Montréal mercredi 31 octobre 2012 Le plus grand quotidien français d'Amérique
129e année N° 10 68 pages, 5 cahiers

85 ¢ taxes en sus – Édition provinciale **95 ¢**
Le prix peut être plus élevé en régions éloignées

LA PRESSE

TREMBLAY SAVAIT

Selon Martin Dumont, ex-organisateur d'Union Montréal, le maire Gérald Tremblay savait dès 2004 que son parti tenait une comptabilité secrète pour les contributions illégales.

PAGES A2 À A7

BUDGET 2013

LE MAIRE DÉFEND LA HAUSSE… ET SON INTÉGRITÉ !

PAGES A8 À A10

PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE
Gérald Tremblay

YVES BOISVERT
LE COURAGE ET LA LÂCHETÉ
PAGE A3

RIMA ELKOURI
MONSIEUR JE-SAIS-RIEN
PAGES A6 ET A7

MICHÈLE OUIMET
LA PLANÈTE TREMBLAY
PAGE A8

ALAIN DUBUC
CET ARGENT ÉTAIT À NOUS !
DÉBATS PAGE A25

BALADE FUNÉRAIRE

Promenade dans les dédales des cimetières du mont Royal.

VOYAGE QUÉBEC



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

EXCLUSIF

UN NOUVEAU THÉÂTRE DANS LE VIEUX-MONTRÉAL

ARTS

LE PIED PESANT DE PHILIPPE BOND

HUGO DUMAS

ARTS

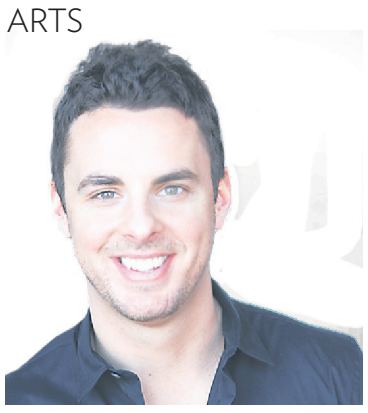


PHOTO ANNEXE COMMUNICATIONS



SANDY

DUR LENDEMAIN DE VEILLE

PAGES A12 À A15

Hoboken (New Jersey) submergé après le passage de l'ouragan.

PHOTO CHARLES SYKES, ASSOCIATED PRESS



PHILIPPE CANTIN
LES NOUVEAUX MONARQUES DES LIGUES PROFESSIONNELLES SPORTS

MON CLIN D'ŒIL STÉPHANE LAPORTE
N'oubliez pas de remettre 3 % de tous vos bonbons ramassés à Union Montréal.

Venez voir mon blogue ! **www.lapresse.ca/laporte**

L-V 6 21924 98765 1

AVEZ-VOUS BESOIN DE LUNETTES POUR LIRE CETTE ANNONCE ?

Le *Laser Blended Vision* de Zeiss est **la solution** à vos problèmes de vision de près et de loin !
Un traitement tout en douceur grâce au lasik sans lame Visumax (unique au Québec).



FocusVision
Clinique de chirurgie visuelle

Dr. Michel Podtetenev
20 ans d'expérience
514 750-2001
focusvision.ca

COMMISSION CHARBONNEAU



PHOTO LA PRESSE, TIRÉE D'UNE VIDÉO

L'ex-organisateur d'Union Montréal, Martin Dumont.

TREMBLAY A FERMÉ LES YEUX

Selon Martin Dumont, le maire a su en 2004 que son parti utilisait des dons illégaux

Martin Dumont a lâché une bombe, hier, à la commission Charbonneau. Il a affirmé sous serment que le maire Gérald Tremblay a connu, en 2004, l'existence d'un budget parallèle de son parti constitué d'argent perçu illégalement. M. Tremblay a nié ces allégations, tandis que la pression du gouvernement québécois se fait de plus en plus lourde sur les épaules du maire.



BRUNO BISSON

Un ancien organisateur du parti Union Montréal, Martin Dumont, a affirmé à la commission Charbonneau, hier, que le maire Gérald Tremblay était au courant du financement illégal à grande échelle qui avait cours dans sa formation et qu'il a délibérément choisi de l'ignorer.

M. Dumont a raconté que lors d'une élection partielle dans l'arrondissement de Saint-Laurent, en 2004, il a soulevé des questions sur les dépenses électorales engagées par le parti lors d'une rencontre avec l'agent officiel du parti, Marc Deschamps, en présence du maire Tremblay.

M. Deschamps lui a alors expliqué que le parti « avait un budget officiel et un budget officieux », en exhibant un document qui montrait les deux budgets, sur deux colonnes. Le budget « officiel » s'élevait alors à 43 000$, tout près du plafond de dépenses imposé aux partis en campagne. Le budget officieux s'établissait, quant à lui, à 90 000$.

« Quand Marc Deschamps a sorti la feuille, c'est à ce moment-là que le maire Gérald Tremblay s'est levé et a dit: "Moi, je n'ai pas à savoir ça." » Il a quitté la pièce.

Martin Dumont a travaillé comme permanent dans le parti du maire pendant deux ans, entre février 2004 et janvier 2006. Et il dit en avoir vu de belles au sein d'Union Montréal.

850 000$

Au moment où les élections municipales approchaient, en 2005, la permanence du parti fourmillait de jeunes employés surnuméraires embauchés en vue du scrutin de novembre. Une réceptionniste, M^me^ Pion, a demandé à parler à M. Dumont dans un café en face du local. Elle lui a alors raconté que le responsable du financement l'avait recrutée, la veille, pour faire un décompte de l'argent comptant qui s'accumulait dans son bureau. Il y en avait pour 850 000$. M^me^ Pion, a ajouté M. Dumont, ne voulait plus rien avoir à faire avec ça.

« Quand Marc Deschamps a sorti la feuille [du budget occulte du parti], c'est à ce moment-là que le maire Gérald Tremblay s'est levé et a dit: "Moi, je n'ai pas à savoir ça." » Il a quitté la pièce. — Martin Dumont

En deux ans, a-t-il affirmé, il a participé à l'organisation d'une vingtaine de cocktails de financement, dans des arrondissements de l'est et du nord de la ville, et à de nombreux événements semblables pour les instances centrales du parti, qui rapportaient chaque fois des dizaines de milliers de dollars. Pas en billets vendus, mais en enveloppes qui changeaient de main (voir autres textes).

Certains invités revenaient constamment, à chaque cocktail. Des entrepreneurs en construction, des ingénieurs spécialisés dans le développement des affaires.

Les portes et les stores fermés

Les mêmes personnes défilaient aussi dans les bureaux de la permanence du parti, pour rencontrer Bernard Trépanier, responsable du financement. On fermait la porte et les stores. Les « rencontres » ne duraient que quelques minutes. Plusieurs des ingénieurs nommés par M. Dumont hier, à la demande de la Commission, font partie du gratin du milieu: Yves Cadottte, de SNC-Lavalin, Charles Meunier, de BPR, Michel Lalonde et Gino Lanni, de Groupe Séguin (devenu depuis Génius), Bernard Poulin, du groupe SM, Rosaire et Jean-Pierre Sauriol, de Dessau, et Kazimir Olechnowicz, président de CIMA+.

M. Dumont n'a pas voulu spéculer hier sur la nature de ces rencontres, auxquelles il n'a jamais assisté.

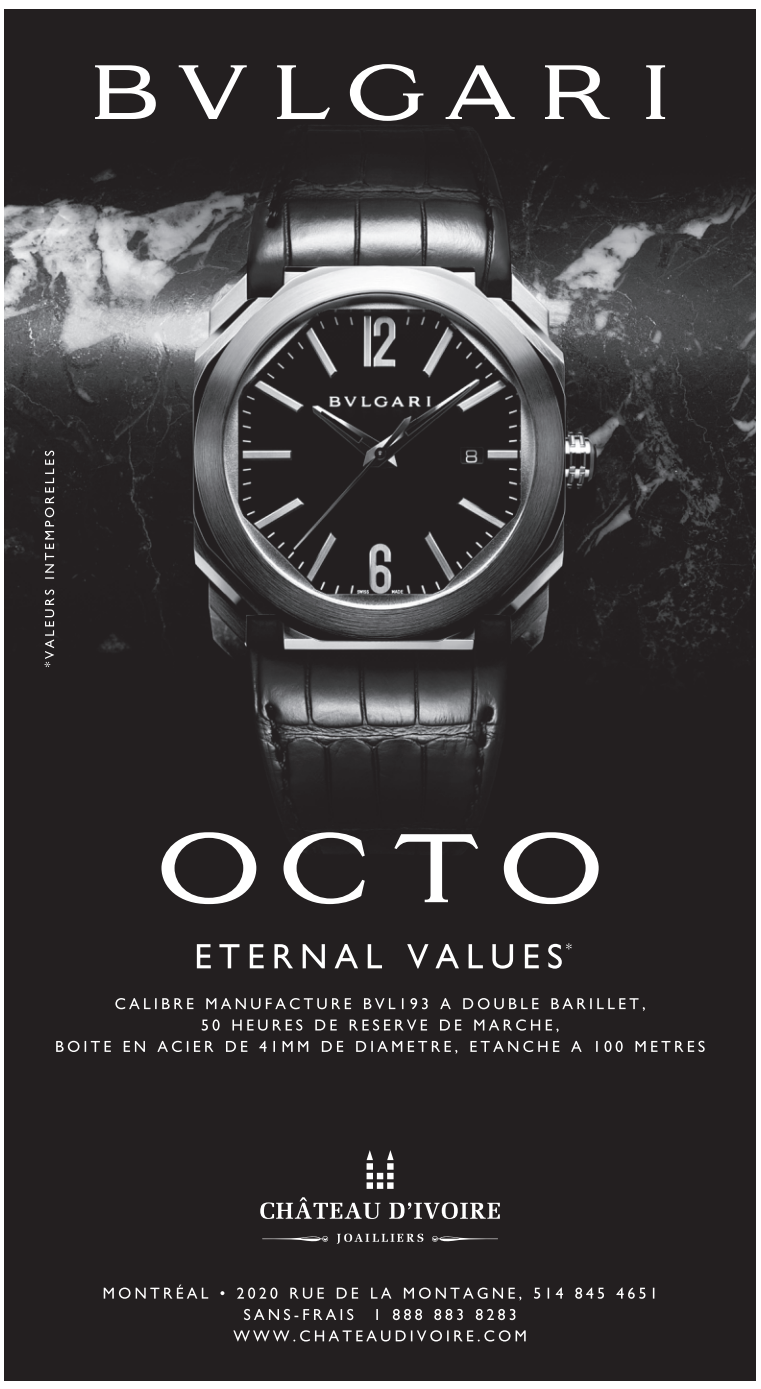
Fondations profondes

Pour le jeune militant actif, l'aventure municipale s'est pratiquement terminée en juin 2007, quand un intermédiaire bien connu entre la mafia sicilienne et la construction, Niccolo Milioto, lui a rendu visite à l'hôtel de ville de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies. Moins de 48 heures plus tôt, M. Dumont, chef de cabinet du maire de l'arrondissement, venait de demander à ses services techniques de préparer une comparaison des coûts de contrats pour la construction de trottoirs. La spécialité de M. Milioto.

« Tu sais, Martin, lui aurait dit Milioto, que mes fondations de trottoir sont épaisses et profondes. Il faudrait pas que tu te retrouves dans mes fondations de trottoir. »

M. Dumont a rougi, s'est tu et a refoulé des larmes en racontant publiquement cette histoire, que même sa conjointe, a-t-il souligné, a apprise hier en écoutant son interrogatoire devant la Commission. Il n'en avait jamais parlé à personne avant de rencontrer les enquêteurs de la Commission.

L'événement l'a « brisé », a-t-il dit. Trois mois plus tard, il a quitté Montréal pour Ottawa.



VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	VOYAGE **10**	Loteries	A **18**
Astrologie du jour	VOYAGE **7**	Monde	A **22-23 et 27**
Bourses	AFFAIRES **16-17**	Petites annonces	VOYAGE **5-6**
Débats	A **24 à 26**		AFFAIRES **4**
Décès	VOYAGE **6 à 9**	Sudoku	AFFAIRES **4**
Horaire télévision	ARTS **4**		

Météo
Nuageux avec averses, vents du sud-est, maximum **15**, minimum **8**. VOYAGE **5**

COMMISSION CHARBONNEAU



« VIENS PISSER AVEC MOI », DIT MILIOTO

Certains donateurs versaient leurs enveloppes bourrées d'argent comptant de façon complètement loufoque, selon Martin Dumont.

Le témoin a raconté que lors d'une activité de financement dans Mercier–Hochelaga-Maisonneuve, l'entrepreneur en construction Nicolo Milioto a invité M. Dumont à l'accompagner aux toilettes.

« Viens pisser avec moi », a-t-il insisté en lui prenant le bras. Rappelons que Milioto, proche du clan Rizzuto et dirigeant de l'entreprise Mivela, a été décrit devant la Commission comme un intermédiaire entre la mafia et l'industrie de la construction.

« Place-toi devant ton urinoir, je vais me placer devant le mien », aurait dit Milioto avant de lui remettre 10 000 $ en espèces.

Dumont dit avoir remis l'enveloppe à Bernard Trépanier, responsable du financement d'Union Montréal. À deux autres reprises pendant la soirée, des entrepreneurs l'ont invité à les accompagner aux toilettes.

« Je leur ai dit qu'ils pouvaient y aller avec M. Trépanier », a raconté le témoin, qui s'est montré mal à l'aise devant cette façon de faire. « Je ne pensais pas que ça faisait partie de mes fonctions », a-t-il expliqué.

— Vincent Larouche



TRÉPANIER INCAPABLE DE FERMER SON VESTON

Puisqu'il était courant dans le milieu politique de « passer le chapeau » pour recueillir des contributions politiques anonymes, Martin Dumont dit avoir voulu installer un vrai chapeau afin que les donateurs puissent y laisser leurs dons. Cette initiative a été tournée en ridicule par Bernard Trépanier, responsable du financement d'Union Montréal, qui lui a déclaré : « Le chapeau, c'est moi », selon les souvenirs de M. Dumont. Ce dernier affirme que les enveloppes passaient effectivement entre les mains de M. Trépanier. Lors du cocktail de financement où Nicolo Milioto l'avait entraîné aux toilettes, Martin Dumont affirme que Bernard Trépanier se plaignait de ne pas pouvoir fermer son « *jacket* » pour la prise de photo. « J'ai trop d'enveloppes dans mon veston », aurait-il dit.

— Vincent Larouche



50 000 $ AU RESTO D'ACCURSO

Selon Martin Dumont, Bernard Trépanier lui a demandé à une occasion d'aller au restaurant Onyx, propriété de Tony Accurso, à Laval, afin que ce dernier lui remette 50 000 « documents » pour un cocktail de financement qui était pourtant déjà passé. Devant l'incompréhension de M. Dumont, Trépanier lui aurait fait comprendre qu'il s'agissait en fait d'un don de 50 000 $. M. Dumont ne voulait pas participer à ce manège, et Trépanier s'en est finalement chargé lui-même, a raconté le témoin.

— Vincent Larouche

GÉRALD TREMBLAY ET SON PARTI VEULENT TÉMOIGNER

Après avoir entendu le témoignage de Martin Dumont, le parti Union Montréal a présenté une demande officielle à la commission Charbonneau afin de faire entendre le plus vite possible le maire Gérald Tremblay et deux employés du parti : Marc Deschamps, représentant officiel, et Louis Lewis, directeur administratif. Le parti doit toutefois obtenir la permission de la Commission, qui devrait donner sa réponse sous peu. Questionné par les journalistes, l'avocat d'Union Montréal, Me Michel Dorval, a dit que ces trois témoins pourront « rectifier » certains faits et faire entendre la version du parti. Il a refusé de dire si cela signifie qu'il accuse Martin Dumont de mentir. « Ce n'est pas à moi de qualifier cela, c'est à la commissaire », a-t-il dit.

— Vincent Larouche

Le courage et la lâcheté



YVES BOISVERT
CHRONIQUE

Évidemment qu'il le savait. Quand un collecteur de fonds est assez nono pour faire compter 850 000 $ par la réceptionniste stagiaire du parti, c'est qu'il n'y a pas trop de cachettes…

Gérald Tremblay sait que l'argent illégal l'a fait élire. On en a eu la preuve hier. Et quand, noir sur blanc, on lui a montré la comptabilité secrète de son parti lors d'une élection partielle, il a eu cette phrase sublime qui résume toute sa politique en matière de lutte à la corruption: « Moi, je n'ai pas à savoir ça. »

■■■

Sans doute quelque part en chemin vers le pouvoir, comme tant d'autres, Gérald Tremblay a fait un pacte avec sa conscience.

Il allait être financé par quelques fripouilles pas trop regardantes de la loi. Mais ce serait le prix à payer pour devenir maire et faire toutes sortes de belles et grandes choses.

Après tout, c'est juste de l'argent dépensé pour la bonne cause… Et lui n'a « rien à voir là-dedans », hein?

Il se doutait bien qu'il y avait fling-flang dans le financement. Je ne savais pas qu'on avait été assez bête pour l'en informer directement.

Eh bien, oui. L'agent très officiel du parti, devant le maire, a fait état d'une fausse comptabilité, dès 2004. Celle des vraies dépenses, faites avec de l'argent comptant apporté par Bernard Trépanier.

Il savait, donc, non pas par déduction, mais parce qu'il en a été informé.

Il ne savait pas, peut-être, à quel point sa ville était inféodée à la mafia. Mais il savait au moins deux choses. Un: son parti violait la Loi électorale. Deux: quelqu'un apportait du *cash* à plein coffre-fort.

D'où venait cet argent?

Cet argent en si ridiculement grande quantité que Bernard Trépanier n'arrivait plus à fermer sa veste, tant ses poches étaient pleines d'enveloppes.

■■■

Bien sûr qu'il ne voulait pas savoir.

Parce que tout s'enchaîne.

Le dépassement des dépenses dans une élection partielle est directement lié au financement illégal; qui est lié au truquage des appels d'offres; qui est lié à la corruption des fonctionnaires et de quelques élus importants; qui est liée à la participation de la mafia; qui est liée à du prêt usuraire et du blanchiment d'argent; qui est lié à des règlements de comptes…

Ce n'est pas le battement d'ailes d'un papillon qui déclenche une tempête à l'autre bout du monde.

C'est l'argent sale dépensé dans une campagne électorale qui finit par mettre un gars dans une «valise» d'auto.

Tout se tient dans ce système mafieux qui est exposé sous nos yeux ahuris.

Alors malheur à celui qui pose une question. D'où vient le *cash* que Bernard apporte pour payer nos « bénévoles » ? Qui le lui a donné? Pourquoi? Qui a décoré la cuisine de Frank?

Pourquoi Bernard Trépanier ferme les stores et sa porte quand Bernard Poulin, du Groupe SM, ou Jean-Pierre Sauriol, de Dessau, viennent le visiter?

Eh, c'est pas des deux de pique, ça, ce sont des patrons de grandes firmes de génie-conseil qui travaillent à l'international! Et ça entre dans le bureau de « monsieur 3 % » comme… comme des gars allergiques au soleil, quoi?

Stores baissés, porte fermée…

Pourquoi donc? Pour… quoi?

Maudites questions!

Non, monsieur le maire nous l'a dit hier, il veut gérer Montréal. Lâchez-moi avec vos sales questions! Faites comme moi!

Sauf qu'en ne posant aucune question, Gérald Tremblay a livré Montréal juste un peu plus à la mafia.

On savait qu'il avait failli en s'entourant de personnages louches. On savait qu'il n'avait rien surveillé. On se doutait qu'il savait.

Maintenant, un témoin courageux, Martin Dumont, est venu nous le dire: il savait que son parti trichait.

Celui-là n'est accusé de rien, n'a volé personne et ne gagnera rien dans cet acte d'hygiène démocratique tellement important: simplement témoigner.

En ne posant aucune question, Gérald Tremblay a livré Montréal juste un peu plus à la mafia.

Imaginez qu'avant hier, même sa blonde ne savait pas que « monsieur Trottoir », Nicolo Milioto, avait menacé de le couler dans le béton parce qu'il posait trop de questions. Il a dit ça avec la voix étranglée par la peur très réelle de mourir.

« S'il n'y avait pas eu cette commission, je ne l'aurais jamais dit, vous m'avez donné confiance. »

Quelle extraordinaire déclaration. Quelle parfaite illustration de la pertinence de l'exercice.

Ce serait donc agréable qu'une fois pour toutes, Gérald Tremblay vienne nous dire ce qu'il sait. Tout. Au lieu de mandater son avocat pour tenter de planter ce brave témoin (c'est mal parti!).

Ce serait agréable, mais Gérald Tremblay, sous ses airs de sainte nitouche, nous a habitués au déni, au mensonge et à la lâcheté politique.

Pour joindre notre chroniqueur : **yves.boisvert@lapresse.ca**

DES INGÉNIEURS À UNION MONTRÉAL

Dans son témoignage devant la commission Charbonneau, hier, Martin Dumont, ex-organisateur politique du parti du maire Tremblay, a nommé sept ingénieurs qui auraient rendu visite à Bernard Trépanier, alors responsable du financement d'Union Montréal, à la permanence du parti. *La Presse* les a tous joints, hier, et aucun d'eux n'a voulu faire de commentaire.

YVES CADOTTE
SNC-LAVALIN
Vice-président principal et directeur général

CHARLES MEUNIER
BPR, firme de génie et de gestion de projets
Responsable du développement des affaires

MICHEL LALONDE
GÉNIUS, spécialisée en génie, aménagement et eaux usées
Président et ingénieur principal

GINO LANNI
GÉNIUS, spécialisée en génie, aménagements et eaux usées
Ingénieur et vice-président du développement des affaires

BERNARD POULIN
SM INTERNATIONAL, firme de génie
Président et chef de la direction

JEAN-PIERRE SAURIOL
DESSAU
Président et chef de la direction

KAZIMIR OLECHNOWICZ
CIMA+, spécialisée en génie et infrastructures urbaines
Cofondateur, président-directeur général et associé

— Ewan Sauves

COMMISSION CHARBONNEAU

Gérald Tremblay : scandale après scandale, désaveu après désaveu

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a nié hier avoir été au courant de malversations concernant le financement de son parti et a refusé de démissionner. Au cours des dernières années, plusieurs dossiers l'ont ainsi placé sur la défensive.

FAUBOURG CONTRECŒUR

20 NOVEMBRE 2008

« Assez, c'est assez ! Il faut que les campagnes de salissage cessent ! Il y a trop d'allégations, trop d'insinuations et trop de sous-entendus. Jamais je ne tolérerai que qui que ce soit remette en question l'intégrité de la fonction publique, de la Ville, des élus, de notre formation politique et, surtout, ma propre intégrité. »

— Gérald Tremblay, à la suite de l'enquête de *La Presse* sur la vente du terrain du Faubourg Contrecœur et la privatisation illégale de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM).

SCANDALE DES COMPTEURS D'EAU

6 AVRIL 2009

« Quand je serai en possession de toute l'information, j'ai l'intention de la remettre au Vérificateur pour qu'il fasse les vérifications nécessaires. Le Vérificateur a les pleins pouvoirs pour le faire. »

— Gérald Tremblay, au moment où la valeur d'un contrat d'installation de 32 000 compteurs d'eau, attribué au consortium GENIeau, est mise en doute.

STATU QUO À MONTRÉAL

« Intolérable », selon Québec

TOMMY CHOUINARD
ET PAUL JOURNET

QUÉBEC — Le gouvernement Marois n'exhorte plus seulement le maire Gérald Tremblay à se demander s'il est toujours apte à administrer la Ville de Montréal. Il affirme que « le statu quo est intolérable ».

C'est ce qu'a affirmé hier le ministre responsable de la région de Montréal, Jean-François Lisée.

« Comment M. Tremblay a pu dire la semaine passée que la corruption à Montréal existe depuis des dizaines d'années et en même temps dire qu'il ne sait rien ? »
— Sylvain Gaudreault, ministre des Affaires municipales

Pour son collègue des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, « ça devient très, très, très, très difficile » pour le maire. « C'est encore des éléments de plus qui s'ajoutent sur les épaules de M. Tremblay », a-t-il dit. « Je l'invite à réfléchir » à savoir s'il a toujours sa place à la tête de la métropole, a-t-il ajouté.

M. Lisée a expliqué hier que sa formation a décidé de ne pas demander ouvertement au maire de quitter ses fonctions. Il est allé aussi loin qu'il le pouvait dans ses propos. « On est en face de révélations troublantes pour nous, pour les citoyens de Montréal, pour les élus de Montréal. Le statu quo est intolérable. »

Selon un ancien organisateur politique d'Union Montréal, Gérald Tremblay savait que son parti tenait une comptabilité secrète. Les entrepreneurs en construction donnaient à sa formation des enveloppes brunes. Lors d'une réunion en 2004, lorsque le sujet de la comptabilité « officieuse » du parti a été abordé, M. Tremblay s'est levé pour quitter la rencontre. « Je n'ai pas à savoir ça », a-t-il dit, selon le témoin Martin Dumont entendu à la commission Charbonneau.

« On est en présence d'allégations que la Commission semble juger crédibles puisqu'elle accepte que le témoin les fasse à la barre », a observé Jean-François Lisée.

Le maire Tremblay doit annoncer bientôt qu'il ne sera pas candidat à sa propre succession, une décision « sage » « qui tombe sous le sens », selon le ministre. « Mais est-ce que ça suffit ? C'est la question qui se pose chaque jour avec plus d'acuité », a-t-il ajouté.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre Jean-François Lisée estime que les révélations faites à la commission Charbonneau sont « troublantes ».

Le ministre Gaudreault reste évasif sur les moyens que le gouvernement pourrait prendre. « Ça fait partie des discussions que nous avons entre collègues sur ce qui va se passer dans les prochaines semaines », s'est-il contenté de dire.

Il n'en demeure pas moins préoccupé. « Comment M. Tremblay a pu dire la semaine passée que la corruption à Montréal existe depuis des dizaines d'années et en même temps dire qu'il ne sait rien ? », se demande-t-il.

Tremblay doit partir, croit Duchesneau

Gérald Tremblay doit cesser de s'accrocher à son poste, dit Jacques Duchesneau, député de la Coalition avenir Québec et ancien patron de l'Unité anticollusion. « [Le maire] n'a plus de légitimité, soutient-il. Sa place n'est plus là. Il faut qu'il se retire et qu'il attende la conclusion du rapport de la Commission. »

Selon M. Duchesneau, le maire ne peut pas demander une hausse d'impôt foncier, comme il l'a fait hier, pendant qu'un témoin de la commission Charbonneau l'accuse d'avoir « trompé le système ».

Les libéraux ont eux aussi ajouté de la pression sur le maire. Ce dernier doit s'expliquer très rapidement, pense le chef intérimaire du Parti libéral, Jean-Marc Fournier. « Ça fait déjà longtemps qu'on lui a demandé de procéder à une période de réflexion. Les éléments s'ajoutent et s'accumulent les uns aux autres. Franchement, je crois que l'heure a maintenant sonné pour qu'il donne des explications très claires aux contribuables, aux citoyens. S'il ne le fait pas, la situation sera insoutenable », a-t-il lancé.



2 MAI 2009

« Le journal *La Presse*, depuis quelques semaines, je dirais même depuis quelques mois, est en croisade contre la Ville de Montréal, contre les fonctionnaires, contre la direction, contre les élus et contre moi. »

— Gérald Tremblay, en entrevue à TVA.

CONVERSATIONS TÉLÉPHONIQUES

23 OCTOBRE 2009

« M. Trépanier a quitté notre formation politique en 2006, après l'élection. J'avais donné des directives, toutes les sommes d'argent devaient respecter les dispositions de la loi. Le DGE a vérifié pendant huit ans les finances de notre parti et il n'a jamais eu le moindre reproche à nous faire. »

— Gérald Tremblay, après une longue enquête de *La Presse* révélant que Bernard Trépanier, responsable du financement d'Union Montréal, a agi comme intermédiaire entre le parti du maire, des dirigeants de la Ville et des firmes qui voulaient – et obtenaient – de lucratifs contrats.

COMMISSION CHARBONNEAU

1er OCTOBRE 2012

« Cette rumeur du 3 % circule depuis un moment, ce n'est pas nouveau. J'ai vérifié, j'ai posé des questions à mon agent officiel, on m'a assuré qu'il n'y avait pas de financement illégal dans mon parti politique. »

29 OCTOBRE 2012

« Tout ce que je peux vous dire, c'est que toutes les fois où j'ai été informé de situations problématiques, j'ai fait appel aux autorités compétentes. »



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, a été assailli de questions reliées à la commission Charbonneau, hier, lors du dépôt du budget 2013 de la Ville.

Excédé, Tremblay veut qu'on le laisse « faire son travail »

KARIM BENESSAIEH
ET PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Venu présenter son budget 2013, qui prévoit une hausse moyenne de 3,3 % du fardeau des contribuables montréalais, le maire Gérald Tremblay a plutôt dû défendre son intégrité, malmenée par un nouveau témoignage à la commission Charbonneau.

Selon un ex-organisateur d'Union Montréal, Martin Dumont, le maire Tremblay était au courant des malversations entourant la collecte de fonds dans son parti.

« C'est faux », a simplement répondu le maire, qui a demandé aux journalistes de cesser de le questionner sur les révélations de la commission Charbonneau. Mais sa demande a été vaine, car il a été littéralement mitraillé de questions. Pour la première fois, Gérald Tremblay a même paru excédé. « Je vous demanderais de respecter mon processus de maire de Montréal. Je suis en train de travailler pour la Ville de Montréal. Il y a une commission qui est en cours, et nos avocats posent des questions. »

Un journaliste a carrément fait le parallèle entre la hausse de 3,3 % de l'impôt foncier et le pourcentage que son parti, Union Montréal, aurait récolté dans l'attribution des contrats. « Je peux assurer que nous avons mis en place tous les mécanismes nécessaires. Il reste peut-être quelques exceptions, c'est la raison pour laquelle on a demandé au gouvernement de modifier la règle du plus bas soumissionnaire. »

« Je vous demanderais de respecter mon processus de maire de Montréal. Je suis en train de travailler. »
— Gérald Tremblay

Le maire croit même que « peut-être un jour, les gens vont réaliser que c'est [son] administration qui a mis en place les mesures pour s'assurer que ce que nous entendons aujourd'hui n'arrive plus jamais ». En anglais, Gérald Tremblay a dit être « très choqué » par ce qu'il entendait à la commission Charbonneau. « Peut-être que je ne le montre pas comme les autres. »

Malgré la controverse, il se dit « à l'aise, comme gestionnaire », d'imposer une hausse d'impôt foncier de 3,3 %, rappelant son désir « de maintenir les familles à Montréal ».

Le maire a annoncé qu'à l'avenir, il ne répondrait plus aux questions concernant la corruption et la collusion. « Laissez-moi faire mon travail de maire. Je ne me cache pas, je suis présent, je ne suis pas malade. Je comprends les médias sociaux, on ne peut pas faire une nouvelle toutes les deux minutes. Attendons, je verrai par la suite si j'ai des commentaires à faire. »

Citoyens irrités

La controverse a néanmoins poursuivi le maire. La séance du conseil municipal, qui devait se concentrer sur le dépôt du budget 2013, a été lourdement chambardée par les révélations de la commission Charbonneau. « Monsieur le maire, avez-vous à cœur l'intérêt des Montréalais ou de remplir votre coffre-fort ? », a demandé la leader de l'opposition, Anie Samson.

Plusieurs citoyens ont profité de la période des questions pour affronter l'administration Tremblay sur les révélations faites à la commission Charbonneau. L'un d'eux a invité les élus d'Union Montréal à « quitter le bateau » et à dénoncer les malversations dont ils ont été témoins. « Arrêtez de dire que vous n'êtes pas au courant, arrêtez de dire que vous ne savez pas », a-t-il affirmé.

Le président du comité exécutif, Michael Applebaum, a refusé, en disant qu'il continuerait de représenter les citoyens qui l'ont élu.

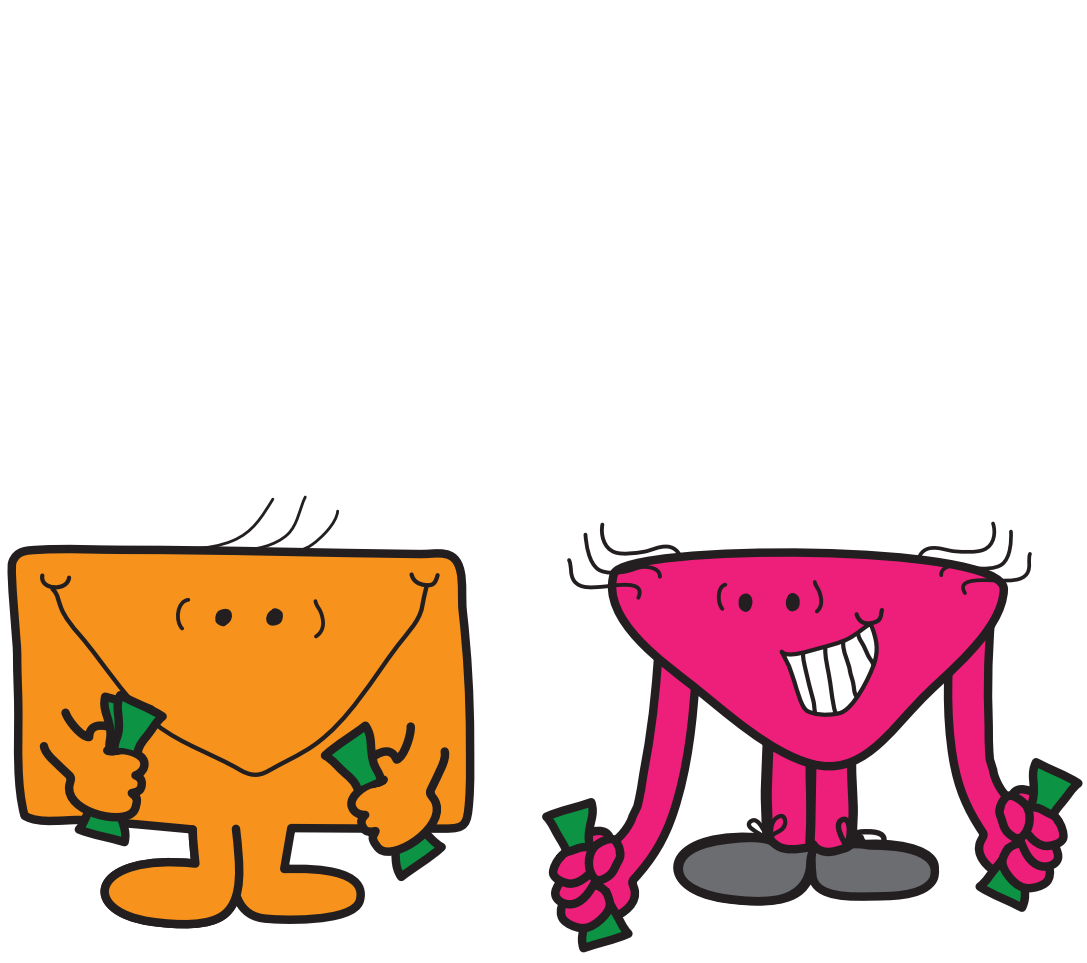
Excédé des questions, le maire a invité les gens à la patience, en assurant que le contre-interrogatoire de Martin Dumont devrait jeter un éclairage différent sur son témoignage. « Après, vous pourrez porter jugement. »

Gérald Tremblay a annoncé que le comité exécutif avait décidé de lui payer un avocat pour le représenter s'il devait être appelé à témoigner devant la commission Charbonneau. Son entourage indique toutefois que le maire n'a pas encore été convoqué.

Enfin, Gérald Tremblay a de nouveau indiqué qu'il ne comptait pas démissionner.



COMMISSION CHARBONNEAU



Monsieur Je-sais-rien

Monsieur 3 %, monsieur TPS, monsieur Trottoir… En écoutant la commission Charbonneau, on a parfois l'impression d'être plongé dans un livre pour enfants de Roger Hargreaves, célèbre auteur de la série « Monsieur Madame ». Notre chroniqueuse nous propose un conte inspiré de cette série.



RIMA ELKOURI
CHRONIQUE

Monsieur Je-sais-rien habite Montréal. Il est le maire de Montréal. Mais comme il ne sait rien, il ne le sait pas.

Monsieur Je-sais-rien vit en accord avec ses principes. S'il ne sait rien, à quoi bon savoir ? Le financement illégal à la Ville de Montréal ? « Ça, je n'ai pas à savoir ça. »

Le responsable du financement du parti de monsieur Je-sais-rien s'appelle monsieur 3 %. Monsieur 3 % porte des vestons. Selon les rumeurs, il a reçu des pots-de-vin de 3 % sur la valeur des contrats accordés par la Ville.

Il arrive parfois que les vestons de monsieur 3 % ne ferment plus. Le poids des rumeurs ou celui des pots-de-vin ? Tant que son propre veston ferme, monsieur Je-sais-rien a la conscience tranquille. Financement illégal ? « Ça, je n'ai pas à savoir ça. »

■■■

Monsieur Je-sais-rien a un bras droit et un bras gauche. Son bras droit s'appelle monsieur Suspect. Son bras gauche, il n'en sait rien.

Les entrepreneurs appellent monsieur Suspect par son prénom. Lorsqu'ils se plaignent, monsieur Je-sais-rien leur dit d'aller voir son bras droit. Car lui, il ne sait rien.

Même s'il semble avoir le bras long, monsieur Suspect est l'homme de confiance de monsieur Je-sais-rien. Il est accusé de fraude. On dit qu'il aurait reçu des faveurs d'une valeur de 550 000 $ de la part d'un entrepreneur dans le scandale du Faubourg Contrecœur. On dit qu'il a refait sa cuisine à contrecœur pour 250 000 $. On dit tant de choses. Heureusement que monsieur Je-sais-rien ne sait rien. A-t-il seulement un bras ? Allez savoir.

■■■

À l'hôtel de ville de monsieur Je-sais-rien, il y a des fonctionnaires. Mais monsieur Je-sais-rien n'en sait rien. L'un de ces fonctionnaires s'appelle monsieur TPS. Il est ingénieur. Il truque des appels d'offres. Il reçoit des centaines de milliers de dollars en pots-de-vin. Il fait gonfler les coûts des projets. Pour laver sa conscience, il va jouer au casino.

Malgré les factures gonflées, le comité exécutif, dirigé par M. Suspect, a approuvé presque tous les projets de travaux d'égouts que monsieur TPS lui a soumis. Surprenant ?

■■■

Monsieur Bavard est organisateur du parti de monsieur Je-sais-rien. Il a aussi été chef de cabinet d'une mairie d'arrondissement. Un jour que monsieur Bavard participe à une activité de financement, monsieur Trottoir, entrepreneur en construction, lui dit : « Viens à la salle de bains. »

Monsieur Bavard n'a pas envie d'y aller. Mais monsieur Trottoir, que le hasard a voulu

LE DERNIER MOT EST TOUJOURS UN CHIFFRE.

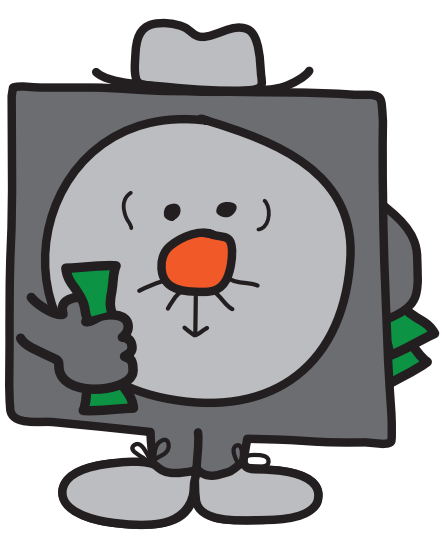
Depuis mai dernier, les CA, les CGA et les CMA ont joint leur expertise et leur savoir-faire pour se regrouper et former ensemble l'Ordre des CPA du Québec.

Trois ordres professionnels comptables unis qui ne forment plus qu'1.

CPA COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU QUÉBEC

cpa-quebec.com

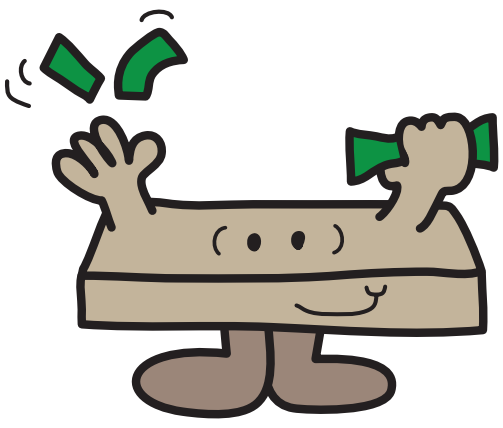
COMMISSION CHARBONNEAU



Monsieur TROIS POURCENT



Monsieur BAVARD



Monsieur TROTTOIR

proche de la mafia, insiste. « Place-toi devant ton urinoir. Je vais me placer devant le mien. » Dans cet endroit qui incite à la confidence, il lui remet une enveloppe de 10 000$.

Monsieur Bavard est mal à l'aise. Il donne l'enveloppe à monsieur 3 %. Quand deux autres personnes lui demandent de l'accompagner à la salle de bains, il refuse. La dîme à l'urinoir? Il ne croit pas que cela fasse partie de ses fonctions. À ceux qui insistent pour faire pipi avec lui, monsieur Bavard suggère d'y aller avec monsieur 3 %.

À la fin de l'activité de financement, juste avant la photo officielle, monsieur 3 % a du mal à fermer son veston. Le veston plein, la vessie vide.

■■■

Dans son bureau, monsieur 3 % a un coffre-fort. Mais voilà qu'un soir d'automne, il appelle à l'aide. Il a un petit souci. Son coffre-fort ne ferme plus. « Un problème avec la serrure? demande monsieur Bavard.

— Non. Le coffre-fort est trop plein. »

Dans le coffre-fort de monsieur 3 %, il y a des billets rouges, des billets bruns et des billets roses. De toute sa vie, monsieur Bavard n'a jamais vu autant d'argent. En poussant très fort sur le coffre, il tente d'aider monsieur 3 % à le fermer. Rien n'y fait.

Monsieur 3 % a une idée. Il retire des liasses du coffre-fort et les met dans les poches de son veston. « Peut-être vous faudrait-il un coffre-fort plus grand? », lui dit à la blague monsieur Bavard.

Quelques semaines plus tard, un coffre-fort deux fois plus gros est apparu dans le bureau de monsieur 3 %. Quant aux vestons, leur taille n'a pas été révélée par la commission On-le-savait.

■■■

Un matin, lors d'un déjeuner de financement, un entrepreneur vient voir monsieur Bavard.

Monsieur Bavard n'arrive pas à prononcer son nom. Inutile de le prononcer, lui dit l'entrepreneur. « On m'appelle monsieur Trottoir. »

On dit que monsieur Trottoir est en fait un pont. Un pont entre le cartel des égouts et la mafia. On dit qu'il est plus porté vers les chaussettes que vers la chaussée.

On dit que monsieur Trottoir aime mettre de l'argent dans ses chaussettes. On dit qu'il aime aussi le café. On dit tant de choses. Allez savoir…

Un jour, monsieur Bavard pose des questions sur un contrat. Monsieur Trottoir lui répond que ses fondations de trottoir sont étroites et très profondes. Il lui explique gentiment qu'il est imprudent d'être bavard quand on discute de trottoir avec un pont. À moins d'avoir envie de se retrouver coulé dans les fondations du trottoir.

Monsieur Bavard, d'ordinaire si bavard, se tait. Jamais monsieur Bavard n'a eu aussi peu envie de bavarder.

Combien de bavards, terrorisés, ont été réduits au silence?

■■■

Au temps où il était plus loquace, monsieur Bavard a parlé de la comptabilité secrète du parti de monsieur Je-sais-rien. Fidèle à ses principes, monsieur Je-sais-rien a quitté la réunion. « Je n'ai pas à savoir ça. »

La seule chose que monsieur Je-sais-rien sait, c'est qu'il ne veut pas savoir.

Illustrations inspirées des livres pour enfants de Roger Hargreaves « Monsieur Madame ».



PARCE QUE PARFOIS, C'EST TROP BEAU, MAIS C'EST VRAI.

Suite au succès de l'Événement Démonstrateurs BMW, nous vous offrons encore la BMW 320i 2012 avec des mensualités à la location de 349 $. Le rêve se poursuit jusqu'au 31 octobre. Visitez votre concessionnaire BMW du Grand Montréal dès aujourd'hui.

PROMOTION
SEULEMENT
JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Entretien régulier sans frais – 4 ans ou 80 000 km†

320i 2012	PRIX DE VENTE	MENSUALITÉS À LA LOCATION	TAUX À LA LOCATION
	34 912 $**	349 $* 4 556 $ MONTANT DÛ À LA LIVRAISON	2,9 %* JUSQU'À 48 MOIS

Montréal BMW Canbec
4090, rue Jean-Talon Ouest
514.731.7871
bmwcanbec.com

Laval BMW Laval
2450, boul. Chomedey
450.682.1212
514.990.2269
bmwlaval.com

Rive-Sud Park Avenue BMW
8400, boul. Taschereau Ouest
450.445.4555
514.875.4415
parkavenuebmw.com

Rive-Sud BMW Sainte-Julie
1633, boul. Armand-Frappier
450.922.1633
514.875.4400
bmwsaintejulie.com

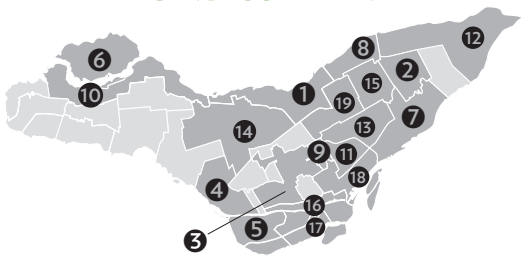
Blainville Hamel BMW
620, boul. de la Seigneurie Ouest
450.437.5050
hamelbmw.com

West Island BMW West Island
2000, aut. Transcanadienne Sud
514.683.2000
bmwwestisland.com

Modèles européens montrés. Certaines options peuvent ne pas être offertes au Canada. **Offre à l'achat : le prix de vente est de 34 912 $, ce qui inclut le PDSF (35 900 $), le transport et l'inspection de prélivraison (2 095 $), la taxe sur la climatisation (100 $), la taxe de gestion des pneus (12 $), les frais d'administration du concessionnaire (jusqu'à 459 $) et le rabais BMW Canada. Taxes et immatriculation en sus. *Taux à la location offert par Services financiers BMW, sur approbation du crédit, uniquement pour les modèles de base BMW 320i 2012 en stock. *Offre à la location : 35 900 $ sur 48 mois à un taux d'intérêt annuel de 2,9 %, avec un acompte de 1 100 $, pour des mensualités de 349 $. Un montant de 4 556 $ est exigé à la signature du contrat de location, qui inclut la première mensualité, un dépôt de garantie équivalant à une mensualité, le transport et l'inspection de prélivraison, la taxe sur la climatisation, les frais d'administration du concessionnaire, la taxe sur la gestion des pneus et les services PPSA. Taxes et immatriculation en sus et payables à la signature. La valeur résiduelle du véhicule à l'échéance du terme est de 17 232 $. L'obligation locative totale est de 20 581,04 $. La mensualité varie selon le montant de l'acompte versé et de la valeur résiduelle. Le kilométrage annuel alloué est de 16 000 km; 0,15 $ du kilomètre excédentaire. Le concessionnaire peut décider d'un prix au particulier et exiger des frais d'administration qui peuvent modifier le prix du véhicule. Des frais peuvent être exigés pour usure excessive. Cette offre d'une durée limitée est sujette à la disponibilité et peut être modifiée ou annulée sans préavis. Le véhicule doit être livré au plus tard le 31 octobre 2012. †Les véhicules BMW 2012 achetés au Canada d'un concessionnaire autorisé sont couverts par un programme d'entretien aux périodes recommandées sans frais de 4 ans ou 80 000 km, selon la première éventualité. Certaines conditions s'appliquent. Consultez un concessionnaire BMW pour obtenir tous les détails. © 2012 BMW Canada Inc. « BMW », le logo BMW, tous les noms de modèles BMW et toute autre famille de marques, d'images et de symboles relatifs à BMW sont la propriété exclusive et/ou des marques déposées de BMW AG utilisées sous licence.

MONTRÉAL BUDGET 2013

HAUSSE MOYENNE DE L'IMPÔT FONCIER PAR ARRONDISSEMENT



Catégorie « Immeubles résidentiels », qui comprend les unifamiliales, les condos et les immeubles à logements. Source : Ville de Montréal

❶ Ahuntsic-Cartierville	❷ Anjou	❸ Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce	❹ Lachine	❺ LaSalle
Valeur moyenne 2013 **396 000 $**	Valeur moyenne 2013 **271 000 $**	Valeur moyenne 2013 **533 000 $**	Valeur moyenne 2013 **317 000 $**	Valeur moyenne 2013 **345 000 $**
Avis 2013 **3880 $**	Avis 2013 **2888 $**	Avis 2013 **5113 $**	Avis 2013 **3156 $**	Avis 2013 **3440 $**
Hausse moyenne **120 $**	Hausse moyenne **14 $**	Hausse moyenne **125 $**	Hausse moyenne **86 $**	Hausse moyenne **113 $**

La planète Tremblay



MICHÈLE OUIMET
CHRONIQUE

J'ai rarement vu Gérald Tremblay aussi tendu. Pourtant, il en a vécu, des scandales : les compteurs d'eau, le Faubourg Contrecœur, les départs controversés de ses plus proches collaborateurs, l'espionnage des courriels du vérificateur.

Hier, le maire voulait parler de son budget, mais les journalistes n'en avaient que pour les révélations explosives à la commission Charbonneau de l'ex-organisateur de son parti, Martin Dumont. Le maire, a affirmé Dumont, savait que les entrepreneurs inondaient son parti d'enveloppes brunes.

Pendant le point de presse, les journalistes se sont jetés sur Gérald Tremblay. Certaines questions étaient agressives.

— Vous augmentez les taxes de 3,3 %. Comment pouvez-vous justifier ça avec toutes les allégations de corruption ? a demandé l'un d'entre eux.

— Êtes-vous intègre ? a lancé un autre.

— Est-ce que votre hausse de taxes va aller dans les coffres de votre parti ?

Le maire essayait de se défendre. Au début, il était calme, puis il s'est énervé. « Je ne me cache pas ! Je suis présent et je ne suis pas malade ! Ne me posez plus la question ! »

Mais les journalistes n'avaient que la commission Charbonneau à la bouche et la révélation-choc de Dumont affirmant que Gérald Tremblay savait pour l'argent sale. Un témoignage dévastateur. C'est la première fois que le maire est directement impliqué. Le budget était loin, très loin. Une journaliste a posé une question sur la décision de la Ville de donner aux arrondissements 5 % de son assiette fiscale. Les autres l'ont regardée comme si elle était une extraterrestre.

On sentait que les journalistes n'avaient plus aucun respect pour le maire. Il y avait une odeur de fin de règne dans l'air.

■■■

Le budget est donc passé dans le beurre. Dommage. Rien de fracassant, quelques petits tours de passe-passe agaçants et deux ou trois idées intéressantes.

En gros : une hausse des dépenses limitée à 2,7 %, alors que l'année précédente, elles avaient grimpé de 5,2 %, des arrondissements qui ont enfin une enveloppe budgétaire indexée et de l'argent frais pour les arrondissements les plus pauvres, les Montréal-Nord de ce monde.

Sans oublier la petite révolution sur la façon de verser l'argent aux arrondissements. La Ville leur a cédé un petit espace fiscal qu'ils pourront gérer comme bon leur semble. Ils ne dépendront plus totalement du bon vouloir de l'administration Tremblay, qui pouvait les affamer en gelant leurs budgets pendant des années.

La Ville augmente les taxes de 3,3 %. Gérald Tremblay parle plutôt de 2,2 %, soit le niveau de l'inflation. Sauf qu'il faut ajouter 1,1 % pour le fonds de l'eau. Mais le maire refuse de faire l'addition. Pourtant, n'importe quel Montréalais est capable d'additionner 1,1 + 2,2. Le compte de taxes, lui, sera majoré de 3,3 %, peu importe l'enrobage politique qui essaie de faire passer 3,3 % pour 2,2 %.

Les Montréalais vont payer leur compte de taxes la rage au cœur, en pensant aux centaines de millions empochés pendant des années par la mafia, les entrepreneurs corrompus et Union Montréal.

Donc, 3,3 %. Le maire aurait pu trouver un autre chiffre que 3, trop associé aux enveloppes brunes. Trois, un chiffre qui a mauvaise réputation. Selon les témoignages entendus à la commission Charbonneau, le parti du maire, Union Montréal, aurait reçu une *cote* équivalant à 3 % de la valeur des contrats, de l'argent sale qui passait entre les mains de la mafia.

Les Montréalais vont payer leur compte de taxes la rage au cœur, en pensant aux centaines de millions empochés pendant des années par la mafia, les entrepreneurs corrompus et Union Montréal.

■■■

Le ministre responsable de la métropole, Jean-François Lisée, a dit, hier, que le « statu quo est intolérable ». La pression est de plus en plus forte pour que Gérald Tremblay parte le plus vite possible. Le gouvernement ne peut pas destituer un maire. Par contre, il peut lui faire comprendre que sa présence est indésirable. C'est ce que Lisée a fait.

Est-ce que Gérald Tremblay a compris le message ? Hier, il continuait à « gérer » sa ville, comme si de rien n'était. Montréal va bien, a-t-il dit pendant le point de presse. Il a même ajouté cette phrase surréaliste : « Je voudrais vous demander de respecter mon processus de maire de Montréal. »

Tout va bien ? Seul Gérald Tremblay le croit. Il vit sur sa planète, la planète Tremblay, où il n'y a qu'un seul habitant, lui.

Pour joindre notre chroniqueuse : **mouimet@lapresse.ca**

Loto-Québec Pierre Bibeau en congé de maladie

Le vice-président de Loto-Québec, Pierre Bibeau, ne rentrera pas au travail pour les prochains mois. Déjà affecté à d'autres tâches depuis près de deux semaines, il doit quitter son poste pour des raisons de santé.

Pierre Bibeau est en congé de maladie pour trois mois, a rapporté Radio-Canada. L'ex-organisateur du Parti libéral du Québec, maintenant employé de Loto-Québec, aurait présenté hier un billet signé par un médecin lui imposant un arrêt de travail.

Éclaboussé il y a quelques semaines à la commission Charbonneau par l'ex-entrepreneur Lino Zambito, Pierre Bibeau aurait reçu de sa part 30 000 $ en liquide pour une activité de financement de l'ancienne ministre Line Beauchamp, son ex-femme.

À la demande de la première ministre Pauline Marois, le vice-président a alors été affecté « temporairement à d'autres tâches, le temps que la lumière soit faite sur les allégations des derniers jours », avait annoncé la société d'État.

Pierre Bibeau s'était contenté de nier les allégations de M. Zambito dans un communiqué.

— Ewan Sauves

Union Montréal Un élu claque la porte

Gérald Tremblay n'est pas au bout de ses peines. Les dernières déclarations de Martin Dumont à la commission Charbonneau ont « répugné » à Frantz Benjamin, conseiller de la Ville du district de Saint-Michel, qui a quitté le caucus du parti du maire, hier après-midi.

M. Benjamin conserve ses fonctions de conseiller municipal. Il veut continuer à représenter les électeurs de Saint-Michel à l'hôtel de ville, mais il a fait part à Gérald Tremblay de son « malaise » à rester dans le caucus d'Union Montréal.

« Je suis entré en politique avec des valeurs de justice sociale et de lutte contre toute forme d'exclusion. Mais là, il y a des allégations sérieuses par rapport à certaines pratiques et Union Montréal a un devoir de reddition de comptes, d'explications envers les Montréalais », a expliqué l'homme d'origine haïtienne, en entrevue avec *La Presse*.

Selon M. Benjamin, le budget déposé aujourd'hui par l'administration Tremblay a été la goutte qui a fait déborder le vase. Dès que Frantz Benjamin a su qu'une hausse de 3,3 % de l'impôt foncier était prévue pour 2013, il a décidé de s'en aller.

« Quand j'entends toutes ces sommes, tous ces chiffres, qui sont quasiment de la dilapidation de fonds publics, ça me met en colère », déplore Frantz Benjamin.

Il décrit le quartier Saint-Michel comme un endroit qui présente de grands défis, et le fait de demander aux citoyens de se serrer la ceinture n'est pas une solution envisageable. « Je ne suis pas là pour défendre un parti, ni un homme, mais pour défendre une ville et mes électeurs. »

— Ewan Sauves

L'OR QUI DORT, C'EST NOTRE AFFAIRE



Sécuritaire et concurrentiel, notre service d'échange d'or, d'argent et de platine vous permet d'échanger vos métaux précieux contre de l'argent comptant le jour même. Prenez rendez-vous dès aujourd'hui.

L'acheteur de métaux précieux de birks sera disponible de 10 h à 17 h :

LE 2 ET 3 NOVEMBRE 2012
PROMENADES SAINT-BRUNO • 450.461.0011

LE 5 ET 6 NOVEMBRE 2012
FAIRVIEW POINTE CLAIRE • 514.697.5180

DU 7 AU 8 NOVEMBRE 2012
CARREFOUR LAVAL • 450.688.3431

LE 9 ET 10 NOVEMBRE 2012
CENTRE ROCKLAND • 514.341.5426

BIRKS

BIRKSECHANGEDOR.COM

Le spécialiste du CONFORT

Très grande sélection de chaussures et bottes tendance adaptées à vos ORTHÈSES.





POINTURES
6 à 15 pour homme
4 à 13 pour femme



Grand choix de LARGEUR
B à 6E pour homme
AA à 4E pour femme

PLUS DE 300 MODÈLES

Chaussures Dupuis

3963, rue Wellington à Verdun
514.762.5184
www.chaussuresdupuis.com

À 2 minutes de marche de l'Église
À 5 minutes du pont Champlain

❻ L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	❼ Mercier–Hochelaga-Maisonneuve	❽ Montréal-Nord	❾ Outremont	❿ Pierrefonds–Roxboro	⓫ Plateau-Mont-Royal	⓬ Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
Valeur moyenne 2013 **378 000$**	Valeur moyenne 2013 **342 000$**	Valeur moyenne 2013 **363 000$**	Valeur moyenne 2013 **715 000$**	Valeur moyenne 2013 **293 000$**	Valeur moyenne 2013 **464 000$**	Valeur moyenne 2013 **286 000$**
Avis 2013 **3642$**	Avis 2013 **3364$**	Avis 2013 **3877$**	Avis 2013 **6540$**	Avis 2013 **2954$**	Avis 2013 **4443$**	Avis 2013 **2837$**
Hausse moyenne **106$**	Hausse moyenne **157$**	Hausse moyenne **65$**	Hausse moyenne **209$**	Hausse moyenne **41$**	Hausse moyenne **240$**	Hausse moyenne **91$**

Tremblay défend la hausse de 3,3 %

Les « efforts de la Ville » améliorent la qualité de vie, plaide le maire

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN
ET KARIM BENESSAIEH

L'administration Tremblay dépeint son budget 2013 comme une « révolution » dans le financement des arrondissements, mais c'est plutôt la hausse de 3,3 % du fardeau des contribuables dans la foulée des révélations faites devant la commission Charbonneau qui a retenu l'attention.

Pour le maire Gérald Tremblay, ce budget 2013 est « un changement majeur dans l'histoire de la métropole », « une révolution » dans le financement des arrondissements.

« Le budget de Montréal est finalement arrivé à maturité, a renchéri le président du comité exécutif, Michael Applebaum. Notre réforme du financement a donné des résultats sonnants et trébuchants. »

Encore cette année, les dépenses de la Ville augmentent plus vite que l'inflation. Le budget 2013 se chiffrera à 4,9 milliards, en hausse de 2,7 %.

Comme cela avait été annoncé, la hausse de l'impôt foncier à Montréal sera de 3,3 %. Mais attention: il s'agit d'une moyenne. Certains secteurs seront plus touchés, d'autres moins. Les propriétaires du Plateau-Mont-Royal encaissent une hausse de 5,7 %. À l'inverse, elle sera pratiquement nulle à Anjou (0,5 %).

Une « maison moyenne » de 347 000$ vaudra ainsi une hausse de 107$ à son propriétaire, qui paiera 3400$ d'impôt foncier l'an prochain.

Selon le maire Gérald Tremblay, cet exercice se situe « dans la continuité de tous les efforts que [la Ville fait] depuis plus de 12 ans, avec l'amélioration de la qualité de vie » des citoyens.

Hausses en 10 ans « sous l'inflation »

Engagé depuis 2001 dans la réfection des infrastructures, le maire reconnaît qu'« il reste encore beaucoup de chemin à parcourir », mais affirme qu'il veut « respecter la capacité de payer » des contribuables.

Depuis les dernières élections, en 2009, l'impôt foncier a augmenté deux fois plus vite que l'inflation à Montréal, selon les documents du budget.

Le maire Tremblay nuance: « Depuis 2001, la charge globale des contribuables a été inférieure à l'inflation. »

« Ce budget, a dit pour sa part Michael Applebaum, est la somme des efforts de notre administration des deux dernières années. Nous avons réussi à assainir les finances publiques et à limiter l'accroissement des dépenses, pour sortir du cercle des coupures budgétaires constantes. »

L'impôt foncier, qui rapporte 3,2 milliards de dollars à la Ville, est sa principale source de revenus (67 %).

L'impôt foncier n'est pas le seul à augmenter dans la métropole. Les Montréalais doivent également s'attendre à une hausse de tarif dans les stationnements extérieurs. En doublant cette taxe au centre-ville, Montréal prévoit augmenter ses revenus de stationnement de près de 50 %, de 18,7 à 27,5 millions.

Montréal prévoit également récolter 197 millions en amendes.

Les 15 villes liées à la métropole verseront quant à elles 403 millions en quote-part à Montréal en 2013, une hausse de 2,6 %.

25 millions aux policiers

Encore cette année, les dépenses de la Ville augmentent plus vite que l'inflation. Le budget 2013 se chiffrera à 4,9 milliards, en hausse de 2,7 %.

Pour la première fois, le coût de la sécurité publique (police et sécurité incendie) dépasse le milliard de dollars. Il s'agit de la principale dépense de la métropole. Le gros de ces hausses s'explique par les augmentations salariales concédées aux policiers et aux pompiers.

Des 25 millions d'augmentation du budget du Service de police de la Ville de Montréal, 22 millions serviront à couvrir les augmentations salariales accordées aux policiers. Chez les pompiers aussi, les hausses de salaire expliquent la plus grande partie de la hausse de leur budget (9,9 millions des 14,1 millions).

La dette de Montréal diminue légèrement. Elle s'établira à 4,3 milliards en 2013.

Même si l'administration Tremblay s'était engagée à réduire de 1000 le nombre d'employés municipaux, leurs rangs ont plutôt continué à augmenter. Montréal en comptera 412 de plus en 2013.

À lui seul, l'arrondissement de Saint-Laurent profitera de la hausse de ses revenus pour embaucher 51 nouveaux employés. Outremont en ajoutera pour sa part 27.

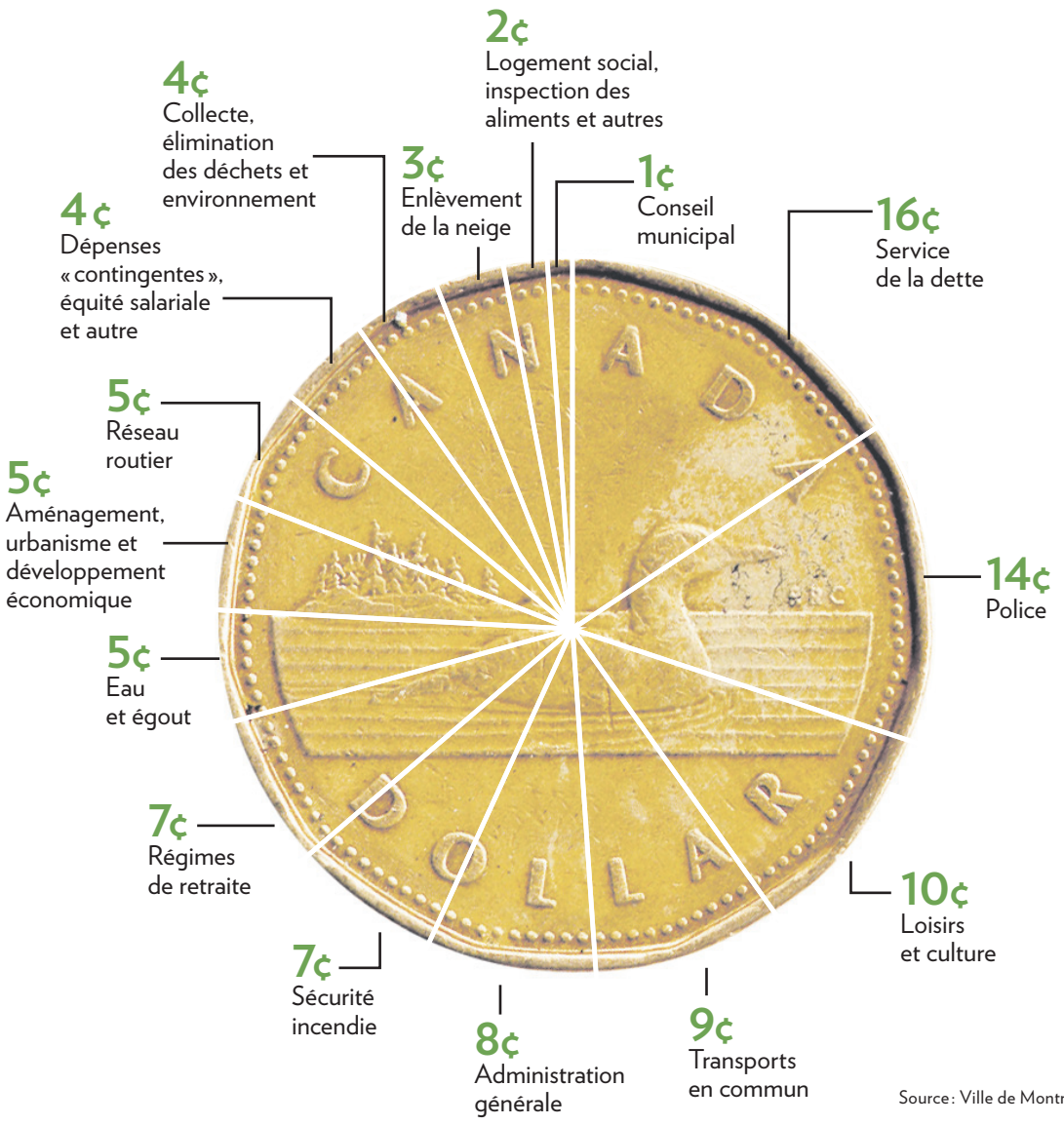
L'opposition indignée

Les deux oppositions ont, sans surprise, unanimement dénoncé le budget. « La bonne nouvelle de la journée, c'est que c'est probablement le dernier budget Tremblay. La mauvaise, c'est que les Montréalais vont payer le prix de la corruption », a lancé la chef de l'opposition, Louise Harel.

La deuxième opposition a quant à elle dénoncé la hausse de 3,3 %. « Je trouve le budget totalement indécent », a dit Richard Bergeron, chef de Projet Montréal. Il n'accepte surtout pas d'entendre l'administration Tremblay justifier une partie de cette hausse par les travaux requis pour retaper les infrastructures souterraines de Montréal. Le chef de la deuxième opposition croit que Montréal aurait dû éviter cette augmentation en raison des travaux de la commission Charbonneau, qui indiquent qu'un cartel semble avoir pris le contrôle des travaux d'égouts.

« UNE HAUSSE INÉVITABLE », L'ÉDITORIAL DE FRANÇOIS CARDINAL À LIRE EN PAGE A24.

OÙ VONT VOS DOLLARS D'IMPÔT FONCIER



Source: Ville de Montréal



MONTRÉAL BUDGET 2013

⓭ Rosemont-La Petite-Patrie	⓮ Saint-Laurent	⓯ Saint-Léonard	⓰ Sud-Ouest	⓱ Verdun	⓲ Ville-Marie	⓲ Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension
Valeur moyenne 2013 **389 000$**	Valeur moyenne 2013 **349 000$**	Valeur moyenne 2013 **467 000$**	Valeur moyenne 2013 **317 000$**	Valeur moyenne 2013 **340 000$**	Valeur moyenne 2013 **407 000$**	Valeur moyenne 2013 **366 000$**
Avis 2013 **3797$**	Avis 2013 **3439$**	Avis 2013 **4512$**	Avis 2013 **3171$**	Avis 2013 **3326$**	Avis 2013 **3833$**	Avis 2013 **3592$**
Hausse moyenne **150$**	Hausse moyenne **107$**	Hausse moyenne **93$**	Hausse moyenne **139$**	Hausse moyenne **75$**	Hausse moyenne **86$**	Hausse moyenne **141$**

HAUSSE DU FARDEAU FISCAL

La facture la plus salée sur le Plateau

KARIM BENESSAIEH ET PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Contrairement à 2012, les taxes locales des arrondissements n'engendrent aucune hausse globale supplémentaire du fardeau fiscal. Par contre, le portrait est très différent d'un arrondissement à l'autre. Pour les immeubles résidentiels, les arrondissements les plus touchés par les hausses sont Le Plateau-Mont-Royal (+ 5,1 %), Mercier-Hochelaga-Maisonneuve (+ 4,9 %) et Le Sud-Ouest (+ 4,6 %). Pour ces résidants, la hausse moyenne de la facture sera respectivement de 240$, 157$ et 139$.

Globalement, le budget 2013 est faste pour les 19 arrondissements de la ville, qui voient leurs transferts augmenter de 5,5 %, soit 52 millions.



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

Le maire Gérald Tremblay et le président du comité exécutif Michael Applebaum ont présenté le budget 2013, hier, à l'hôtel de ville de Montréal.

Dix arrondissements ont choisi d'imposer une taxe locale supplémentaire, qui vient s'ajouter aux 5¢ consentis par l'administration centrale. Ils étaient neuf en 2012. Huit de ces arrondissements sont dirigés par le parti du maire Tremblay, Union Montréal. Les deux autres sont gouvernés par l'opposition officielle, Vision Montréal.

Anjou se distingue par une baisse de près de 3¢ de sa taxe locale, et fait une croix sur des revenus de 1,7 million en 2013. Cette taxe supplémentaire varie de 9,16¢ les 100$ d'évaluation à Montréal-Nord à 1¢ dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Ce dernier arrondissement, dirigé par le maire Réal Ménard, de Vision Montréal, est d'ailleurs le nouveau venu dans ce groupe. La somme supplémentaire de 1 million sera affectée à la construction d'une nouvelle piscine.

Péréquation et hausses de budget

Globalement, le budget 2013 est faste pour les 19 arrondissements de la ville, qui voient leurs transferts augmenter de 52 millions, une hausse de 5,5 %. L'essentiel de cette hausse provient d'une somme de 30,6 millions accordée par la ville centre pour maintenir et améliorer leurs services. La péréquation vers les arrondissements les plus pauvres représente une enveloppe de 12 millions. Le fait que les arrondissements aient mis la main sur une partie de l'espace fiscal, soit 5¢, leur permet de compter sur 1,8 million, simplement grâce à la hausse des valeurs foncières.

Saint-Laurent est l'arrondissement dont le budget a le plus augmenté, soit de 10,9 %, pour s'établir à 79,5 millions en 2013. Ahuntsic-Cartierville (+ 7,2 %) et Ville-Marie (+ 7 %) sont les suivants. À l'autre bout du spectre, Saint-Léonard (+ 2,7 %) et Anjou (+ 3 %) sont ceux dont le budget est le moins inflationniste.

IMPÔT FONCIER

Locataires et gens d'affaires mécontents

La nouvelle hausse de l'impôt foncier décrétée par Montréal irrite les locataires, qui hériteront d'une importante partie de la facture. Le Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ) a dénoncé cette nouvelle augmentation de 3,3 %, qui est supérieure à l'inflation pour la quatrième année consécutive. « C'est clair que ça va se répercuter en hausse de loyer. Ce n'est pas une bonne nouvelle », a affirmé la porte-parole France Émond. Le regroupement souligne que les loyers montréalais ont augmenté du tiers depuis 10 ans. « Une partie importante est attribuable aux taxes », dénonce France Émond.

Les locataires ne sont pas les seuls à déplorer la hausse : la chambre de commerce du Montréal métropolitain s'est elle aussi jointe au concert des indignés. « Cette augmentation est imprudente dans le contexte économique encore difficile et incertain. Montréal souffre d'un taux de chômage anormalement élevé par rapport au reste de la province, a expliqué Michel Leblanc, président de la chambre. Tous paliers confondus, les contribuables de la métropole sont parmi les plus taxés en Amérique du Nord. Ils ont droit à un répit, d'autant plus que la commission Charbonneau démontre qu'un renforcement des processus de gestion engendrerait des économies importantes pour la Ville. »

— Pierre-André Normandin

PRIX DE LA JUSTICE DU QUÉBEC

APPEL DE CANDIDATURES

Le Prix de la justice du Québec a été institué pour rendre hommage à une personne qui s'est illustrée par son action à promouvoir les valeurs d'une justice à la portée de tous, intègre, impartiale et efficace.

Pour proposer une candidature pour le Prix de la justice 2012, rendez-vous au www.prixdelajustice.gouv.qc.ca, avant le 31 décembre 2012.



Conception de la médaille : Bozena Happach

LA PLUS HAUTE DISTINCTION HONORIFIQUE REMISE DANS LE DOMAINE JURIDIQUE

Pour plus d'information :
418 643-5140
1 866 536-5140

Québec

Un cadre du SPVM dans l'embarras

Sa belle-famille est ciblée par l'escouade Marteau et Lino Zambito

EXCLUSIF



FABRICE DE PIERREBOURG

Les scandales dans le domaine de la construction font des dommages collatéraux au Service de police de la Ville de Montréal. Un officier de haut rang du SPVM vient d'être muté à d'autres fonctions, loin des enquêtes, a appris *La Presse*. La raison : sa belle-famille est dans la ligne de mire de Revenu Québec et de l'escouade Marteau, qui a déjà fait des perquisitions dans certaines de ses entreprises de construction, à Laval.



PHOTO PATRICK SANFAÇON, ARCHIVES LA PRESSE

La belle-famille de Patrick Lalonde, assistant-directeur de la police de Montréal, les Mergl, a déjà connu des démêlés avec la justice. Elle possède plusieurs entreprises, dont Nepcon à Laval.

Patrick Lalonde, assistant-directeur, est le conjoint de Barbara Mergl. Les Mergl sont une famille de dirigeants de sociétés lavallois qui seraient proches du maire Gilles Vaillancourt.

Selon le registre des entreprises, le père, Anthony, est à la tête d'Industries A. Mergl avec sa fille Barbara. Il dirige aussi Nepcon Transports et Nepcon inc. avec plusieurs autres membres de la famille.

Les Mergl possèdent aussi une kyrielle d'autres entreprises, dont Construction Mergad, Les gestions Mergad, Mergl excavation et Les Paysages Mergl.

Construction Mergad et Nepcon ont fait l'objet de perquisitions le 11 octobre par l'escouade Marteau (UPAC), dont fait partie le SPVM, et le Bureau de la concurrence du Canada, dans le cadre d'une vaste enquête sur l'attribution des contrats à Laval.

« M. Lalonde va être muté à d'autres tâches pour préserver le lien de confiance, mais conserve sa fonction. Il ne s'occupe pas de dossiers en lien avec Marteau ou d'autres enquêtes du genre. »
— Ian Lafrenière, porte-parole du SPVM

En janvier 2012, la firme Nepcon devait notamment près de 560 000$ à Revenu Québec; le fisc a ainsi bloqué les comptes bancaires de l'entreprise. La firme s'est ensuite placée sous la protection de la Loi sur la faillite. Construction Mergad est elle aussi sous le coup d'une procédure similaire depuis l'été dernier.

Des démêlés par le passé

Ce n'est pas la première fois que la famille Mergl a des démêlés judiciaires. En 2000, Nepcon a été reconnue coupable de collusion dans l'attribution de contrats de déneigement du ministère des Transports du Québec dans la région métropolitaine et condamnée à payer une amende élevée.

La plupart de ces entreprises obtiennent depuis des années une part conséquente des contrats d'infrastructures attribués par la Ville de Laval (Nepcon est longtemps arrivée au deuxième rang, derrière les entreprises d'Antonio Accurso) et la Société de transport de Laval (STL).

Lors de son témoignage devant la commission Charbonneau, Lino Zambito a affirmé que Nepcon et Mergad faisaient partie d'un groupe organisé qui se partageait les contrats à Laval.

Les Mergl ont aussi leurs entrées dans le monde politique.

Jean-Jacques Beldié, un de leurs beaux-frères, est conseiller municipal à Laval et président de la STL.

Cette famille figure parmi les donateurs réguliers du parti PRO du maire Vaillancourt, ainsi que du Parti libéral du Québec (plus de 20 000$ au PLQ de 2001 à 2008 pour Anthony et René Mergl, 800$ en 2010 pour Barbara Mergl). Dans une moindre mesure, la famille a aussi contribué à l'Action démocratique du Québec et au Parti québécois.

Barbara Mergl a tenté sa chance en politique fédérale en 2004. Elle avait affronté Raymonde Folco pour l'investiture du Parti libéral du Canada dans la circonscription de Laval – une campagne secouée par des allégations d'écoute clandestine.

Muté subitement hier

Patrick Lalonde n'a pas rappelé *La Presse*. En fin de journée, hier, le commandant Ian Lafrenière, porte-parole du SPVM, a téléphoné pour expliquer que la situation de M. Lalonde, bien que connue, « a pris une tournure différente » à la suite des récentes perquisitions. Les événements se seraient précipités hier en après-midi, dans la foulée d'un premier appel de *La Presse*.

Loin de Marteau

« Il vient d'être rencontré par le chef Marc Parent, dit M. Lafrenière. M. Lalonde va être muté à d'autres tâches pour préserver le lien de confiance, mais conserve sa fonction. Il ne s'occupe pas de dossiers en lien avec Marteau ou d'autres enquêtes du genre. »

En plus de son emploi au SPVM, Patrick Lalonde est aussi dirigeant et propriétaire de la garderie privée subventionnée Papillon bleu, boulevard Cléroux, à Laval – à côté du siège de Construction Mergad.

Au ministère de la Famille, on explique que M. Lalonde a obtenu un permis le 31 janvier 2011 pour exploiter cette garderie de 60 places à 7$.

La Ville de Laval a vendu ce terrain à Patrick Lalonde et sa société à numéro en juin 2010, au coût de 232 000$. Sa valeur est actuellement estimée à 181 000$ au rôle d'évaluation de Laval.

« Nous étions au courant que M. Lalonde avait des intérêts dans une garderie », a précisé Ian Lafrenière.



SANDY LENDEMAIN DE TEMPÊTE



PHOTO JOHN MINCHILLO, ASSOCIATED PRESS

À New York, l'eau a envahi le chantier de construction de Ground Zero, en plus de paralyser le réseau de métro et de nombreuses routes.

NEW YORK PARALYSÉ

Sonnée, la côte est américaine. Décoiffé, l'Est canadien. Pour l'Amérique du Nord, qui retenait son souffle depuis quelques jours déjà, c'est un dur lendemain de veille. Au moins 29 morts aux États-Unis, 1 victime à Toronto, 8 millions d'Américains ayant passé la nuit à la chandelle et quelque 130 000 foyers canadiens qui ont eux aussi été privés d'électricité. *Sandy*, qui a mérité son surnom de *Frankenstorm*, a frappé fort. Très fort.

LOUISE LEDUC

Sandy a donné des airs de fin du monde à la côte est américaine hier, en plongeant dans son sillage des centaines de villes et de villages dans le noir, le silence et la peur. Le temps s'est arrêté à New York pendant toute une nuit. Des scènes surréalistes faites de rues désertées, de quais de métro inondés d'eau salée et de voitures complètement englouties sous les flots au cœur de Manhattan. Derrière lui, *Sandy* laisse une facture déjà évaluée à entre 10 et 20 milliards.

Pour la deuxième journée consécutive, la Bourse de New York est restée close, du jamais vu depuis les événements du 11 septembre 2001. La plupart des aéroports du Nord-Est américain sont demeurés fermés hier, tout comme les écoles. On estime qu'une semaine sera nécessaire avant que l'électricité ne soit totalement rétablie dans la seule ville de New York.

Deux centrales nucléaires, l'une à 72 km au nord de la mégapole et une autre située dans le New Jersey, ont été partiellement arrêtées lundi soir, tandis qu'une troisième, plus vétuste, était placée en état d'alerte.

État de catastrophe majeure

Le président américain Barack Obama a décrété hier en matinée l'état de « catastrophe majeure » dans les États de New York et du New Jersey. Les résidants touchés sont ainsi admissibles à des subventions exceptionnelles pour des aides à des logements temporaires et des réparations.

« Mon message au gouvernement fédéral : pas de bureaucratie. Envoyez des ressources aussi rapidement, intensément et longtemps que nécessaire », a lancé sans équivoque le président.

Devant un tel chaos, pas question pour Barack Obama de continuer sa campagne présidentielle tambour battant. Contrairement à George W. Bush qui avait été largement critiqué pour son manque d'empathie après le passage de *Katrina* en 2005, Obama est resté sur la côte Est pour constater les dégâts *de visu*.

Nombreux sauvetages

« Ne sortez pas ! », a imploré la mairie de New York, hier. Presque tous les Américains de la côte Est se sont calfeutrés chez eux. Les secouristes ont été débordés malgré les recommandations. Dans le quartier Queens, des incendies auraient détruit quelque 80 habitations.

L'un des sauvetages les plus spectaculaires des derniers jours a été celui, par hélicoptère, de l'équipage du trois-mâts NCSM *Bounty*, bateau très connu pour être apparu dans plusieurs films (notamment *Pirates des Caraïbes*). Lundi soir, 14 des 16 membres de l'équipage en perdition ont été secourus au large de la Caroline-du-Nord. Le corps d'une femme a été repêché, alors que le capitaine était toujours porté disparu.

Le Canada plutôt épargné

Au Canada, la seule personne qui a péri est une piétonne de Toronto, qui a été atteinte par des débris. En Ontario et au Québec, plus de 68 000 foyers ont été privés d'électricité.

« Le bilan aurait été plus important si c'était arrivé plus tôt dans la saison, souligne André Cantin, météorologue à Environnement Canada. Le vent a plus d'emprise sur les branches lorsque les feuilles n'ont pas commencé à tomber. »

Sandy est un véritable ouragan 2,0. En pleine nuit, c'est par Twitter que le gouverneur du New Jersey a prévenu qu'il pourrait signer un décret pour reporter l'Halloween. Et pendant ce temps, sur les réseaux sociaux, de fausses photographies de *Sandy* et de ses dégâts pullulaient. Le libéral Denis Coderre s'est d'ailleurs fait prendre en retransmettant à la ronde une photo trafiquée d'un gigantesque ouragan.

— Avec l'Agence France-Presse et La Presse Canadienne

+ À lire aussi

Le prix de *Sandy*
Ariane Krol, Débats
A24

Des dégâts pour les uns, du travail pour les autres
AFFAIRES

Sandy, la mauvaise blague
Nathalie Petrowski
ARTS

Le marathon de New York aura lieu malgré *Sandy*
SPORTS

LAPRESSE.CA

Voyez les textes et les vidéos de nos envoyés spéciaux sur **lapresse.ca/sandy**

DAPHNÉ CAMERON
JEAN-THOMAS LÉVEILLÉ
EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE
RICHARD HÉTU
CHRISTIAN MERCIARI
MARTIN LEBLANC



PHOTO EDUARDO MUNOZ, REUTERS

À Hoboken, au New Jersey, de nombreux véhicules ont été inondés.

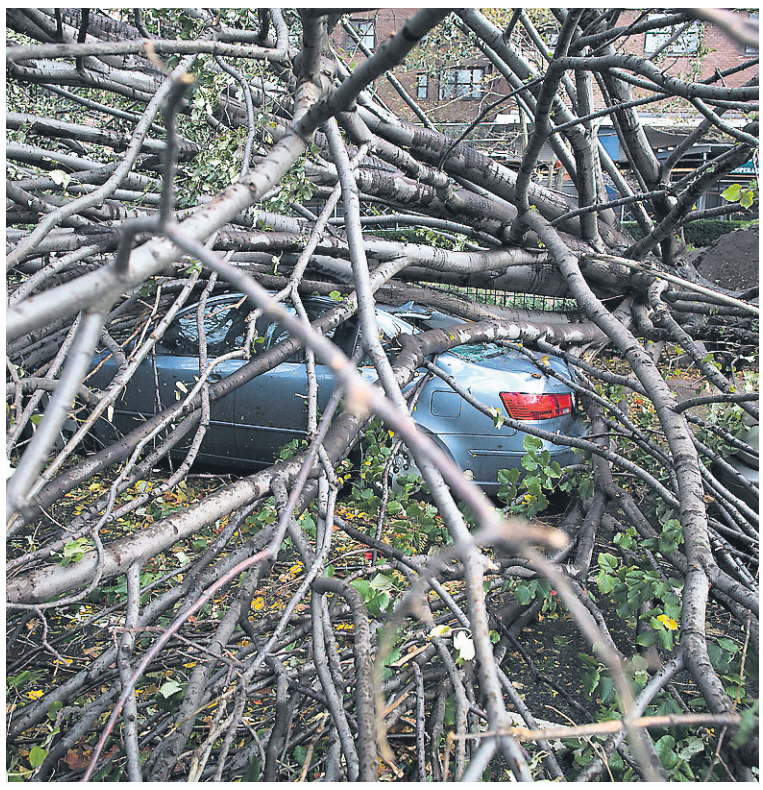


PHOTO JOHN MINCHILLO, ASSOCIATED PRESS

Dans le Lower East Side, des arbres affaissés ont emprisonné cette voiture.

Non, ce n'était pas un film catastrophe



RICHARD HÉTU
COLLABORATION SPÉCIALE
NEW YORK

La grande panne d'électricité du 15 août 2003 avait engendré une atmosphère bon enfant à New York, où les citoyens les plus âgés avaient toujours en mémoire les scènes de pillage qui avaient suivi la panne de 1977.

Dans la journée, des New-Yorkais s'étaient improvisés agents de circulation pour aider les piétons et les automobilistes à traverser les intersections sans signalisation. En soirée, ils avaient envahi les trottoirs et les restaurants pour célébrer à la chandelle un sentiment de solidarité né de leur dernière épreuve commune, les attentats du 11 septembre 2001 contre le World Trade Center.

L'ouragan *Irene*, qui s'était transformé en tempête tropicale avant de frapper la Grosse Pomme le 28 août 2011, avait fait craindre le pire aux New-Yorkais. Ce jour-là, il avait plu dru et venté fort, mais les dégâts avaient été relativement mineurs à Manhattan et dans les autres arrondissements de la ville.

Lundi, 9 ans après sa dernière grande panne d'électricité et 14 mois après sa dernière tempête majeure, la ville de New York a de nouveau été plongée en partie dans le noir et prise d'assaut par des vents violents et de fortes pluies. Cette fois-ci, cependant, l'atmosphère était tout sauf bon enfant. Et les dégâts sont loin d'être mineurs.

Sang-froid perdu

En fait, plusieurs New-Yorkais ont vécu hier leur expérience la plus traumatisante depuis les attentats du 11 septembre 2001. Les pertes humaines et matérielles causées par *Sandy* ne sont certes pas comparables à celles engendrées par les kamikazes d'Al-Qaïda. Mais la tempête de lundi est le premier événement depuis les attaques contre le World Trade Center qui a fait perdre aux New-Yorkais leur sang-froid habituel.

Plusieurs New-Yorkais ont vécu hier leur expérience la plus traumatisante depuis les attentats du 11 septembre 2001.

Le moment où *Sandy* a atteint son paroxysme à New York n'est pas étranger à la réaction angoissée des citoyens de la ville. La nuit était tombée depuis plus d'une heure lorsque les vents les plus violents de la tempête ont soufflé sur la ville, en faisant tanguer littéralement les édifices d'une certaine hauteur.

Dans le même temps, l'East River et l'Hudson River ont commencé à sortir de leur lit et à inonder en partie le sud de Manhattan. Dans le quartier East Village, les eaux se sont engouffrées dans l'Avenue C, et ont rapidement monté jusqu'au toit des voitures.

Et comme si la situation n'était pas déjà assez dramatique, une violente explosion dans une centrale électrique située dans la 14e Rue a plongé dans le noir tout le sud de Manhattan, de la 34e Rue à Battery Park City, à la pointe de l'île.

Plusieurs New-Yorkais résidant dans cette partie de Manhattan ont alors allumé des chandelles. Mais ils n'avaient pas le cœur à la fête, comme lors de la grande panne d'électricité du 15 août 2003. Et ils n'étaient pas aussi insouciants que le 28 août 2011 devant *Irene*.

En voyant ces rues inondées dans un Manhattan privé d'électricité, plusieurs d'entre eux ont dû avoir l'impression de se retrouver dans un film catastrophe. Est-ce ainsi que Hollywood imaginerait la fin du monde?

Hier matin, en sortant la tête par la fenêtre ou en descendant dans la rue, ces New-Yorkais ont pu constater que les eaux de l'East River ou de l'Hudson River s'étaient retirées. Ils ont également pu voir des débris partout et plusieurs voitures garées à des angles insolites, après avoir été déplacées durant la montée ou le retrait des eaux.

Mais ce n'était pas un film. C'était la réalité. Et les New-Yorkais devront subir les conséquences des inondations causées par *Sandy* pour encore plusieurs jours. Non seulement plusieurs d'entre eux pourraient-ils être privés d'électricité pendant une semaine, mais ils pourraient également avoir à se passer de leur métro mythique, dont sept tunnels se sont remplis d'eau, pour une période indéterminée.

Même les attentats du 11 septembre 2001 n'auront pas eu cet impact sur la vie des New-Yorkais.

Le seul compte bancaire qui vous offre 1 500 milles de récompense AIR MILES

De quoi vous offrir un vol de courte distance[1]

Ouvrez un nouveau **compte bancaire AIR MILES**MD† de BMO et obtenez 1 500 milles de récompense AIR MILES[2] en prime. **De plus, vous pourriez accumuler jusqu'à 1 500 milles supplémentaires chaque année[3].**

Renseignez-vous à **bmo.com/1500AM/fr**

/BMOCommunaute

AIR MILES MD† Des voyages et bien davantage

BMO MD Banque de Montréal

Ça a du sens. Profitez.MD

[1] Sous réserve de modifications. Le nombre de milles de récompense exigés pour les vols est établi selon les horaires de basse et de haute saison du Programme de récompense AIR MILES. Par exemple: Basse saison — du 8 janv. au 28 févr., du 1er avril au 31 mai et du 16 sept. au 15 déc. Haute saison — du 1er au 31 mars, du 1er juin au 15 sept. et du 16 déc. au 7 janv. Le nombre de milles de récompense requis est déterminé selon la date de départ. Le nombre de milles de récompense indiqué s'applique pour un vol aller-retour. Toutes les récompenses sont offertes sous réserve des modalités du Programme de récompense AIR MILES et peuvent être modifiées de temps à autre ou supprimées sans préavis. Certaines restrictions s'appliquent. Les quantités peuvent être limitées. Pour obtenir des billets d'avion, vous devez accumuler suffisamment de milles de récompense AIR MILES dans votre solde Rêves. Les adhérents doivent payer les taxes, les suppléments de carburant et les autres frais applicables aux voyages par avion obtenus en échange de milles de récompense AIR MILES. Pour les récompenses liées aux voyages, il est possible que les réservations doivent être faites au moins deux jours à l'avance et qu'elles soient assujetties à la disponibilité auprès des fournisseurs participants. D'autres options de vols peuvent être offertes moyennant des milles de récompense additionnels. Consultez les modalités du Programme de récompense AIR MILES à airmiles.ca pour en savoir plus ou communiquez avec le Service à la clientèle d'AIR MILES au 1-888-AIR-MILES (1-888-247-6453). [2] L'offre de prime de 1 500 milles de récompense AIR MILES est en vigueur du 24 octobre 2012 au 30 novembre 2012, et n'est valable que pour les nouveaux comptes. Le terme «nouveau compte» ou «nouveau programme de services bancaires» désigne un compte bancaire de BMO ou un programme de services bancaires de BMO ouvert au nom d'un client qui n'a aucun autre compte de BMO ou programme de services bancaires de BMO depuis le 1er août 2012. La prime est versée après: 1) l'établissement d'un crédit préautorisé (dépôt direct) dans un nouveau Compte admissible ou 2) l'établissement d'un prélèvement automatique (règlement de factures) dans un nouveau Compte admissible combiné au dépôt d'au moins 1 500 $ CA dans un nouveau Compte admissible. Par «Compte admissible», on entend notamment un compte de chèques principal ou un compte d'épargne à taux Avantageux établi en tant que compte principal du programme. Le compte principal est le compte que vous avez désigné pour payer les frais bancaires (frais de programme mensuels, frais de transaction, etc.). Les transactions obligatoires, soit: 1) un dépôt fait par suite de l'établissement d'un crédit préautorisé ou 2) le dépôt de 1 500 $ combiné à un retrait fait par suite de l'établissement d'un prélèvement automatique, doivent être inscrites à votre nouveau compte admissible au plus tard le 31 décembre 2012. Limite d'une prime par compte. Les milles de récompense en prime seront versés dans votre compte d'adhérent AIR MILES au plus tard le 15 février 2013. [3] Voici d'autres façons d'obtenir des milles de récompense AIR MILES supplémentaires dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO: Des milles de récompense AIR MILES sont accordés pour les achats par carte de débit (moins les remboursements) portés à votre compte de chèques principal lié au programme de services bancaires courants AIR MILES de BMO. Le nombre de milles de récompense accordés est arrondi au nombre entier inférieur. Aucune fraction de mille de récompense n'est attribuée. Un mille de récompense AIR MILES est accordé par tranche de 30 $ d'achats réglés avec votre carte de débit, jusqu'à concurrence de 50 milles de récompense AIR MILES par mois, soit 600 milles de récompense AIR MILES par année. Des milles de récompense AIR MILES peuvent être accordés si vous maintenez en tout temps un solde mensuel minimal de 3 000 $ dans votre compte de chèques principal désigné comme compte principal dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO. Le compte principal est le compte que vous avez désigné pour payer les frais bancaires (frais de programme mensuels, frais de transaction, etc.). Un maximum de 50 milles de récompense AIR MILES par mois, jusqu'à concurrence de 600 milles de récompense AIR MILES par année, peuvent être accordés dans le cadre du programme de services bancaires AIR MILES de BMO si vous maintenez un solde mensuel minimal de 3 000 $. Un maximum de 25 milles de récompense AIR MILES par mois, jusqu'à concurrence d'une prime de 300 milles de récompense AIR MILES par année, peuvent être accordés si vous êtes titulaire d'une carte MasterCard BMO AIR MILES World. MD Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal. MD†/MC† Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par LoyaltyOne, Inc. et par la Banque de Montréal.

SANDY LENDEMAIN DE TEMPÊTE

« C'est terrible là-bas »

Impressionnantes évacuations pour les résidants des îles côtières du New Jersey

DAPHNÉ CAMERON

NEW JERSEY — Inondés, plongés dans le noir et coupés du reste du monde, les habitants des îles côtières du New Jersey ont commencé à fuir les dommages causés par *Sandy*. Après avoir été laissés à eux-mêmes durant trois jours, les citoyens qui avaient sous-estimé l'ampleur de la supertempête en bravant l'ordre d'évacuation obligatoire décrété par le gouverneur de l'État ont enfin pu être secourus par les équipes d'urgence.

La route reliant l'île de Seaside à la ville de Toms River s'était transformée en rivière à perte de vue, hier, un bateau échoué sur son flanc à l'horizon.

Des camions surélevés ont fait la navette sur le pont d'eau pour permettre aux secouristes d'accéder à la zone inondée, où vivent près de 30 000 personnes. Pompiers et policiers ont ensuite dû naviguer dans les rues fantômes de la ville dans de plus petites embarcations.

À Seaside, quelques centaines de personnes ont ainsi pu être secourues, souvent en pyjama, avec pour seules possessions un ou deux sacs-poubelle remplis d'effets personnels. Cette scène s'est répétée un peu partout sur la côte, de Sandy Beach à Cape May.

Les secouristes ont retrouvé Julie et Damon Burr pendant qu'ils marchaient dans les rues, l'eau à la hauteur de la taille. Ils tentaient de regagner la terre ferme par eux-mêmes.

« C'est absolument terrible là-bas », a laissé tomber Julie Burr en descendant du camion. « Il était impensable pour nous de rester. Je ne pense pas qu'on aurait pu survivre dans cet état très longtemps. En y repensant, nous avons été chanceux d'être aussi rapidement repérés par les secouristes », a-t-elle ajouté, pendant que son petit chien Lola frissonnant sous son bras.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Les habitants des îles côtières du New Jersey qui avaient bravé l'ordre d'évacuation ont été secourus, hier.

Inondation et crevaison

L'île de Seaside est connue parce qu'on y tourne depuis plusieurs années *Jersey Shore*, téléréalité la plus célèbre des États-Unis. Kelly et Lorrie pourraient sans conteste faire partie de la distribution, grâce à leur look clinquant et leurs ensembles de jogging moulants. L'œil de la tempête *Sandy* a touché terre lundi vers 20 h à Atlantic City, à environ 50 km au sud de Seaside. Mais ses effets se sont fait sentir bien avant. L'histoire rocambolesque des colocataires en témoigne.

« Nous avons organisé une fête ouragan *Sandy* à la maison avec sept de nos amis. Mais quand nous avons perdu l'électricité vers 17 h et que l'eau a commencé à entrer dans la maison, on a eu très peur et nous avons tous foncé vers le pont en fourgonnette », a expliqué Kelly.

« Mais il était inondé, a-t-elle ajouté. En rebroussant chemin, nous avons eu une crevaison. Nous avons réussi à nous réfugier de justesse dans un hôtel avant le plus fort de la tempête. Mais vers minuit, l'eau est entrée de plein fouet dans notre chambre d'hôtel. Le premier étage a été complètement enseveli sous l'eau comme dans le film *Titanic* ! »

Même des policiers de Seaside ont été prisonniers des flots. Chris Raya, agent du Service de police de Toms River, a été pris de court par la vitesse de la marée. « Je traversais le pont pour me réfugier sur la côte lorsque, tout à coup, l'eau nous a barré la route. En cinq minutes, l'île a été inondée ! »

« Il était impensable pour nous de rester. Je ne pense pas qu'on aurait pu survivre dans cet état très longtemps. En y repensant, nous avons été chanceux d'être aussi rapidement repérés par les secouristes. »

— Julie Burr, évacuée

Une autre rescapée, Anne Szymczak, 92 ans, a raconté qu'elle n'avait jamais vu la nature se déchaîner aussi violemment. « La dernière fois que l'océan et la baie se sont rencontrés dans l'île, c'était en 1955, mais ce n'était rien comparé à *Sandy* », a affirmé la minuscule dame au visage souriant et ridé. « L'eau est entrée de façon torrentielle dans la maison en moins de cinq minutes. Ce fut l'un des moments les plus impressionnants de ma vie. »

FABRICVILLE
MEILLEURE QUALITÉ MEILLEURS PRIX www.fabricville.com



TOUS les TISSUS de draperie et d'ameublement en magasin 40% de rabais

SOLDE DÉCOR MAISON!



40% de rabais TOUS les RIDEAUX prêts-à- poser*
*à l'exception de Commonwealth, Signature et Promo



TOUTE la QUINCAILLERIE MODULAIRE en bois ou en métal 40% de rabais

TOUS les ENSEMBLES DE TRINGLE décorative EN BOIS 40% de rabais

Cartes cadeaux FABRICVILLE disponibles en magasin ou en ligne

Service à domicile GRATUIT 514.388.6600

CENTRE-VILLE 354, rue Ste-Catherine ouest 514.866.1821
PLACE VERSAILLES 7275, rue Sherbrooke est 514.493.6666
GALERIES LAVAL 1625, boul Le Corbusier 450.978.1313
LASALLE 8469, boul. Newman 514.365.8045
DORVAL 2050, boul. St-Regis 514.683.4550
MONTRÉAL 5250, rue Paré (à l'est de Décarie) 514.733.7118
CENTRE GREENFIELD PARK 3566, boul. Taschereau 450.672.6884
AVOISINANT LES PROMENADES ST-BRUNO 1311, boul. St-Bruno 450.653.1303

Prix annoncés valables pour membres club elite seulement. Prix non-membres disponibles en magasin. Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, LA PRESSE

Les rues d'Atlantic City ont été inondées à la suite du passage de *Sandy*.

Dégâts importants à Atlantic City

DAPHNÉ CAMERON

Le réveil a été pénible, hier, pour les sinistrés d'Atlantic City, qui ont été frappés par l'œil de la tempête lorsque *Sandy* a touché terre.

La ville, qui a fait l'objet d'une évacuation obligatoire le week-end dernier, n'est redevenue accessible qu'aux médias et aux véhicules d'urgence, en matinée. La route d'une quinzaine de kilomètres était toutefois jonchée de nombreux débris. À Pleasantville, à environ 10 km d'Atlantic City, un bateau se trouvait même en plein centre d'une rue résidentielle.

L'eau a monté de plusieurs mètres dans les rues du quartier pauvre de Ventnor Heights au moment où *Sandy* est arrivée. Les fortes bourrasques de vent ont eu raison d'une partie de la célèbre promenade au bord de l'océan.

« J'ai vécu l'ouragan *Irene* l'an dernier, et *Sandy*, c'était 1000 fois pire ! », a déclaré un habitant du quartier inondé, Pete Mazzaruli.

La dépression s'essouffle au Québec
Du temps variable pour l'Halloween

Les citrouilles et les chapeaux de sorcière ne partiront pas au vent, ce soir. Par contre, les enfants (et leurs parents) devraient apporter un parapluie lorsqu'ils partiront faire la tournée des bonbons.

Le centre de la dépression qui a frappé la côte est américaine au cours des deux derniers jours devrait atteindre le Québec ce matin. Pas de panique : « Comme la dépression est en train de mourir, les effets menaçants sont en grande partie derrière nous », indique André Cantin, météorologue à Environnement Canada.

On prévoit des conditions nuageuses et des averses parfois fortes jusqu'à vendredi. Le temps sera variable, car les nuages sont « fragmentés » lorsqu'une dépression s'essouffle.

Pour la soirée de l'Halloween, les probabilités d'averses seront de 60 à 70 %. « Si on est chanceux, il y aura une accalmie en soirée, mais il serait plus prudent d'apporter un parapluie », souligne André Cantin. Il ventera peu dans la région de Montréal, mais les vents seront plus importants au Saguenay–Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et sur la Côte-Nord.

Le Québec a connu les impacts les plus importants de la dépression dans la nuit de lundi à hier, quand des rafales de 70 à 90 km/h ont été enregistrées par endroits.

La dépression a aussi apporté du temps chaud dans la province. Le mercure a frôlé les 20 degrés hier, un temps largement au-dessus de la normale de saison de 9 degrés. Le record de chaleur pour un 30 octobre, enregistré en 1989, est de 20,5 degrés.

— Catherine Handfield

Un bon coup pour Instagram



NATHALIE COLLARD
MÉDIAS

L'ouragan *Sandy* marquera-t-il un tournant dans l'évolution d'Instagram comme la révolution iranienne et le Printemps arabe l'ont fait pour Twitter? La question se pose, car au plus fort de la tempête, lundi soir, les utilisateurs de ce réseau de partage de photos échangeaient 10 photos à la seconde, selon son président, Kevin Systrom, qui évalue à plus de 230 000 le nombre de clichés accompagnés du mot-clé #sandy.

Instagram est une application mobile pour téléphones intelligents qui permet de partager et de diffuser nos photos sur Twitter, Facebook et tumblr. Rachetée par Facebook en avril dernier pour la rondelette somme de 750 millions de dollars, Instagram compte plus de 80 millions d'utilisateurs dans le monde qui échangent plus de 5 millions de photos par jour. C'est l'équivalent de Twitter, mais avec des images plutôt que des mots.

Kevin Systrom ne s'en cache pas, il souhaite qu'Instagram soit davantage qu'une plateforme pour afficher des photos de plats gastronomiques ou de chatons. Avec l'ouragan *Sandy*, Instagram s'est donc rapproché de son objectif de devenir un réseau social d'information vers lequel les gens se tournent lorsqu'il se passe quelque chose de spectaculaire.

Le piège des photos truquées

Ce type de photojournalisme citoyen comporte toutefois des pièges, comme on a pu le voir lundi. Plusieurs photos truquées ont circulé (on en trouve sur le site instacane.com, agrégateur des photos de l'ouragan). Comment vérifier leur authenticité, tout comme celle des vidéos? «La première étape est de vérifier l'image en communiquant avec la personne qui l'a prise afin qu'elle nous en dise plus sur le contexte, note Craig Silverman, journaliste, fondateur du site Regret the Error et membre du Poynter Institute. Pour Instagram, on peut demander à la personne de nous envoyer l'original, sans filtre.»



OURAGAN SANDY PAR INSTAGRAM – PHOTO AMANDA MORRISON

Lundi soir, les utilisateurs d'Instagram partageaient 10 images de *Sandy* à la seconde. Plus de 230 000 photos avaient le mot-clé #sandy.

En effet, Instagram offre la possibilité d'utiliser 15 filtres pour ajouter des effets spéciaux. Mais dans un contexte d'information, est-ce éthique d'altérer la réalité pour rendre la scène plus esthétique?

«Cela peut poser problème durant une tempête, alors que les images les plus précises sont celles qui sont les plus réalistes possible, observe Craig Silverman. Pour éviter la confusion, les médias d'information devraient souligner que les photos proviennent d'Instagram et indiquer aux lecteurs qu'elles peuvent avoir été modifiées à l'aide d'un filtre.»

Pour Richard Bégin, professeur adjoint au département d'études cinématographiques de l'Université de Montréal, le filtre est aussi une façon pour le témoin d'un événement d'exprimer une émotion.

«En utilisant un filtre, le témoin se met en scène comme le journaliste qui utiliserait un point d'exclamation pour accentuer une émotion. Ce sont des questions qui nous ramènent à la notion d'objectivité.»



Malgré le fait que le pétrole et le gaz naturel répondent encore à la grande majorité des besoins énergétiques des Québécois, il fait partie de la vision d'Enbridge d'amorcer les changements énergétiques essentiels afin de mieux se préparer pour l'avenir.

Grâce à notre programme **Énergie Renouvelable**, nous avons investi plus de 3 milliards $ dans des projets d'énergie durable. Parmi ceux-ci se trouve la ferme éolienne de Lac-Alfred, dans la vallée de la Matapédia, qui, une fois terminée, produira suffisamment d'énergie éolienne pour subvenir aux besoins de plus de 70 000 demeures!

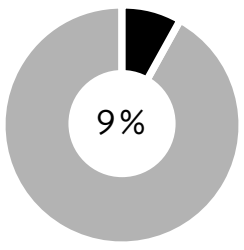
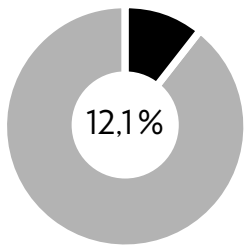
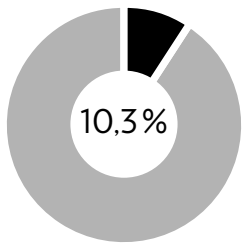
Et ce n'est là qu'un des exemples de notre engagement à contribuer au *changement* – parce que bâtir un avenir plus propre et plus vert se fait d'abord en investissant nos propres énergies.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

Enbridge.com/EnergieRenouvelable

ENBRIDGE
L'énergie à l'œuvre

RAPPELS D'ALIMENTS AU CANADA : UN SOMMET EN SIX ANS

2009-2010	2010-2011	2011-2012
212 rappels d'aliments	264 rappels d'aliments	301 rappels d'aliments (plus haut nombre depuis six ans)
		
9 % dus à une matière étrangère dans l'aliment	12,1 % dus à une matière étrangère dans l'aliment	10,3 % des rappels étaient dus à une matière étrangère dans l'aliment (métal, verre, cheveux, souris, dent, etc.)

La moitié des plaintes concernent la présence de matière étrangère dans les aliments*

En 2012** : 842 plaintes

En 2011 : 1109 plaintes

En 2010 : 1160 plaintes

* Sur un total d'environ 2000 plaintes de consommateurs reçues par l'ACIA, par an.

** Nombre de plaintes concernant la présence de matière étrangère jusqu'à maintenant

Source : Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)

Des souris et des dents

L'Agence d'inspection des aliments a reçu 842 plaintes pour des matières étrangères dans la nourriture



EXCLUSIF

MARIE ALLARD

En ce jour d'Halloween, la mésaventure d'une résidante de Calgary devrait vous empêcher d'abuser du chocolat. Le 17 janvier, la femme a trouvé une dent cassée dans la tablette Dairy Milk qu'elle venait de croquer. Cette dent, dont on voyait la racine, n'était pas la sienne.

Jusqu'à maintenant, 842 plaintes concernant la présence de matière étrangère dans la nourriture ont été reçues par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), en 2012. L'an dernier, 1109 plaintes à ce sujet ont été compilées. Après avoir reçu ces plaintes, l'ACIA mène une enquête destinée à établir s'il y a présence d'un risque, « ainsi que la source et l'étendue du problème », a expliqué Guy Gravelle, porte-parole de l'ACIA. « Pour la grande majorité de ces aliments, l'ACIA peut déterminer d'où proviennent ces matières étrangères ».

Dans le cas de la Dairy Milk, une analyse en laboratoire a confirmé que l'objet trouvé « semble être une dent », selon un rapport de l'ACIA obtenu par *La Presse* en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Après examen, Kraft a établi que la dent avait pu être confondue avec… une noix de cajou. « Comme la dent est plus petite qu'un cajou, et de couleur semblable, il est possible qu'elle puisse passer à travers le processus de tri », a indiqué Kraft. Il s'agissait d'une Dairy Milk à la noix de coco grillée et aux noix de cajou.

Souris dans des croustilles et des épinards

Megan Nagle et Benjamin Stoddard, de Smiths Falls, près d'Ottawa, ont quant à eux découvert une souris dans un sac de croustilles Miss Vickie's au sel et au vinaigre, le 3 janvier. « En l'ouvrant, ils ont remarqué une mauvaise odeur provenant du sac, mais ont continué à manger, précise le rapport de l'ACIA. Au milieu du paquet, ils ont trouvé une souris morte. » Elle n'était pas frite.

« En l'ouvrant, ils [un couple de Smiths Falls] ont remarqué une mauvaise odeur provenant du sac, mais ont continué à manger. Au milieu du paquet, ils ont trouvé une souris morte. » — Tiré du rapport de l'ACIA

Deux souris ont été trouvées dans des trappes, près de portes et dans un entrepôt de l'usine de Cambridge, en Ontario, où sont faites les croustilles, mais des mois auparavant. « Toutes les mesures de lutte contre les ravageurs étaient en place au moment de la production », note l'ACIA. L'agence fédérale n'a pas pu déterminer quel était le mode d'entrée de la souris dans les Miss Vickie's. Joint par *La Presse*, Donald F. Morris, avocat du couple qui a trouvé la souris, n'a pas voulu commenter l'affaire.

Une autre souris a surpris un résidant de Whitby, en Ontario, en se trouvant dans un paquet d'épinards prélavés de marque Queen Victoria, le 14 avril. « J'ai mangé des épinards provenant d'un contenant dans lequel il y avait une souris morte, en décomposition », s'est-il plaint à l'ACIA. Produits par Ippolito Fruit and Produce, de Burlington, en Ontario, ces épinards passent notamment sous un détecteur de métal et un système de triage optique. « Il semble que cela soit un événement isolé », indique l'agence fédérale.

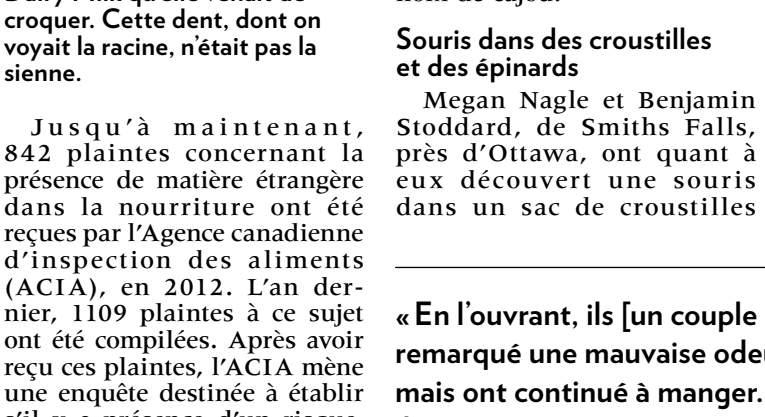
Mauvais matin

À Havelock, en Ontario, une femme s'est arrêtée dans un Tim Hortons pour acheter un sandwich Timatin, le matin du 1er décembre. « Pendant que je le mangeais, je me suis étouffée, puis j'ai craché un morceau blanc qui semble être du plastique dur », a-t-elle raconté à l'ACIA. Cette pièce de plastique, longue de 2 cm, était peut-être dans la galette d'œuf du Timatin, produite par l'entreprise Global Egg/Egg Solutions, puis elle a été livrée surgelée chez Tim Hortons.

Au cours des six mois précédents, Global Egg a reçu 10 plaintes, dont 3 liées à la présence de plastique ou de métal dans des galettes d'œufs. Néanmoins, l'ACIA n'a pas pu déterminer l'origine de cette matière étrangère.

« Le but de ces enquêtes est de s'assurer que si un aliment pose un risque aux consommateurs, il soit enlevé des étagères le plus vite possible », a dit M. Gravelle.

— Avec la collaboration de William Leclerc



Des erreurs qui peuvent être évitées

MARIE ALLARD

Tous les cas d'objets douteux dans les aliments peuvent être prévenus, selon Sylvain Charlebois, de l'Université de Guelph, en Ontario. « Il est certain que tout cela peut être évité avec l'achat de technologies qui permettent de mieux détecter la présence de corps étrangers », indique le spécialiste de la sécurité alimentaire.

M. Charlebois a visité récemment l'usine du groupe Ippolito, où ont été emballés des épinards dans lesquels une souris a été trouvée (voir texte ci-dessus). « L'entreprise s'est ajustée en achetant de la nouvelle machinerie de l'Ohio, indique le professeur. Quand on inspecte l'ensemble de la chaîne de production, on est convaincus qu'il est pratiquement impossible de voir un corps étranger y entrer. Tout est inspecté par des ordinateurs très perfectionnés, pas par des employés. C'est vraiment impressionnant. »

Bien sûr, cela a un prix. « Nous avons investi de 3 à 4 millions dans du nouvel équipement au cours des dernières années, confirme Steve Dimen, directeur général de l'expansion du groupe Ippolito. Cela a amélioré la manipulation du produit et nous a gardés à jour en matière de salubrité des aliments. »

Grâce au dollar fort

Grand avantage : la vigueur du dollar permet aux transformateurs canadiens d'acheter ces technologies à moindre coût. « Depuis un an ou deux, ils le réalisent et passent à l'action », note M. Charlebois.

Kraft, qui a produit la Dairy Milk dans laquelle une dent a été découverte, a aussi agi. « Ce cas nous a donné l'occasion de réviser nos protocoles de qualité, indique Stephanie Minna Cass, porte-parole de Kraft Canada. Depuis, nous n'avons eu aucun événement similaire. »

Quant à elle, Global Egg affirme que son enquête interne démontre que la pièce de plastique trouvée dans un Timatin ne provient pas de son usine. « Nous faisons toujours des vérifications très strictes », assure Noelle Foot, directrice des ressources humaines, de la santé et de la sécurité chez Global Egg.

Quelques erreurs – dues aux humains ou à des bris d'équipement – surviendront toujours. « Ça va continuer d'arriver, reconnaît M. Charlebois, mais de moins en moins souvent. »

Les gouvernements dépensent moins en santé

Les ménages paient davantage pour avoir accès à des soins

SARA CHAMPAGNE

Pendant que les dépenses de santé au Canada diminuent pour la troisième année consécutive, les dépenses provenant du privé grimpent de façon constante. Et ce sont les ménages, donc les individus, qui sortent davantage d'argent de leur poche pour avoir accès à des soins ou à des services médicaux.

Selon un rapport rendu public hier par l'Institut canadien d'information sur la santé (ICIS), qui décortique les investissements faits dans le secteur de la santé depuis 1975, les dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont jamais été aussi faibles depuis 1997. Il est question d'une hausse annuelle projetée d'à peine 3,1 %. Malgré tout, la santé demeure le poste budgétaire le plus important.

Concrètement, le total des dépenses dans l'ensemble du Canada devrait s'élever à 207 milliards en 2012, soit environ 5948 $ par habitant. Le Québec et la Colombie-Britannique sont les provinces qui investissement le moins par habitant, soit respectivement 3513 $ et 3690 $. L'Alberta injecte 4606 $ par personne.

Selon un rapport rendu public hier, les dépenses des gouvernements provinciaux et territoriaux n'ont jamais été aussi faibles depuis 1997.

Quant aux dépenses provenant du privé, l'ICIS prévoit que 62,8 milliards seront dépensés en 2012, avec une croissance de 4,6 %, comparativement à 60 milliards en 2011, et à 56,9 milliards en 2010. La plus forte proportion (14,5 %) provient des ménages, c'est-à-dire des individus. Ces dépenses peuvent englober autant le paiement d'un stationnement à l'hôpital que des soins dentaires ou de la vue. L'autre proportion, soit 11,7 %, provient des assurances privées, la plupart du temps pour des médicaments, et 3,3 % provient d'autres sources, notamment de dons versés à des fondations d'hôpitaux.

Le vice-président aux programmes de l'ICIS, Jean-Marie Berthelot, explique que le phénomène de baisse des dépenses de la part du gouvernement s'était déjà produit dans les années 90. « Historiquement, lorsqu'on vit une récession, il y a par la suite un contrôle plus serré des dépenses, notamment pour réduire le déficit, explique-t-il. Et les provinces ont tendance à mettre l'accent sur l'optimisation du système de santé. C'est le cas en Ontario pour les médicaments, mais aussi pour la rémunération des médecins, qu'on veut geler. »

L'argent aux hôpitaux

Toutes provinces confondues, la plus forte proportion des dépenses en santé est toujours injectée dans les hôpitaux. Les médicaments arrivent en deuxième place, suivis de la rémunération des médecins. À ce chapitre, on constate que le Québec se démarque du reste du pays même si les médecins de la province demeurent moins payés, avec une hausse de 7,3 % en 2012. Dans l'ensemble du Canada, on parle plutôt d'une augmentation de 3,6 % pour atteindre 30 milliards, soit près de 14,4 % des dépenses en santé au Canada.

Depuis 10 ans, les dépenses de santé ont doublé, passant de 100 milliards à plus de 200 milliards. La croissance démographique a ajouté en moyenne 1,1 % aux dépenses publiques de santé. Le vieillissement de la population entraîne une hausse d'environ 1 % par année.

« Contrairement à ce qu'on a pu dire, le vieillissement de la population ne va pas nous frapper comme un tsunami gris, estime M. Berthelot, de l'ICIS. Il faudrait plutôt parler d'un glacier massif qu'on peut voir venir, qu'on peut étudier. »

Projet de loi C-12
Accès élargi aux données privées

OTTAWA — Le projet de loi sur la surveillance en ligne du gouvernement conservateur, qui suscite la controverse, a peut-être été mis en veilleuse, mais une autre législation qui donnerait aux policiers un accès élargi aux données privées que les citoyens canadiens publient sur internet est sur le point de faire surface. Le projet de loi C-12 permettrait aux autorités – incluant peut-être les firmes de sécurité privées – de recueillir plus aisément les informations des abonnés aux fournisseurs de services internet, aux fournisseurs d'adresses courriel et aux sites de médias sociaux sur une base volontaire. La législation comprend également des dispositions visant à bâillonner les entreprises, histoire de les empêcher de dévoiler à leurs clients que leurs données personnelles ont été divulguées. Le leader du gouvernement à la Chambre des communes, Peter Van Loan, a récemment signalé que ce projet de loi, passé relativement inaperçu, pourrait faire l'objet d'un débat en deuxième lecture dès aujourd'hui.

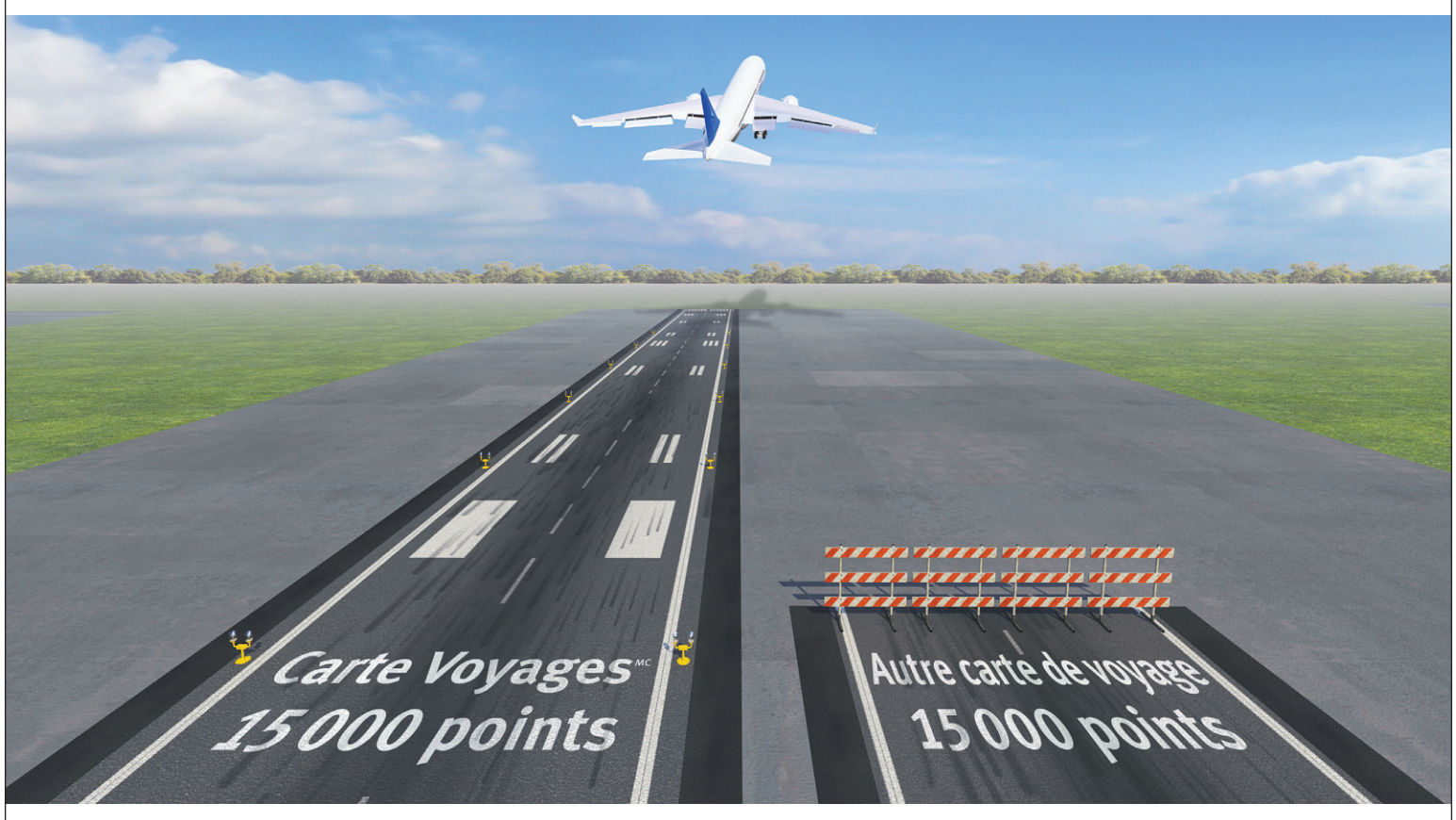
— La Presse Canadienne

Le Soleil
Changements à la direction

L'équipe de direction de la rédaction du *Soleil* fait peau neuve. Pierre-Paul Noreau est nommé éditeur adjoint et vice-président Information et Gilles Carignan est nommé directeur de l'information. La nomination de Pierre-Paul Noreau entrera en vigueur le 10 décembre prochain, au moment où Raymond Tardif prendra sa retraite. La nomination de Gilles Carignan est quant à elle en vigueur immédiatement à la suite de la nomination de Martin Pelchat à titre de chef de pupitre à *La Presse*. Pierre-Paul Noreau a commencé sa carrière de journaliste au *Soleil*, dans l'équipe des sports en 1977. Après un passage au secteur municipal, il accepte en 1986 un rôle de correspondant parlementaire sur la colline fédérale. Il revient au Québec en 1993. Pour sa part, Gilles Carignan est entré au *Soleil* en 1995, comme journaliste aux faits divers, avant d'accepter un poste de chef de pupitre au sein de la direction de la rédaction. Depuis 2006, il occupait le poste de chef des nouvelles. Claude Gagnon, vice-président exécutif des journaux régionaux Gesca, tient à le féliciter pour sa brillante carrière de 41 ans dans le domaine des quotidiens au Québec. « Je souhaite d'ailleurs souligner son importante contribution à notre industrie et à le remercier pour ses réalisations, son implication et son travail. »

— La Presse

RBC Banque Royale





Les points ne sont pas tous égaux.

Grâce à la carte Visa Infinite‡ Voyages MC RBC®, vous accumulerez des points RBC Récompenses® qui ont une plus grande valeur*. Vous vous envolerez donc en un rien de temps. Aussi, vous n'aurez pas à vous préoccuper des périodes d'interdiction, des restrictions de siège ou de la date d'expiration de vos points. Et vous profiterez du meilleur guichet unique au pays pour réserver vos primes-voyages en ligne.

Recevez 15 000 points de bienvenue à l'adhésion† et courez la chance de **GAGNER**** **l'un des 10 voyages** inoubliables d'une valeur de **20 000 $** grâce au concours Escapade de rêve Voyages RBC.

Faites une demande dès aujourd'hui à rbc.com/demandervoyages ou en composant le 1 866 776-4994.



Les Voyageurs MC ont le choix MC

®/MC Marque(s) déposée(s) de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. ‡ Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. * Les points RBC Récompenses sont attribués sur les achats nets seulement. Pour connaître toutes les conditions qui s'appliquent au programme RBC Récompenses, y compris des détails sur l'échange des primes voyages aériens, rendez-vous au www.rbcrecompenses.com ou composez le 1 800 769-2512. † Pour recevoir les 15 000 points RBC Récompenses en prime qui figureront sur votre premier relevé, nous devons avoir reçu votre formule d'acceptation au plus tard le 31 décembre 2012 et l'avoir approuvée. Les titulaires de carte supplémentaires, ainsi que les titulaires détenant des cartes de crédit Primes-voyages RBC Banque Royale existantes, qui présentent une demande de carte Visa Infinite Voyages RBC ou effectuent un transfert vers celle-ci pendant la période d'admissibilité, ne sont pas admissibles à la présente offre. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre offre. Consultez le www.rbc.com/demandervoyages pour obtenir tous les détails. ** Aucun achat requis. Le concours débute le 1er septembre 2012 et prend fin le 30 novembre 2012. Les gagnants devront répondre à une question réglementaire. Pour prendre connaissance du règlement complet du concours, consultez le www.rbc.com/demandervoyages.

POLITIQUE

Dispositions de la loi 101 touchant les petites entreprises

Trois ans pour se conformer aux nouvelles règles

DENIS LESSARD

QUÉBEC — **Le gouvernement Marois compte donner trois ans aux petites entreprises afin qu'elles se conforment aux dispositions de la loi 101 touchant la langue de travail. Le projet de nouvelle Charte de la langue française, qui doit être déposé au début du mois de décembre, sera par ailleurs soumis à une large consultation.**

Selon les informations obtenues par *La Presse*, le projet de la ministre Diane De Courcy ne touche pas à la langue dans les garderies, malgré les déclarations de la ministre de la Famille, Nicole Léger. On y maintient toutefois le projet d'assujettir aux dispositions de la loi 101 l'admission au réseau collégial anglophone – un engagement de campagne électorale de Pauline Marois.

Consultations sur la loi

Mme Marois a promis un projet de nouvelle charte linguistique dans les 100 premiers jours de son mandat – chez Diane De Courcy, on vise un dépôt au début du mois de décembre. On prévoit également une consultation générale sur ces dispositions. En effet, tous les projets de lois linguistiques ont par le passé été soumis à une telle réévaluation en public, qui réunira tous les groupes qui souhaitent se faire entendre.

Hier, le porte-parole de la ministre De Courcy, Robert-Charles Longpré, a affirmé « ne pouvoir commenter ces informations ». Dans les coulisses, on explique que le gouvernement est bien conscient que l'opposition, majoritaire à l'Assemblée nationale, ne permettra pas l'adoption du projet de loi. En fait, on veut surtout respecter les engagements pris en campagne électorale. Le discours inaugural lu cet après-midi par la première ministre Marois restera bien vague – on n'ira pas au-delà des engagements de la plateforme électorale péquiste.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Pauline Marois s'est entretenue avec le leader de l'opposition, Jean-Marc Fournier, hier. La première ministre fera son discours inaugural cet après-midi. Elle devrait donner plus de détails sur le dépôt du projet de la nouvelle Charte de la langue française.

Au cours de la dernière campagne, le Parti québécois s'est engagé à « adopter une nouvelle Charte de la langue française afin de faire du français la langue officielle du travail et de l'enseignement, notamment en élargissant la portée de la Charte dans toutes les entreprises de plus de 10 employés ».

On s'est également engagé à appliquer « aux cégeps et aux écoles de formation professionnelle ainsi qu'à l'éducation des adultes les mêmes dispositions de la Charte de la langue française appliquées aux écoles primaires et secondaires ». On a enfin promis « d'abroger la loi sur les écoles passerelles et [d'] interdire le recours à ces écoles afin d'obtenir le droit d'accès à l'école publique de langue anglaise ».

En milieu de travail

Pour les petites entreprises de 11 à 49 employés, on accordera un répit de trois ans pour se conformer aux dispositions touchant la langue de travail. Dans bon nombre de cas, il s'agit de franciser des logiciels utilisés par les employés et de s'assurer que les communications internes se font en français.

Encore cette semaine, le président du Conseil du patronat, Yves-Thomas Dorval, a tenté de convaincre la ministre De Courcy de ne pas accroître davantage les obligations de francisation des petites entreprises. Selon Michel Leblanc, de la chambre de commerce du Montréal métropolitain, le gouvernement devrait se limiter aux mesures incitatives déjà mises en œuvre pour ces entreprises.

À l'heure actuelle, l'obligation d'obtenir un certificat de francisation n'est imposée qu'aux entreprises de 50 employés et plus. Cette semaine à Montréal, lors d'un colloque sur la langue, Mme De Courcy n'a pas voulu préciser la date du dépôt du projet de loi. Selon elle, Mme Marois devrait donner davantage de détails cet après-midi.

Elle a toutefois promis que les moyens choisis pour les petites entreprises ne seraient pas contraignants et s'inspireraient de la « réglementation intelligente » réclamée par les milieux d'affaires. Les changements proposés tiendraient aussi compte des conséquences économiques pour le secteur privé.

Le récent constat découlant du recensement de Statistique Canada – qui observe un recul du poids des francophones – justifie, selon le gouvernement Marois, une « réforme costaude » en matière linguistique. La ministre se disait préoccupée : les dispositions de la loi 101 ont permis de « sortir un peu la tête de l'eau », mais sans donner les résultats espérés.

ASSEMBLÉE NATIONALE CHAGNON À LA PRÉSIDENCE



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

La session de la 40e législature a commencé dans l'unanimité, hier. La nomination du libéral Jacques Chagnon à la présidence de l'Assemblée nationale a été confirmée. Il était le seul candidat. Les partis se sont aussi entendus pour les vice-présidents, qui ont été élus sans opposition : les péquistes Carole Poirier et Claude Cousineau ainsi que le libéral François Ouimet. Jacques Chagnon a été escorté à son siège par Jean-Marc Fournier, François Legault et Pauline Marois. – Paul Journet

PROJET DE LOI « MAMMOUTH »

Flaherty ouvert à des amendements

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Après avoir fait la sourde oreille aux propositions de l'opposition le printemps dernier, le gouvernement Harper s'est montré ouvert à amender son superprojet de loi sur l'implantation du budget, hier.

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a indiqué qu'il pourrait envisager certaines modifications au projet de loi C-45, qui fait près de 450 pages.

« S'il y a une partie de la loi qui peut être améliorée par un amendement, alors je peux vous dire, comme ministre des Finances, que je ne m'y opposerai pas », a indiqué M. Flaherty lors d'un point de presse.

Les conservateurs refusent de scinder le gigantesque projet de loi, mais 10 comités parlementaires se pencheront sur les différents changements législatifs qu'il entraînera, a confirmé M. Flaherty.

Chaque comité fera des recommandations et le comité des finances pourra proposer des amendements.

Le Nouveau Parti démocratique s'est montré sceptique devant l'ouverture du gouvernement Harper. La porte-parole du parti en matière de finances, Peggy Nash, souligne que l'opposition a présenté plus de 800 amendements au superprojet de loi C-38 au printemps. Et les conservateurs les ont tous battus.

Les conservateurs refusent de scinder le gigantesque projet de loi, mais 10 comités parlementaires se pencheront sur les différents changements législatifs qu'il entraînera.

Le projet de loi C-45 touche un éventail de lois et de règlements. Il prévoit en outre une réforme du régime de pensions des députés et l'abolition de l'organisme responsable d'établir une caisse autonome de l'assurance-emploi. Il avaliserait aussi une refonte de la Loi sur la protection des eaux navigables qui ferait en sorte qu'Ottawa cesserait de régir la construction sur la très vaste majorité des lacs et des cours d'eau du pays.

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2012-10-30

Sprint 02 03 04 35 36

Mise Poker 6♣ 6♢ 7♣ 8♡ 9♡

Astro
Jour - Mois - Année - Signe
08 JANVIER 93 TAUREAU

La Quotidienne 3 858 4 2115

Extra 4524586 | Triplex 05 09 27 39 40

Ebanco 01 03 09 11 17 19 22 29 34 35 36 40 43 44 50 57 61 65 68 70

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ASSURANCE VIE
Assurance temporaire de 10 ans
Non-fumeurs – Coûts mensuels

	500 000 $	1 000 000 $
Femme 45 ans	33 $	59 $
Homme 45 ans	47 $	87 $

«Parce que vous méritez plus»

ROTHENBERG & ROTHENBERG
Westmount Pointe-Claire Rive-Sud
514- 934-0586 ou 1-800-811-0527
www.rothenberg.ca

Intégrité **Des avis juridiques critiquent un projet des libéraux**

La loi que préparaient les libéraux au printemps dernier pour garantir l'intégrité des entrepreneurs était « absolument inapplicable », selon des avis juridiques. La ministre du Travail, Agnès Maltais, a révélé cette information hier, en marge d'une réunion du caucus péquiste.

La Presse a indiqué samedi que le gouvernement Charest préparait au printemps des resserrements à la loi sur la fraude dans l'industrie de la construction (loi 35). Il n'a toutefois pas déposé de projet de loi avant le déclenchement des élections. « Ce n'est pas pour rien, a affirmé Agnès Maltais. C'est parce qu'il y avait dans le Ministère des avis juridiques qui disaient que ce n'était absolument pas faisable, ce qu'ils proposaient. » La ministre n'a pas voulu préciser les dispositions exactes qui ont été jugées « inapplicables ».

La principale mesure envisagée par le gouvernement Charest proposait qu'un entrepreneur et les sociétés auxquelles il est lié soient privés de contrats publics dès le moment où il est accusé d'un acte criminel grave ou de fraude. — Tommy Chouinard

Malversations dans le secteur public

Québec veut adopter une loi pour protéger les dénonciateurs

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — **Le gouvernement Marois veut inciter les fonctionnaires à dénoncer les actes répréhensibles dont ils seraient témoins dans le secteur public. Il envisage d'adopter une loi pour protéger les dénonciateurs, les *whistleblowers*, pour les protéger d'éventuelles représailles.**

Le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, a confirmé hier à *La Presse* qu'il se penche sur la question, mais n'a pas voulu donner de détails. Il a laissé entendre que la mesure ne ferait pas partie du projet de loi « sur l'intégrité en matière de contrats publics », qu'il déposera demain.

Dans son programme adopté en 2011, le Parti québécois (PQ) souligne qu'il veut adopter une loi afin de « protéger les agents de l'État désireux de dénoncer des malversations ou d'autres problèmes graves au sein de la fonction publique ». La première ministre Pauline Marois n'a pas inscrit cette mesure dans sa plateforme électorale, mais son parti en a fait la promotion durant la campagne. « Une loi protégeant les dénonciateurs dans la fonction publique sera adoptée » si le PQ est porté au pouvoir, a-t-on affirmé dans un communiqué daté du 6 août.

Deuxième tentative

Fait peu connu, le PQ a déjà déposé un projet de loi en ce sens au moment où il était dans l'opposition. En 2009, le député Sylvain Simard, qui a quitté la vie politique plus tôt cette année, avait présenté le projet de loi 196 sur « la protection des dénonciateurs du secteur public québécois ». Le gouvernement Charest n'a pas donné son aval pour que l'idée soit débattue à l'Assemblée nationale. Il n'a donc pas été adopté.

Le président du Conseil du Trésor, Stéphane Bédard, a confirmé qu'il se penche sur la question. Il a laissé entendre que la mesure ne ferait pas partie du projet de loi « sur l'intégrité en matière de contrats publics », qu'il déposera demain.

Le projet de loi visait à obliger tout dirigeant d'un organisme public ou parapublic à établir des « procédures internes » pour permettre aux employés de divulguer en toute confidentialité une contravention à la loi, un usage abusif de fonds publics ou un cas grave de mauvaise gestion, par exemple. Il prévoyait l'interdiction d'exercer des représailles contre un dénonciateur – menace, sanction disciplinaire, rétrogradation, licenciement ou toute mesure portant atteinte à ses conditions de travail.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, LA PRESSE CANADIENNE

Stéphane Bédard n'a pas voulu donner de détails sur la question. Rappelons que le Parti québécois a déjà déposé un projet de loi sur « la protection des dénonciateurs du secteur public québécois », en 2009.

Le PQ voulait même créer un poste de « commissaire à l'intégrité du secteur public québécois », chargé de faire respecter la loi et nommé par l'Assemblée nationale. Le commissaire aurait reçu les dénonciations des fonctionnaires, mais aussi les plaintes de ceux qui se croient victimes de représailles. Le PQ voulait donner aux enquêteurs du commissaire les pouvoirs prévus à la Loi sur les commissions d'enquête. Il souhaitait que les auteurs de représailles ou les fonctionnaires qui font des déclarations fausses soient passibles d'amendes ou même d'une peine d'emprisonnement maximale de deux ans.

Stéphane Bédard n'a pas voulu préciser les dispositions du projet de loi qu'il retiendrait.

En Alberta et à Ottawa

Le gouvernement albertain a déposé une loi pour protéger les dénonciateurs, hier. Ottawa en a adopté une en 2006. Quatre ans plus tard, la vérificatrice générale Sheila Fraser avait reproché à la première commissaire à l'intégrité du secteur public du Canada, Christiane Ouimet, de n'avoir retenu aucune des plaintes qu'elle a reçues et d'avoir elle-même intimidé des employés. M^me^ Ouimet a démissionné dans la controverse.

À ce jour, un seul cas d'actes répréhensibles a été démontré à la suite d'une divulgation à Ottawa. Le commissaire Mario Dion a déposé le rapport lié à cette cause le printemps dernier. La plupart des divulgations sont jugées irrecevables.

En date du 31 mars, 21 divulgations faisaient l'objet d'une enquête et la recevabilité de 72 autres était examinée. Les trois premières plaintes au sujet de représailles ont été déposées au Tribunal de la protection des fonctionnaires divulgateurs au cours de la dernière année.

Selon un groupe de défense des droits des dénonciateurs, l'Initiative pour la réforme de l'imputabilité fédérale (IRIF), la loi a des lacunes et doit être révisée.

SERVICE FORD

CEUX QUI INSTALLENT VOS PNEUS D'HIVER SONT AUSSI IMPORTANTS QUE VOS PNEUS D'HIVER.

Les techniciens Ford ne sont pas des mécaniciens ordinaires. Ils ont été formés par Ford et connaissent votre Ford mieux que quiconque, spécialement lorsqu'il s'agit de pneus d'hiver. Ils vous aideront à trouver les pneus qui conviennent le mieux à votre véhicule, selon l'année, le modèle, le poids et le type de transmission. Cet hiver, ne confiez pas l'installation de vos pneus d'hiver à n'importe qui.

FAITES CONFIANCE AUX EXPERTS QUI CONNAISSENT LE MIEUX VOTRE VÉHICULE FORD.



PNEUS D'HIVER

Une gamme complète de pneus de toutes les marques nationales et les connaissances d'experts pour vous aider à faire le meilleur choix.

PERSONNE NE VEND DE PNEUS À MEILLEUR PRIX††!

JUSQU'À 100 $ en remises postales des fabricants de pneus‡‡
Consultez votre conseiller technique pour plus de détails



Jantes en acier ou en aluminium

À PARTIR DE 49,99 $ CHACUNE

En plus d'un service pratique d'entreposage de pneus chez les concessionnaires participants[1].

Informez-vous à propos de notre ENSEMBLE SÉCURITÉ D'HIVER

Vous serez prêt à faire face à l'hiver avec une sélection de grandes marques de pneus ainsi que des jantes et un système de surveillance de la pression des pneus conçu par Ford pour votre Ford.

PLAQUETTES ET SEGMENTS DE FREINS MOTORCRAFT®

La Protection Ford▲

Les plaquettes et segments de freins Motorcraft® d'origine sont conçus pour s'ajuster parfaitement à votre véhicule Ford. De plus, puisqu'ils sont couverts par la **Protection Ford▲**, ce pourrait bien être la dernière fois que vous ayez à en acheter.

COMPREND :

- Remplacement des plaquettes ou des segments de freins avant ou arrière**
- Entretien des étriers, des bagues et des coulisseaux
- Inspection des disques, du circuit hydraulique et du liquide de frein

À PARTIR DE 149,99 $** installation comprise

Pour obtenir plus de détails et d'offres, rendez-vous chez votre concessionnaire Ford ou consultez ford.ca.

Ford

Allons plus loin

Toutes les offres se terminent le 15 décembre 2012. Les offres peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails. Les taxes applicables sont en sus. Le concessionnaire peut vendre à moindre prix. Offre en vigueur chez les concessionnaires participants seulement. [1] La durée de l'entreposage est à la seule discrétion du concessionnaire, jusqu'à concurrence d'un an. †† Pour pouvoir profiter du prix annoncé par un concurrent : (i) les pneus doivent être achetés et montés chez votre concessionnaire Ford participant; (ii) le client doit présenter l'annonce du concurrent (comportant le prix inférieur), laquelle doit avoir été imprimée dans les 30 jours précédant le solde; et (iii) les pneus achetés doivent présenter les mêmes caractéristiques (marque, flancs, indices de vitesse et charge maximale) que celles indiquées dans l'annonce du concurrent. Offre valable uniquement chez les concessionnaires Ford participants. Cette offre s'applique au coût des pneus seulement et ne comprend pas les frais de main-d'œuvre, de montage, d'équilibrage, et les taxes applicables. Cette offre ne s'applique pas aux prix annoncés à l'extérieur du Canada, dans des annonces sur eBay, par des grossistes de pneus et des détaillants de pneus en ligne, ni aux soldes de fermeture, commandes spéciales, produits retirés du marché et offres de liquidation. Cette offre, d'une durée limitée, peut être annulée ou modifiée en tout temps sans préavis. Demandez les détails à votre conseiller technique. ▲ La Protection Ford n'est offerte que pour les voitures et camionnettes non commerciales. En cas de défaillance d'une pièce admissible Motorcraft®, Ford ou approuvée par Ford résultant d'un vice de matériau ou de fabrication, d'usure ou de corrosion, elle sera remplacée sans frais, tant et aussi longtemps que l'acheteur initial de ladite pièce possède le véhicule sur lequel elle a été installée. La main-d'œuvre est couverte pendant les 12 premiers mois ou 20 000 km (selon la première éventualité) à partir de la date d'installation. Les plaquettes de freins de secours ne sont pas admissibles selon les conditions de ce plan de protection. Pour obtenir tous les détails et pour en savoir plus sur les restrictions, consultez votre conseiller technique. ** Les plaquettes ou segments de freins de secours sont exclus. L'usinage ou le remplacement des disques et tambours peut être effectué moyennant des frais supplémentaires. ‡‡ Les remises offertes sont des remises postales des fabricants de pneus. Ces remises s'appliquent à des pneus sélectionnés des marques Hankook, Continental (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), General Tire (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Goodyear, Dunlop, Pirelli, Yokohama, Bridgestone (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Firestone (carte de crédit prépayée/carte-cadeau), Michelin, et Toyo. Les offres s'appliquent aux ensembles de 4 pneus admissibles, achetés et installés dans les établissements participants durant les périodes de promotion respectives pour chaque marque de pneus. Cette offre se limite au coût des pneus et exclut la main-d'œuvre, les corps de valve, l'installation, l'équilibrage, l'élimination et les taxes applicables. Le montant des remises ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'échéance (s'étalant entre le 20 novembre et le 31 décembre 2012) varient selon le fabricant de pneus. Il incombe au client de soumettre par la poste, au fabricant de pneus concerné, les formulaires et la preuve d'achat exigés dans une enveloppe suffisamment affranchie avant la date limite établie pour l'offre de remise. Consultez votre conseiller technique pour tous les détails et les formulaires de demande. © Ford du Canada Limitée 2012. Tous droits réservés.

De quoi le Québec a-t-il besoin en éducation?

« En voulant préserver exagérément l'amour-propre de chacun, en éliminant la notion de performance, l'émulation et surtout, l'effort qui vient avec, on a créé des générations de cancres qui ont l'impression de faire de grandes découvertes à l'université alors qu'un enfant de 10 ans en savait tout autant dans les années 50. »
– **Fabienne Larouche**, scénariste

« Avoir une vision claire de ce qu'est l'éducation nous permettrait d'éviter de sombrer dans certaines dérives. Ainsi, demander à l'école de qualifier les gens pour le marché du travail est une forme de réductionnisme économique que des centres de commerce pourraient prôner. Or, ça nous éloigne de l'éducation. »
– **Normand Baillargeon**, essayiste et professeur en philosophie de l'éducation

« Il faut n'en échapper aucun [élève]. Ils sont en plein développement. Peut-on leur donner une chance? C'est la seule période de leur vie où ils n'ont pas de comptes à rendre sinon pour travailler et apprendre. »
– **Robert Bisaillon**, ex-enseignant, ancien sous-ministre adjoint de l'Éducation

« Il faut être plus exigeant envers notre système d'enseignement public. Il faut en attendre plus pour être capable d'en être fier. Il faut aussi abolir le privé tel qu'il fonctionne actuellement. »
– **Guy Rocher**, sociologue

« Les parents doivent faire partie de la solution. »
– **Maryse Perreault**, conseillère politique au ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ancienne PDG de la Fondation québécoise pour l'alphabétisation



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, LA PRESSE

Avec le journaliste de *La Presse* Vincent Marissal et l'éditeur de Leméac Jean Barbe, l'animatrice Marie-France Bazzo signe un recueil d'entretiens avec une dizaine de personnalités sur leur vision de l'éducation. Le constat : l'éducation doit faire l'objet d'un véritable chantier national.

Faire de l'éducation une priorité



PASCALE BRETON

L'idée était dans l'air depuis un moment déjà et le « printemps érable » l'a propulsée au premier plan. Alors qu'elle est souvent négligée, dévalorisée, l'éducation devrait plutôt faire l'objet d'une véritable réflexion, d'un chantier national au Québec.

C'est la conclusion à laquelle arrive le livre *De quoi le Québec a-t-il besoin en éducation ?*, collectif réalisé sous la direction de Jean Barbe, de Marie-France Bazzo et de Vincent Marissal.

Après un premier livre intitulé *De quoi le Québec a-t-il besoin ?*, vaste question posée l'année dernière, le trio remet ça en se questionnant précisément sur l'éducation, deuxième poste budgétaire en importance au Québec.

« C'est la pierre angulaire », explique Marie-France Bazzo, sociologue et animatrice de l'émission *Bazzo.tv* à Télé-Québec.

Des « têtes pensantes »

Avec Vincent Marissal, journaliste à *La Presse*, et Jean Barbe, ancien rédacteur en chef du *Voir* et éditeur chez Leméac, elle a recueilli les propos de 11 « têtes pensantes » qui témoignent de leur vision de l'éducation.

Enseignants retraités, ex-directeur d'école, ancien haut fonctionnaire, philosophe, psychologue ou économiste, ces penseurs sont autant des théoriciens que des gens du milieu.

Certains sont plus connus. C'est le cas de la scénariste Fabienne Larouche, auteure des émissions *Virginie* et *30 vies*, où l'école est constamment en trame de fond. C'est le cas aussi de Guy Rocher, considéré comme le père de la sociologie au Québec, membre de la Commission royale d'enquête sur l'éducation au Québec qui a mené au rapport Parent en 1963.

Le trio Barbe-Bazzo-Marissal les fait parler d'éducation en général, de la pertinence des écoles privées, de la gratuité scolaire, du problème récurrent du décrochage. Chacun propose aussi une « idée phare » pour le Québec.

Un autre rapport Parent

Il en résulte un constat clair. « Nous avons besoin d'un nouveau rapport Parent », affirme M^me^ Bazzo en évoquant un « chantier national ».

À l'époque, le rapport Parent préconisait l'école obligatoire et gratuite jusqu'à l'âge de 16 ans.

« Ce rapport devait nous sortir de notre ignorance collective et donner à tous des chances égales. Actuellement, les chances ne sont pas égales », dit M^me^ Bazzo.

Dans certaines régions, le taux de décrochage des garçons frôle les 45 %. La moitié de la population active est analphabète fonctionnelle. « Je m'excuse, mais il y a une faillite quelque part », ajoute-t-elle.

Dans certaines régions, le taux de décrochage des garçons frôle les 45 %. La moitié de la population active est analphabète fonctionnelle.
« Je m'excuse, mais il y a une faillite quelque part. »
— Marie-France Bazzo, sociologue et animatrice

« Un trésor national »

En citant les propos de Guy Rocher, l'animatrice rappelle pourtant que « l'éducation est un trésor national », d'autant plus qu'il n'y a pas longtemps encore au Québec, rares étaient ceux qui pouvaient faire des études.

Ce trésor, la société ne s'en occupe pas suffisamment. « On traite souvent mal ce qui est gratuit, alors que ça devrait être un bien public qu'on chérit. J'ai l'impression que c'est notre jeunesse par rapport à l'éducation qui fait qu'on ne la valorise pas et ce qu'on ne valorise pas, on le traite mal, on s'en fout un peu », indique M^me^ Bazzo.

L'ouvrage porte un regard parfois sombre et pessimiste de l'éducation. Il propose aussi des idées, de bons coups. Surtout, il est porteur de rêves et d'espoir.

Les idées phares qui ressortent du livre ? Faire en sorte que la population soit fière de son éducation, fière de son école. Impliquer davantage les parents dans la vie scolaire de leurs enfants. Cesser de faire des réformes par-dessus des réformes. Valoriser l'effort et la nécessité d'obtenir un diplôme. Et ne pas chercher uniquement à former de futurs travailleurs, mais plutôt des citoyens cultivés.

SANTÉ
JEUDI

LES MYTHES
SUR CINQ ALIMENTS
BIEN CONNUS

Tous les jeudis dans LA PRESSE

Aide alimentaire
Les enfants sont les principaux usagers des services

Les enfants de 17 ans et moins sont ceux qui sollicitent le plus les services d'aide alimentaire et les banques sont de plus en plus débordées : voilà les principaux constats de la plus récente enquête Bilan-Faim Québec. Des résultats qui sont « très préoccupants », déplorent Moisson Montréal et Les Banques alimentaires du Québec.

Depuis 2008, on observe une augmentation significative de la clientèle enfantine dans les banques alimentaires de l'île de Montréal. La tendance est encore à la hausse cette année : 40,9 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire d'urgence sont des enfants de 0 à 17 ans, un bond de 3,5 % par rapport à 2011.

« C'est toujours étonnant de voir qu'il y a toujours autant de pauvreté à Montréal. Lorsqu'on parle de 142 000 personnes par mois et de plus de 50 000 enfants par mois dans les banques, ce n'est pas rien », explique Dany Michaud, directeur général de Moisson Montréal, qui regroupe plus de 200 organismes communautaires de la métropole.

Selon Moisson Montréal, trois pistes de solution sont envisageables : augmenter le salaire minimum, investir dans le logement abordable et garantir des places moins chères dans les garderies.

Réalisé chaque année au mois de mars, le Bilan-Faim Québec dresse le portrait des personnes qui ont recours à l'aide alimentaire et évalue le taux d'utilisation des banques au Québec.

— Ewan Sauves

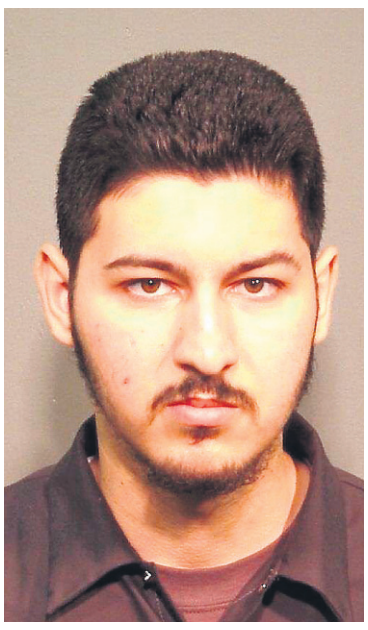


PHOTO ARCHIVES LA PRESSE
Omar Bulphred fait face à plusieurs chefs d'accusation.

EN ATTENTE DE SON PROCÈS

Omar Bulphred restera détenu

CHRISTIANE DESJARDINS

À peine sorti de prison en juin dernier après avoir purgé toute sa peine pour incendies criminels motivés par la haine raciale, Omar Bulphred a été arrêté en juillet en raison d'agissements inquiétants. Hier, l'homme de 27 ans a renoncé à l'enquête sur sa mise en liberté sous cautionnement, acceptant du coup de rester détenu pour le reste du processus.

L'homme est cette fois accusé d'avoir proféré des menaces, d'avoir rôdé et d'avoir manqué à ses conditions de libération entre le 8 juin et le 3 juillet derniers, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

« M. Bulphred admet que, si vous entendiez la preuve, vous décideriez de le garder détenu », a fait valoir hier Me Luc Vaillancourt, qui représente l'accusé. Il a toutefois signalé que son client, qui était en évaluation psychiatrique depuis environ trois mois, est apte à être jugé. L'état mental de l'homme de 27 ans soulevait des questions, d'autant plus que des

« M. Bulphred admet que, si vous entendiez la preuve, vous décideriez de le garder détenu », a fait valoir hier Me Luc Vaillancourt, qui représente l'accusé.

écrits inquiétants ont été trouvés dans sa cellule de prison. Ces documents décrivaient des fantasmes meurtriers ainsi que des actes de démembrement, de pyromanie et de nécrophilie.

Confronté à ce sujet, Bulphred avait prétendu qu'il travaillait à un roman.

Crime motivé par le Jihad

Algérien d'origine, Omar Bulphred a été condamné à sept ans de prison en 2009 pour l'incendie d'une école juive d'Outremont, d'une voiture et du centre communautaire Ben Weider, entre septembre 2006 et avril 2007. Heureusement, les dégâts ont été assez limités. Bulphred a agi avec un complice, Azim Ibragimov, mais il a été démontré que ce dernier n'était qu'un simple exécutant alors que Bulphred était le cerveau des attentats. Les gestes, commis avec des cocktails Molotov, étaient motivés par la haine que Bulphred vouait aux Juifs et l'appel au Jihad. Lors du prononcé de la peine, en 2009, Bulpred était détenu depuis plus de deux ans, ce qui lui a été crédité en double. Il lui restait alors 40 mois à purger.

Lors de sa libération d'office, alors qu'il se trouvait en maison de transition, il s'en était pris à un autre résident de l'établissement, si bien qu'il était retourné en prison. Il a finalement purgé sa peine au complet.

Bulphred retournera devant le tribunal le 20 novembre pour la suite du processus judiciaire. C'est Me Steeve Larivière qui représente le ministère public dans cette affaire.

Accusations de fraude et gangstérisme

Un réseau de fausse facturation dans la construction démantelé

DAVID SANTERRE

Dix-sept personnes qui auraient participé à un lucratif stratagème de fausse facturation dans le secteur de la construction, dont le président d'une entreprise de coffrage travaillant sur le chantier du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), sont détenues depuis hier et seront accusées aujourd'hui de fraude et de gangstérisme.

Tôt hier matin, une cinquantaine de policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont mis à exécution la deuxième phase du projet d'enquête Garrot, et mis en état d'arrestation 17 personnes qui auraient empoché au moins 9 millions de dollars grâce à leur stratagème.

Lors de la première phase, qui a eu lieu en novembre 2011, la SQ et Revenu Québec avaient mené de nombreuses perquisitions et arrêté quelques personnes.

La deuxième phase est l'aboutissement de cette enquête.

« Ce n'est pas une opération en lien avec Marteau ou l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Ces gens ne sont pas connus et n'ont rien à voir avec les entreprises nommées dans le dossier de corruption et de collusion. C'est une enquête menée par la division des crimes économiques de la Sûreté du Québec », a expliqué l'agent Daniel Thibodeau, porte-parole de la SQ.

Le réseau serait dirigé par Normand Dubois, qui habite à Saint-Joseph-du-Lac, au nord de Montréal, dans un vaste domaine que Revenu Québec voudrait saisir.

« [Normand Dubois], en collaboration avec ses présumés acolytes, MM. Clément Desrochers et Philippe Larocque, de même que d'autres individus ayant agi, entre autres, à titre de prête-noms, auraient produit et fourni de fausses factures à plusieurs entrepreneurs en construction dans le cadre d'un stratagème de fausse facturation. Le même réseau, toujours par le biais de sociétés coquilles, hébergeait la main-d'œuvre de plusieurs autres sociétés, ce qui permettait à ces dernières de se soustraire à leur obligation de remettre à Revenu Québec les retenues à la source qu'elles retenaient ou auraient dû retenir sur le salaire de leurs propres employés », avait expliqué la SQ dans un communiqué lors de la première phase du projet Garrot, l'an dernier.

« Ce n'est pas une opération en lien avec Marteau ou l'Unité permanente anticorruption (UPAC). Ces gens ne sont pas connus et n'ont rien à voir avec les entreprises nommées dans le dossier de corruption et de collusion. »
— Daniel Thibodeau, porte-parole de la SQ

Normand Dubois, Clément Desrochers et Philippe Larocque ont été arrêtés hier, mais le plus étonnant, c'est que Claude Desroches, président d'Astra Coffrages, fait aussi partie des 17 détenus.

Sous-traitant de SNC-Lavalin

Son entreprise a obtenu à titre de sous-traitante de SNC-Lavalin une bonne part des contrats de coffrage au chantier du nouveau Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Elle y travaille toujours, confirme d'ailleurs Leslie Quinton, porte-parole de SNC. Depuis plusieurs semaines, l'UPAC enquête sur l'attribution du contrat du CUSM à SNC-Lavalin. Des pots-de-vin s'élevant à 22 millions de dollars pourraient avoir été versés pour faciliter l'obtention du contrat. Mais une source policière affirme qu'Astra Coffrages ne fait pas partie de cette autre enquête « parallèle ».

Les arrestations d'hier ont été faites à Saint-Joseph-du-Lac, Montréal, Saint-Eustache, Boisbriand, Saint-Lin–Laurentides, Bois-des-Fillion, Blainville, Terrebonne, Deux-Montagnes et Shawinigan. En plus des quatre personnes nommées plus haut, la femme et la fille de Normand Dubois, Sylvie Leduc et Marie-Claude Dubois, ainsi que Benoit Monette, Francis Tobin, Jean-Guy Lapierre, Ty Lieu, Nathalie Guimond, Gaston St-Yves, Karine Hudon, Franck Barbusci et Christianne Soulard ont été arrêtés. Ces personnes sont pour la plupart issues des domaines de la construction et de la comptabilité.

Des accusations très graves seront portées aujourd'hui contre ces individus au palais de justice de Montréal. « Ils seront accusés de fraude, de vol de plus de 5000$, de fabrication de faux documents, d'emploi de documents contrefaits, de recyclage des produits de la criminalité, de gangstérisme et de complot », a dit M. Thibodeau.

DÈS AUJOURD'HUI!
DU MERCREDI 31 OCTOBRE AU DIMANCHE 4 NOVEMBRE

UNE INVITATION PRIVILÉGIÉE POUR NOS
PARENTS & AMIS

RABAIS ADDITIONNEL DE 25%*
SUR PRESQUE TOUT EN MAGASIN ET À LABAIE.COM
pour tout achat de marchandise à prix ordinaire, de solde ou de liquidation réglé avec votre carte MasterCard[MD] HBC† ou votre carte de crédit HBC.
*Certaines exceptions s'appliquent. Précisions en magasin.

RABAIS ADDITIONNEL DE 15%*
sur la marchandise à prix ordinaire, de solde ou de liquidation, avec tout autre mode de paiement.

RABAIS ADDITIONNEL DE 10%*
sur les meubles, matelas, petits et gros électros, appareils électroniques, aspirateurs, appareils électriques de soins personnels et articles d'entretien des vêtements à prix ordinaire de solde ou de liquidation, peu importe le mode de paiement.

la Baie

Offre de rabais additionnel de 25 %, 15 % et 10 % pour parents et amis. Certaines exceptions s'appliquent; liste complète en magasin. † Compagnie de la Baie d'Hudson, HBC, la Baie et leurs logos respectifs sont des marques de commerce de la Compagnie de la Baie d'Hudson, utilisées sous licence. Le crédit est accordé par Capital One®. Capital One est une marque déposée. MasterCard et le logo MasterCard sont des marques déposées de MasterCard International Incorporated. Toutes les marques de commerce utilisées aux présentes appartiennent aux entités auxquelles elles sont associées. Tous droits réservés.



PHOTO BRIAN SNYDER, REUTERS

Le candidat républicain Mitt Romney a fait campagne pour les sinistrés à Kettering, en Ohio.



PHOTO LARRY DOWNING, REUTERS

Le président Barack Obama a visité le siège social de la Croix-Rouge à Washington.

La campagne électorale secouée

Romney et Obama annulent les événements partisans pour se consacrer aux sinistrés

NICOLAS BÉRUBÉ

LOS ANGELES — La dévastation causée par le passage de *Sandy* a secoué la stratégie des démocrates et des républicains, qui entament la dernière semaine de la campagne avant l'élection du 6 novembre.

Le président Obama doit se rendre au New Jersey, aujourd'hui, pour y rencontrer des sinistrés et remercier les équipes d'urgence.

En cette période difficile, le président a un rôle naturel à jouer, et il semble bien s'acquitter de ses tâches, selon le gouverneur républicain du New Jersey, Chris Christie. Hier, M. Christie, qui ne se gêne pas pour critiquer l'administration Obama, a dit avoir parlé trois fois avec le président au cours des 24 heures précédentes.

Le président a joué un rôle « merveilleux » et est « fantastique » depuis le début de la crise, a-t-il dit aux médias, hier. « Le président est à son affaire et cela mérite d'être souligné. »

Mitt Romney a été hanté par sa promesse d'abolir la Federal Emergency Management Agency (FEMA), organisme responsable d'aider la population en cas de désastre naturel, qui coûte trop cher, selon lui.

Hier, Barack Obama a fait une visite non prévue à un bureau de la Croix-Rouge de Washington. « La tempête brise le cœur des Américains », a-t-il dit, en rappelant que des risques d'inondation étaient toujours présents.

Le président a annulé des rassemblements partisans prévus hier en Floride et au Wisconsin. Deux événements prévus en Ohio aujourd'hui ont aussi été annulés.

Parallèlement, Mitt Romney a continué à rencontrer les électeurs de l'Ohio, hier, où il a transformé un rassemblement partisan en un « rassemblement d'aide aux sinistrés », dans la ville de Kettering. M. Romney doit se rendre en Floride aujourd'hui pour faire campagne à Tampa, à Miami et à Jacksonville.

Durant les primaires républicaines, l'an dernier, Mitt Romney a dit qu'il comptait abolir la Federal Emergency Management Agency (FEMA), organisme responsable d'aider la population en cas de désastre naturel, qui coûte trop cher, selon lui.

Question sans réponse

« Chaque fois que nous avons la chance de réduire la taille du gouvernement fédéral, nous devons la saisir », avait-il dit, avant d'ajouter que les États, « ou, mieux encore, les entreprises privées », devraient prendre la place de FEMA.

Hier, des journalistes qui suivent la campagne de Romney en Ohio ont demandé « à au moins 14 reprises » au candidat s'il comptait toujours éliminer FEMA ou modifier l'agence en profondeur s'il était élu. « Romney a ignoré les questions », a rapporté CNN.

L'agence FEMA avait été qualifiée d'inefficace après le passage de l'ouragan *Katrina*, en 2005. Cette année, l'agence a des ressources de plus de 7 milliards de dollars et le Congrès américain a des réserves de 11 milliards qui peuvent, si nécessaire, être allouées à la reconstruction.

MARIAGE GAI, CASINOS, SYNDICALISME

La polarisation aussi dans les référendums

MATHIEU PERREAULT

Un grand nombre de référendums populaires, qui ont lieu en même temps que l'élection présidentielle de mardi prochain, visent cette année à invalider des lois récemment votées. Il s'agit généralement de lois qui ont été adoptées par un gouverneur et un Congrès d'États républicains, entre autres des lois limitant le pouvoir des syndicats.

« Chaque parti subventionne les référendums sur les projets de loi et contre les lois qui ne font pas son affaire. » — Jennie Bowser, chercheuse

Il s'agit d'une autre preuve de la polarisation de l'électorat américain, selon Jennie Bowser, chercheuse à la Conférence nationale des législatures des États (NCLS), qui analyse depuis quelques années les tendances des référendums. « Chaque parti subventionne les référendums sur les projets de loi et contre les lois qui ne font pas son affaire, explique Mme Bowser. Ça vient suppléer au cours normal de la démocratie, qui souffre du manque de collaboration bipartisane. »

Il y a cette année 174 référendums dans 38 États, dont 42 projets de loi proposés par les citoyens et 12 qui visent à invalider des lois. Pour cette dernière catégorie, c'est le plus haut total en 90 ans.

Au Michigan, par exemple, les syndicats nationaux ont subventionné deux référendums. Le premier invaliderait une loi autorisant la prise en charge de villes en faillite par un « supergestionnaire » qui a notamment le droit de réécrire unilatéralement les conventions collectives. Le deuxième déclarerait inconstitutionnelle toute modification des conditions de travail de syndiqués sans leur accord. Détail intéressant, un autre référendum du Michigan, financé par le propriétaire du pont entre Detroit et Windsor, veut interdire la construction d'un pont public entre les deux villes – le projet actuel de deuxième pont est financé par le Canada, mais prévoit des cessions de terres publiques par le Michigan.

Des référendums qui proposent de légaliser la vente de marijuana et les mariages homosexuels ont par ailleurs le vent dans les voiles. « On a au Maine le premier référendum qui autoriserait directement les mariages homosexuels, dit Mme Bowser. Auparavant, les référendums voulaient les interdire ou lever des interdictions. Et les sondages sont beaucoup plus favorables aux partisans des mariages homosexuels que par les années passées. »

Trois référendums visant à légaliser l'usage « récréatif » de la marijuana sont au menu – six autres référendums similaires ont été défaits par le passé.

L'avortement est moins populaire cette année parmi les propositions de référendum. « On est arrivés aux limites de ce qui était possible, dit Mme Bowser. Plusieurs référendums qui proposaient de définir l'embryon comme une personne ont été défaits. » L'énergie des républicains purs et durs a été en partie redirigée contre l'« Obamacare », qui fait l'objet de deux offensives par référendum.



PHOTO STEPHEN LAM, REUTERS

Manifestation pour l'étiquetage des OGM à San Francisco.



PHOTO GARY CAMERON, REUTERS

Les électeurs du Maryland se prononceront sur le mariage gai.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

LA PRESSE

RADIO | TÉLÉVISION | INTERNET

ENCORE PLUS QUE DU TALENT, DE L'INTELLIGENCE, MÊME DU GÉNIE, L'EXCELLENCE NAÎT DE L'EFFORT

Retrouvez la personnalité de la semaine et aussi celles des semaines précédentes sur lapresse.ca/personnalite

Partenaires de l'excellence AIR CANADA RioTintoAlcan Financière Manuvie Pour votre avenir

Boycotter les colonies ?



AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE



PHOTO RONEN ZVULUN, ARCHIVES REUTERS

Un mouvement prônant le boycottage des entreprises établies dans les colonies israéliennes en territoire palestinien prend de l'ampleur en Israël. On voit ici Har Homa, colonie israélienne située entre Jérusalem et Bethléem.

Poursuivant sur sa lancée anti-ONU, le ministre canadien des Affaires étrangères, John Baird, s'en est pris au rapporteur spécial des Nations unies pour les droits des Palestiniens, Richard Falk, allant jusqu'à réclamer que celui-ci soit relevé de ses fonctions.

Le péché de Richard Falk ? Dans un rapport remis la semaine dernière, il a appelé au boycottage des entreprises israéliennes et internationales qui font affaire avec les colonies juives dans les territoires palestiniens. Selon lui, ces entreprises violent les lois internationales en contribuant à l'établissement d'implantations illégales. Les colonies israéliennes ont le vent dans les voiles et leur construction s'accélère. À défaut d'autres arguments, un boycottage ferait pression sur l'État hébreu pour qu'il freine cette expansion, croit le rapporteur. Une affirmation que le ministre Baird a dénoncée comme « offensante et nocive. »

Richard Falk est un personnage controversé. Il a déjà comparé les Israéliens aux nazis et accusé l'État hébreu de nettoyage ethnique. On peut lui reprocher ses excès de langage et estimer qu'ils outrepassent largement ses fonctions. Mais son appel au boycottage mérite qu'on s'y attarde.

D'abord, une précision : celui-ci viserait non pas Israël, mais les colonies israéliennes en Cisjordanie et à Jérusalem-Est – la partie arabe de la ville sainte. Il n'est pas question de manifester contre des chaussures fabriquées en Israël ! Cette distinction est importante. Contrairement au mouvement lancé par la société civile palestinienne en faveur de sanctions contre l'État hébreu lui-même, Richard Falk cible uniquement les colonies.

Et il a l'avantage de ne pas crier dans le désert. En Israël même, des poids lourds de la gauche, tels que les écrivains David Grossman et Amos Oz, appellent à des sanctions économiques de formes diverses contre les colons.

■■■

Et au printemps dernier, Peter Beinart, Juif américain profondément sioniste, a jeté un gros caillou dans la mare en proposant, à son tour, de boycotter tout produit fabriqué dans les colonies.

C'est même une des principales suggestions de son livre « La crise du sionisme », qui a causé une méga controverse, au printemps dernier. Peter Beinart s'est alors fait traiter de tous les noms. On lui a reproché d'être manichéen et simpliste, de détester Israël et de faire le jeu des antisémites.

Six mois plus tard, Peter Beinart persiste et signe. « Je savais que cet appel au boycottage créerait une controverse autour de mon livre. Mais en même temps, je me sentais tenu de faire une proposition concrète », m'a-t-il expliqué lors de son passage à Montréal, la semaine dernière.

Une proposition pour quoi faire ? En gros, pour sauver un État juif qui court à sa perte en continuant sa politique d'expansion. À sa perte morale d'abord, mais aussi, potentiellement, à sa perte physique.

« L'occupation d'un autre peuple se nourrit de racisme », écrit-il dans son livre. Un racisme étayé par des sondages montrant que l'opinion publique israélienne est de plus en plus hostile aux Palestiniens. « Presque chaque mois, on voit de nouveaux signes de l'érosion de la démocratie israélienne », déplore Peter Beinart.

Il rappelle qu'en 1980, à peine 12 000 colons juifs vivaient en Cisjordanie. Ils sont 300 000 aujourd'hui. Tandis que la population juive de Cisjordanie croît trois fois plus vite que celle à l'intérieur de l'État hébreu. Et que la ligne de démarcation entre territoires israélien et palestinien devient de plus en plus floue.

Au point que de moins en moins de gens, tant chez les Juifs israéliens que chez les Palestiniens, croient encore à la solution des deux États. L'idée d'un seul État laïque et binational est particulièrement populaire chez les Palestiniens. Mais aux yeux de Peter Beinart, cela relève de l'utopie. « L'État binational, c'est la voie ouverte à la guerre civile », avertit ce journaliste et essayiste de 41 ans.

Plus les colonies se multiplient, plus la démocratie israélienne sera écorchée, et plus l'avènement d'une Palestine indépendante aux côtés d'Israël deviendra impossible, croit Peter Beinart. Selon lui, une campagne de boycottage ciblant les colonies, qu'il juge responsables du déclin moral d'État juif, est le seul moyen de faire pression contre l'occupation. Et de préserver un État à la fois juif et démocratique.

Il est possible qu'il se trompe. Possible, aussi, qu'il soit déjà trop tard pour la solution des deux États. Mais en attendant, la polémique soulevée par Peter Beinart montre qu'on peut vouloir imposer des sanctions aux colonies – par amour d'Israël. N'en déplaise au ministre Baird.

Pour joindre notre chroniqueuse : **agruda@lapresse.ca**

Syrie **Premier bombardement aérien sur Damas**

DAMAS — Damas a été la cible hier, pour la première fois depuis le début du conflit il y a 19 mois, d'un raid d'un chasseur-bombardier contre un quartier rebelle de la capitale, qui connaît une recrudescence de violences avec l'assassinat d'un général de l'armée de l'air. Jusqu'à présent, le régime n'utilisait que les hélicoptères pour mitrailler certains quartiers de la capitale.

Face à la dégradation de la situation, l'émissaire international Lakhdar Brahimi était attendu hier en Chine, après s'être rendu en Russie. Ces deux pays membres du Conseil de sécurité sont des alliés du président contesté Bachar al-Assad. Le ministre turc des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu a rejeté l'appel de son homologue russe Sergueï Lavrov aux pays de la région à ouvrir un dialogue avec le président Assad. Le Qatar, un des bailleurs de fonds et d'armes des insurgés, a accusé le régime syrien de mener une « guerre d'extermination » contre son peuple.

« Pour la première fois, la capitale a été la cible d'un chasseur-bombardier qui a largué mardi après-midi quatre bombes sur le quartier de Jobar, dans l'est de Damas », a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Le bruit, terrifiant, a été entendu dans toute la ville, selon la journaliste de l'AFP à Damas.

— Agence France-Presse





DÉBATS

LA PRESSE

André Desmarais > Président du conseil d'administration
Guy Crevier > Président et éditeur
Éric Trottier > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
Mario Girard > Directeur principal de l'information **André Pratte** > Éditorialiste en chef

ÉDITORIAUX

Une hausse inévitable



FRANÇOIS CARDINAL
francois.cardinal@lapresse.ca

La Ville de Montréal a déposé hier un budget en hausse de 2,7 %, lequel mise sur une hausse de 3,3 % de l'avis d'imposition des Montréalais.

Sans surprise, ce budget a été accueilli avec colère. Comment une administration accusée d'avoir inventé de toutes pièces des dépassements de coûts peut-elle avoir le culot d'en demander plus aux citoyens?

Geler l'impôt foncier des Montréalais aurait été irresponsable.

« Après des années de vol, a résumé Richard Bergeron, les Montréalais auraient plutôt dû bénéficier d'un gel de taxes. »

La réaction est certes compréhensible. Mais elle n'est pas raisonnable.

D'abord, rendons-nous à l'évidence. L'argent empoché par les bandits est de l'argent perdu, gaspillé, dilapidé. La Ville peut bien avoir payé 30 % de trop pendant une décennie, elle ne reverra jamais la couleur de ces millions… et ne peut donc pas en faire profiter les citoyens.

Pourrait-on leur faire bénéficier des économies à venir, au moins? Pas plus. Une gestion serrée des contrats aurait beau se traduire en une baisse du coût des projets à venir, dès l'an prochain, cet argent n'apparaîtra pas dans les coffres de la Ville pour autant!

Il s'agirait en effet d'économies provenant de dépenses financées par emprunt sur de longues périodes. Cette soudaine marge de manœuvre serait donc théorique en plus de s'appliquer au budget d'investissements, non pas au budget de fonctionnement. Puiser dans l'un pour soulager l'autre, en plus d'être douteux sur le plan administratif, reviendrait en outre à creuser encore le sous-financement des infrastructures dont souffre Montréal.

Il est d'ailleurs plutôt étonnant d'entendre le chef de Projet Montréal suggérer de financer un gel de taxes en « arrêtant d'investir dans les infrastructures souterraines » jusqu'au dépôt des conclusions de la commission Charbonneau. Déjà que ces investissements ont tardé pendant des décennies, souhaite-t-on vraiment les repousser de deux ans? Et ce, au risque de voir les canalisations éclater en hiver et ainsi, devoir revoir à la hausse les budgets d'urgence?

Ne reste donc, pour geler l'impôt foncier, que deux possibilités: réduire le taux de taxation ou réduire les dépenses courantes. Or la première serait pour le moins hasardeuse au moment où la demande immobilière se fait plus incertaine, estiment certains fiscalistes dont Danielle Pilette de l'UQAM, et la seconde serait très difficile à faire avaler aux contribuables.

Étant donné l'impossibilité de revenir sur les conventions collectives passées, Gérald Tremblay ne pourrait faire autrement que de hausser encore les tarifs ou de réduire les services. Il devrait ainsi diminuer les heures d'ouverture des bibliothèques, réduire l'entretien des parcs ou encore, rogner dans les budgets d'arrondissements, des gestes inimaginables dans le contexte actuel.

Déjà que Montréal est affaibli par une crise de moralité, fragilisé par un contexte politique difficile et miné par un maire qui se cramponne malgré la gravité croissante des allégations qui le concernent, il serait irresponsable de tirer encore un peu plus la métropole vers le bas en réduisant dans les services et investissements stratégiques.

Le prix de « Sandy »



ARIANE KROL
akrol@lapresse.ca

Après la pluie, le beau temps? Les efforts de reconstruction dans le sillage de l'ouragan *Sandy* généreront une certaine activité économique, c'est vrai. Mais de là à parler de moteur de croissance…

Maisons inondées ou brûlées, réseaux de transport et d'électricité paralysés, travailleurs évacués ou coincés à la maison, on a maintenant une bonne idée des ravages de l'ouragan *Sandy*. Pour ce qui est d'en chiffrer les coûts, par contre, on n'est guère plus avancé qu'avant son passage. La somme de 10 à 20 milliards évoquée alors tient toujours.

L'effet positif, s'il y en a un, sera minime.

Le métro, les trois principaux aéroports new-yorkais et le train hors service, les routes bloquées par les arbres abattus et les quelque huit millions de clients privés d'électricité dans 15 États entraîneront d'importantes pertes de productivité.

La ruée vers les articles en prévision de la tempête et surtout, vers les matériaux, meubles et électroménagers nécessaires pour en effacer les traces, profitera à certains secteurs du commerce au détail. D'autres dépenses, jugées moins urgentes, risquent cependant de faiblir au cours des prochains mois. Restaurants, boutiques de vêtements et salles de spectacles vont peut-être trouver le temps long. Chose certaine, les trois derniers jours de ventes d'Halloween sont définitivement à l'eau.

Les Bourses qui rouvrent aujourd'hui pour la fin du mois auront un volume de transactions important à traiter. Pas assez, toutefois, pour compenser les frais perdus durant les deux journées sabotées par la tempête – du jamais vu depuis la fin du XIX^{e} siècle.

L'ouragan *Sandy* pourrait rogner 0,02 point à la croissance du quatrième trimestre, et ajouter 0,08 point au trimestre suivant, indique la prévision médiane de 10 économistes sondés par Bloomberg. L'effet positif, à supposer qu'il y en ait un, sera minime.

Et c'est sans compter les incertitudes au sujet de l'immobilier. Les signes récents sont plutôt encourageants. La progression de 2 % d'un indice de valeur des propriétés annoncée hier s'ajoute à l'importante augmentation des ventes de maisons neuves confirmée plus tôt ce mois-ci. Les dégâts causés par *Sandy* vont toutefois retarder les futures transactions, et pourraient même amener des propriétaires à faire défaut sur leur hypothèque.

Au moment d'écrire ces lignes, 39 décès étaient attribués à *Sandy* aux États-Unis. Chacun est de trop, mais compte tenu de l'ampleur de l'ouragan, qui a balayé un territoire habité par environ 60 millions de personnes, ç'aurait pu être bien pire. Équipée pour affronter les éléments et secourir les victimes, ayant les moyens de rebâtir les maisons et les infrastructures, la première puissance économique au monde a de la chance dans son malheur. Lorsqu'un désastre naturel de cette envergure survient, les chiffres les plus spectaculaires se mesurent en dollars, et non en vies humaines.



DROITS RÉSERVÉS / **serge.chapleau@lapresse.ca**

› LAPRESSE.CA/DEBATS



LE BLOGUE DE L'ÉDITO

Intolérable, en effet!
par André Pratte

L'ex-organisateur politique d'Union Montréal, Martin Dumont, à la commission Charbonneau.

LA QUESTION DU JOUR

Le ministre de la Santé, Réjean Hébert, souhaite accorder aux infirmières des pouvoirs de prescription dans le suivi des patients. Êtes-vous d'accord?

Oui › 82 % Non › 14 %
Je ne sais pas › 4 %
Résultats à 19 h, hier – 11 061 répondants

› LA STM DOIT SOUTENIR SES CLIENTS LES PLUS VULNÉRABLES
Un texte à lire en exclusivité à **lapresse.ca/debats**

OPINION

Un idéal menacé

Les revenus de la classe moyenne stagnent depuis des décennies



JUSTIN TRUDEAU
Député fédéral de Papineau, l'auteur est candidat à la direction du Parti libéral du Canada.

Le Canada est le produit d'une idée bien simple: celle d'un pays où il est possible pour tous ses citoyens de croire en une meilleure qualité de vie. Nous avons bâti une société dans laquelle la compassion, la diversité et les libertés individuelles sont au cœur de notre citoyenneté. L'une des manifestations de cette citoyenneté est d'offrir à tous les Canadiens des opportunités d'améliorer leurs conditions économiques. Cela est au cœur de l'idéal canadien. Mais il se trouve que cet idéal est maintenant menacé.

Il est vrai qu'en raison de l'entrée en force d'une nouvelle génération de femmes éduquées sur le marché du travail, les revenus moyens des familles ont augmenté. Mais l'affaiblissement de la classe moyenne est un phénomène bien réel qui repose sur un fait indéniable: les revenus individuels des gens qui font partie de la classe moyenne stagnent depuis les dernières décennies. Cela nous amène à nous poser une question que nous devons confronter au plus vite: d'où viendra la prochaine vague de croissance économique?

Il nous faut aussi composer avec des inégalités grandissantes quant à l'écart des revenus. La taille de l'économie canadienne a certes doublé au cours des 30 dernières années, mais nous savons que les bénéfices de cette croissance n'ont pas été partagés également: les plus riches en ont bénéficié davantage. Au même moment, les gens de la classe moyenne ont continué à s'endetter à des taux record et à faire face à un marché immobilier de plus en plus inaccessible, surtout dans les grandes villes telles que Vancouver, Toronto, Calgary et Montréal.

L'État a un rôle important à jouer dans la création de la richesse. Mais le succès économique doit être partagé équitablement, sans quoi il ne faudra pas s'étonner si les gens qui font partie de la classe moyenne remettent en question le système et les valeurs qui sous-tendent cette croissance.

La politique libérale que je proposerai sera basée sur des faits, et non sur des idéologies. Les problèmes auxquels fait face la classe moyenne sont complexes et ne seront pas résolus par des politiques simplistes. D'abord et avant tout, elles devront être réalistes et abordables.

Il nous faut assurer un plus grand accès à l'éducation postsecondaire – aux universités, aux collèges, aux écoles techniques, et appuyer la création d'emplois en augmentant notre productivité et en stimulant l'innovation. L'accès au marché du travail demeure un enjeu de taille – surtout pour les jeunes. Trop de gens ne peuvent compter

Si je suis élu chef du Parti libéral du Canada, mon parti travaillera sans relâche à mettre en œuvre des politiques qui favoriseront la croissance économique et qui en assureront une répartition plus large et plus équitable.

Si je suis élu chef du Parti libéral du Canada, mon parti travaillera sans relâche à mettre en œuvre des politiques qui favoriseront la croissance économique et qui en assureront une répartition plus large et plus équitable.

Au cours de la dernière année, le NPD a montré ses couleurs en opposant les provinces qui ont une croissance économique à celles qui traversent une période difficile. Les Canadiens ont déjà vu le fruit des politiques qui divisent de la droite. La dernière chose dont nous avons besoin est de voir la gauche reproduire les mêmes divisions.

que sur un travail à temps partiel, n'ont pas accès à un régime de retraite et gagnent le salaire minimum. Parce que le capital est mobile et notre marché domestique est relativement petit, nous avons besoin d'investissements étrangers pour appuyer la création d'emplois au Canada. Enfin, la classe moyenne doit pouvoir compter sur des programmes sociaux qui lui assureront une sécurité économique et une certaine qualité de vie.

La classe moyenne a été négligée trop longtemps. Il est temps que nous nous y attardions pour le bénéfice économique de tous les Canadiens.

À BIEN Y PENSER

En me promenant dans les rues de Montréal ces derniers jours, je me réjouis de voir un autre type de rouge épinglé sur les vêtements des piétons. Je parle bien sûr de la campagne coquelicot qui nous rappelle ceux qui sont morts à la guerre. Je trouve le contraste entre ces deux symboles rouges des plus bouleversants. Dans un cas, le symbole d'une jeunesse qui résiste à une hausse des droits de scolarité, parfois de manière violente, et dans l'autre, une population qui, paisiblement et respectueusement, se remémore les soldats morts dans la violence.

— Éric Geoffrion, Montréal

DÉBATS

Cet argent était à nous !



ALAIN DUBUC
COLLABORATION SPÉCIALE
adubuc@lapresse.ca

L'image a vraiment frappé l'imagination. Le coffre-fort d'Union Montréal, le parti du maire Gérald Tremblay, était tellement plein de billets de banque qu'on n'arrivait plus à en fermer la porte. On verra si cette révélation, faite à la commission Charbonneau par un ancien organisateur du parti, Martin Dumont, sera corroborée.

Mais elle met en relief, de façon très visuelle, ce qui est au cœur du scandale de la construction. Et c'est que l'argent que fonctionnaires, entrepreneurs et mafieux se partageaient, était à nous. Les billets de 100$ qui seraient ainsi sortis du coffre-fort étaient, au bout du compte, ceux que des Montréalais avaient versés à travers leurs taxes municipales.

Pourquoi payer des impôts si l'argent que j'ai gagné et économisé se retrouve dans les poches de voleurs et de profiteurs ?

Derrière les crimes que sont la fraude, les pots-de-vin, les falsifications de factures, la collusion dans les appels d'offres, le financement illégal, il y a un autre crime, de nature morale. Et c'est la trahison.

Nos élus, et les fonctionnaires qui travaillent avec eux, comme le rappelle si bien le terme anglais de *civil servant*, ont pour mission de servir le public. Et dans cette fonction, ils ont le devoir d'utiliser à bon escient les fonds que les citoyens leur confient à travers les impôts. Ils sont les gardiens de ces fonds publics, ils en sont les fiduciaires.

Leurs manquements ont des conséquences évidentes – gonflement des dépenses publiques, augmentation du fardeau fiscal, baisse de la qualité des travaux effectués. Mais il y a un autre effet, dévastateur. Quand ils ne s'acquittent pas de cette fonction de fiduciaire, quand ils trahissent leur mission, ils rompent le contrat social entre les citoyens et les pouvoirs publics.

Les citoyens ont le devoir et l'obligation de verser une partie de leurs revenus en taxes et en impôts. Mais si cet argent est mal utilisé, encore plus s'il est dilapidé de façon criminelle, c'est toute la légitimité de l'édifice fiscal qui est compromis. Pourquoi payer des impôts si l'argent que j'ai gagné et économisé se retrouve dans les poches de voleurs et de profiteurs ?

Cette rupture du contrat social, et l'effritement de la légitimité fiscale, bien des gens les ont ressentis quand ils ont pris connaissance du budget que le maire Gérald Tremblay et le président du comité exécutif Michael Applebaum présentaient hier. Le *timing* était parfaitement surréaliste. Pendant que les révélations se multiplient sur les dérives à Montréal, le maire annonçait des dépenses de 4,484 milliards, une hausse de 3,3 %. Comment ne pas se demander quelle proportion de ces 4,5 milliards se retrouvera à payer le voyage de golf d'un ripou ou le bateau d'un entrepreneur criminel ?

On ne le saura jamais trop, parce que la plupart des débordements affectent les dépenses d'immobilisation, qui ne figurent pas directement dans le budget, et qui sont surtout financées par des emprunts. En 2013, on prévoit des immobilisations de 696 millions pour le réseau d'eau, les égouts, les rues, les parcs. Sont-elles toujours gonflées ? Honnêtement, il est impossible de ne pas se poser la question. Et si oui, de combien ? Si les chiffres sont majorés artificiellement de 30 %, ça donne 200 millions, soit 130$ par personne. Pour 2013 seulement. Est-ce réaliste ? Exagéré ? On ne le sait pas. Et c'est là le problème.

Les dérives ont été telles sous l'administration de M. Tremblay que personne ne pourra sérieusement croire que celui-ci pourra faire le ménage qui s'impose. D'autant plus que les soupçons qui pèsent sur l'administration municipale sont si nombreux que la rupture du lien de confiance est devenue irréversible. Le ministre responsable de Montréal, Jean-François Lisée, qui fait preuve d'une grande prudence dans ce dossier, a bien résumé la situation en disant que « le statu quo est insoutenable ».

DEBATS@LAPRESSE.CA HAUSSE D'IMPÔT FONCIER DE 3,3 %

Montréalais en colère

Je suis dégoûtée

Environ 50 millions de nos taxes envoyés directement à la mafia. Des travaux payés 30 % trop cher qui profitent au crime organisé. Près de 600 000$ dans les poches d'un fonctionnaire, 500 000$ dans les poches de l'autre. Un coffre-fort tellement rempli d'argent sale qu'il a peine à fermer. Et ce n'est que la pointe de l'iceberg. La conduite d'eau fuit sur la rue Sherbrooke en face de chez moi depuis le mois d'août. La pression d'eau dans la maison est extrêmement faible. J'ai téléphoné à la Ville pour signaler la fuite au moins à quatre reprises. À chaque appel, on m'a dit que le signalement serait transmis au service d'aqueduc de mon arrondissement. Plus de deux mois plus tard, les services n'ont que débouché le puisard au coin de la rue afin que l'eau propre puisse s'écouler tranquillement et plus facilement dans le réseau d'égout. J'ai payé près de 12 000$ en taxes de toutes sortes à la ville en 2012-2013. Bref, une ville qui offre des services de base laissant à désirer, un système de gestion corrompu, des élus et travailleurs se remplissant les poches. Et on annonce une hausse pour 2013 pour renflouer les coffres de la ville ! Je suis dégoûtée de me faire prendre pour une valise. Si au moins, elle était pleine d'argent…

Marie-France Proulx

Habiter à Montréal, mais à quel prix ?

Mon conjoint et moi avons décidé, quand est venu le temps de nous acheter une maison, de rester à Montréal. Nous y avons grandi tous les deux, j'y travaille et nos familles y habitent. Pour habiter au cœur de Montréal, nous étions conscients qu'il nous fallait faire certains compromis : par exemple, notre maison est beaucoup plus petite que celles de nos amis en banlieue. Par contre, je suis au travail en moins de 15 minutes, nous profitons d'une belle vie de quartier où plusieurs courses peuvent être faites à pied, nous habitons un quartier hétérogène où nos enfants et nous sommes en contact avec des

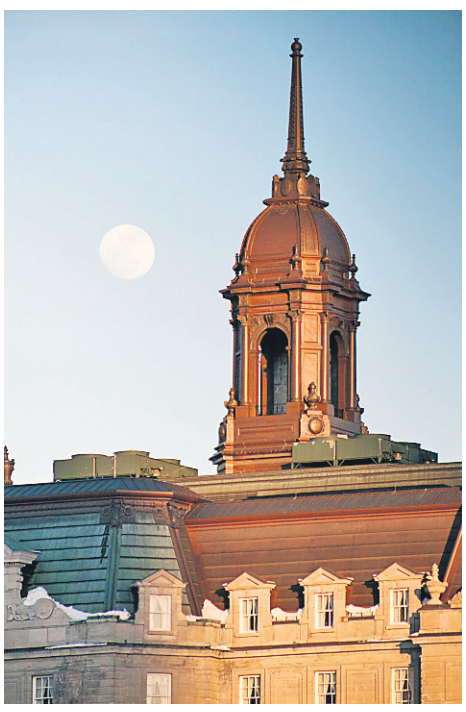


PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

gens de différentes nationalités. Vivre à Montréal contribue, entre autres, à transmettre nos valeurs d'ouverture à nos enfants. L'an dernier, j'ai eu une première grande frustration concernant la surtaxe pour les transports en commun qui n'est facturée qu'aux habitants de Montréal. Je n'aurais rien contre cette taxe si elle était payée par tous, banlieusards inclus. En habitant Montréal, je fais déjà un choix coûteux, mais moins polluant puisque je ne passe pas une heure par jour dans ma voiture. Et voilà que je dois payer pour encourager les gens des banlieues à utiliser les transports en commun. Aujourd'hui, je suis à nouveau fâchée de voir qu'habiter Montréal me coûtera encore 3,3 % plus cher grâce à une nouvelle hausse des impôts fonciers. Habiter à Montréal, mais à quel prix ? Si seulement l'argent des contribuables était mieux géré, ce serait beaucoup moins fâchant. Pendant que nous sommes de plus en plus taxés, plusieurs fonctionnaires municipaux habitent de cossues maisons de banlieue !

Émilie Furlotte, Montréal

Remboursez-nous !

Comment pouvons-nous nous faire rembourser l'argent qui nous a été volé par la Ville de Montréal ? Nous sommes des milliers de citoyens en colère, et nous refusons de payer la hausse d'impôt foncier prévue pour l'année 2013 à la Ville de Montréal pour que cela aille directement dans les poches des politiciens et des mafieux. M. Tremblay, est-ce que vous avez été élu pour nous représenter et pour nous défendre ? Voici l'occasion en or de nous montrer si c'est vraiment ce pour quoi vous avez voulu être élu.

Catherine Buisson

Un gel s'impose

À la lumière des révélations entendues à la commission Charbonneau, la Ville de Montréal devrait minimalement geler l'avis d'imposition pour l'année prochaine. Il est immoral de demander aux citoyens de contribuer davantage, alors que des sommes faramineuses semblent avoir été détournées par des entreprises de construction peu scrupuleuses. En tant que citoyen, comment puis-je payer, sans rouspéter, mes taxes qui servent à donner un pizzo à la mafia ? En plus, un fonctionnaire corrompu, qui avoue candidement avoir fait perdre des millions à la Ville, reçoit toujours sa pension payée par les contribuables. Il vient un moment où assez, c'est assez.

Charles Beaudet, Montréal

Une écœurantite aiguë

J'ai infiniment plus de mépris pour un élu qui fait semblant de ne pas savoir, de ne pas voir ! C'est de la turpitude morale à outrance ! Le maire de Montréal sait très bien que ses commettants se font avoir par la corruption et la collusion ! En Europe, avec une toile de fond semblable, les gens seraient déjà massivement dans la rue ! Qu'on ne réagisse pas socialement et encore moins politiquement, ça me renverse ! Et là, celui qui accepte qu'on se fasse voler nous vole encore davantage avec la quatrième hausse d'impôt foncier consécutive. Gérald Tremblay me rend malade !

Jacques Girard, Montréal

LE DÉBAT DU JOUR



Le maire Tremblay doit-il partir ?

À la suite des troublantes révélations devant la commission Charbonneau qui éclaboussent son parti Union Montréal et son ex-bras droit Frank Zampino, le maire Gérald Tremblay a-t-il encore l'autorité morale pour rester en poste ?

PHOTO ROBERT SKINNER, ARCHIVES LA PRESSE

À LUI DE DÉCIDER !



ADRIEN POULIOT
Président et chef de direction de Draco Capital.

Il n'y a pas d'accusés à la commission Charbonneau. Les témoins qui défilent, jusqu'à maintenant tous des gens foncièrement malhonnêtes et dont la crédibilité mérite un questionnement, lancent des allégations contre lesquelles les personnes visées ne peuvent pas se défendre. Ce n'est pas un tribunal criminel soumis aux règles de preuve beaucoup plus sévères dans ce genre de forum. Et donc, compte tenu de la présomption d'innocence, il faut se garder de tomber dans le piège de la chasse aux sorcières et de tirer des conclusions hâtives sur l'implication du maire. Cela étant dit, il est difficile d'imaginer que le maire puisse exercer le leadership requis pour faire avancer les dossiers qui requièrent son attention au milieu du capharnaüm que doivent susciter à l'hôtel de ville les allégations entendues à la commission. Un leader efficace doit susciter l'admiration de son équipe et le respect des multiples détenteurs d'intérêts qui font affaire avec la Ville pour pouvoir canaliser les énergies et les amener à se dépasser pour atteindre les objectifs fixés. Le maire a-t-il encore cet ascendant ? Si, à la suite d'un examen de conscience, le maire répond par la négative, alors mieux vaut, pour l'intérêt de la Ville qu'il aime tant, faire de la place à un nouveau leader.

MANQUE DE RESPECT



FRANCINE LAPLANTE
Femme d'affaires.

Dans un point de presse donné pas plus tard que lundi, le maire de Montréal a encore mentionné qu'il avait pleinement confiance en son équipe et que tous ses membres partageaient les mêmes valeurs, soit l'honnêteté et l'intégrité. Ben voyons donc ! Comment cet homme peut-il prendre à ce point ses citoyens pour des innocents ? C'est un manque flagrant de respect pour les contribuables. Comble de l'absurdité, il s'apprête à déposer son budget et à annoncer une augmentation moyenne de 3,3 % de l'avis d'imposition. Ça n'a aucun bon sens ! C'est rire de l'intelligence des gens.... Si le maire ne veut pas se retirer, ses contribuables devraient agir et refuser de cautionner les vols à main armée dont ils sont victimes. Si aucun citoyen ne signe son chèque d'impôt foncier, que pourront faire les élus contre la volonté de la majorité ? Cette solution est utopique, car nous n'avons pas suffisamment de fierté pour exiger ce genre de respect, mais pendant que nous avons encore le droit de rêver, rêvons !

Faites aussi valoir votre point de vue sur lapresse.ca/debats/debat-du-jour

DÉBATS



Romney sera élu président

Les quatre années d'Obama au pouvoir ont été plutôt décevantes



RON CHRISTIE
Ancien assistant du président George W. Bush et du vice-président Dick Cheney, l'auteur est aujourd'hui conseiller des élus républicains au Congrès.

Dans moins d'une semaine, le peuple américain ira voter dans le cadre de ce que beaucoup de commentateurs politiques considèrent comme une des élections présidentielles les plus serrées de l'histoire des États-Unis. Je ne suis pas d'accord avec leurs prédictions et prévois que Mitt Romney deviendra le 45e président américain.

Le président traîne la patte dans plusieurs États-clés qu'il avait remportés en 2008.



PHOTO BRIAN SNYDER, ARCHIVES REUTERS

La campagne de Mitt Romney paraît être sur une bonne lancée en Ohio, en Pennsylvanie, au Wisconsin et au Colorado – des États qu'on considérait comme acquis au camp Obama.

Au-delà de l'angle historique – Barack Obama étant le premier homme noir à la tête du pays –, sa présidence s'est avérée plutôt décevante. En 2008, M. Obama a électrisé les Américains avec son message d'espoir et de changement, un message bienvenu après les huit années de règne de George W. Bush et de lassitude causée par deux guerres menées outre-mer.

Malheureusement, plusieurs promesses de M. Obama n'ont pas été mises en œuvre, et ce, même si les démocrates étaient majoritaires au Congrès pendant ses deux premières années au pouvoir. On s'attendait à ce que le président s'attelle à régler les problèmes économiques du pays, mais au lieu de cela, il a tout misé sur la réforme du système de santé qui demeure très impopulaire auprès de la moitié de la population américaine. Le chômage reste élevé et même si M. Obama a réussi à faire accepter son plan de relance par le Congrès, des milliers de milliards de dollars ont été ajoutés au déficit, et le président a peu de résultats à son actif.

L'espoir et le changement ont fait place à des attaques très personnelles contre l'ancien gouverneur du Massachusetts qui, de l'avis de nombreux électeurs, portent atteinte à la dignité et à l'honneur de la fonction présidentielle. C'est sans doute la principale conclusion du premier débat qui s'est déroulé à Denver, au Colorado, il y a près d'un mois. Au lieu de défendre avec aisance le bilan de son premier mandat, M. Obama s'est montré arrogant, détaché et méprisant avec son adversaire.

Avant la rencontre de Denver, de nombreux analystes croyaient que le président allait tout droit vers une réélection. À une semaine du vote, il ne semble plus du tout assuré d'obtenir un second mandat.

Le président traîne la patte dans plusieurs États-clés qu'il avait remportés en 2008. La Caroline-du-Nord, le New Hampshire, la Virginie et l'Iowa, qu'il avait obtenus aux dernières élections, ne lui sont plus acquis. La campagne de Mitt Romney paraît être sur une bonne lancée en Ohio, en Pennsylvanie, au Wisconsin et au Colorado – des États qu'on considérait comme acquis au camp Obama. Aucun candidat républicain n'a jamais gagné la présidentielle sans remporter l'Ohio, mais M. Romney a peut-être une chance de gagner la présidence même s'il est défait en Ohio.

À une semaine des élections, les ondes américaines sont inondées de publicités électorales et les deux candidats parcourent le pays dans le but d'exhorter leurs partisans à se rendre aux urnes. La croyance populaire veut que le président sortant soit difficile à battre; l'ex-gouverneur Romney se trouve cependant en excellente position pour défaire Barack Obama mardi prochain.

Au-delà du précipice fiscal

Le blocage imposé par la partisanerie excessive du Congrès hypothèque les finances publiques de l'économie américaine



MARTIN COITEUX
L'auteur est professeur au service de l'enseignement des affaires internationales à HEC Montréal.

Peu importe qui les Américains éliront le 6 novembre, l'un des premiers dossiers qui seront sur la table du président sera celui du «précipice fiscal». L'expression désigne ce qui pourrait se produire de manière automatique dès le 1er janvier 2013 si une entente sur le retour graduel à l'équilibre budgétaire ne rallie d'ici là les membres du Congrès et le président des États-Unis.

En vertu de la législation actuelle, les baisses d'impôt héritées de l'ère Bush, ainsi que la réduction récente des cotisations au financement de la sécurité sociale et du régime d'assurance maladie public, expireront le 31 décembre. Concrètement, cela signifie que les contribuables, qu'ils soient riches ou pauvres, devront commencer à verser des centaines de milliards de plus au Trésor américain dès le retour des Fêtes.

Jumelées aux coupes automatiques dans les dépenses prévues par la dernière entente sur le plafond imposé aux emprunts du gouvernement, ces hausses d'impôts devraient réduire le déficit budgétaire de manière importante en 2013. Toutefois, selon le Bureau du budget du Congrès, l'agence non partisane responsable de l'évaluation des propositions budgétaires américaines, ces augmentations sont tellement importantes qu'elles risquent en même temps de plonger l'économie en récession.

L'enjeu est donc de taille, et non seulement pour les États-Unis. Le Canada en particulier pourrait être la toute première victime extérieure du «précipice fiscal» américain.

Pour l'instant, la plupart des observateurs s'attendent à ce qu'une solution au moins temporaire soit apportée au problème, peu importe qui gagnera l'élection du 6 novembre. Que ce soit au début d'un deuxième mandat dans le cas de Barack Obama, ou d'un premier mandat dans le cas de Mitt Romney, aucun président ne voudra prendre le risque d'une récession en 2013. On ne peut toutefois exclure qu'une plongée initiale dans le précipice soit rapidement suivie de l'ouverture du parachute que constitueraient de nouvelles mesures temporaires et sans doute rétroactives au 1er janvier.

Le niveau actuellement faible des recettes budgétaires est hors norme et un objectif réaliste devrait être de le ramener au moins à son niveau d'avant la dernière récession.

Une fois ce parachute ouvert, le problème restera cependant entier. Que faut-il faire pour restaurer l'équilibre à long terme des finances publiques américaines et stabiliser, sinon même réduire son ratio d'endettement? Pour la plupart des observateurs externes et même pour une majorité de ceux qui évoluent dans les milieux politiques, il ne fait guère de doute que le niveau actuel des dépenses publiques est hors norme. De plus, il ne fera que croître au cours des prochaines années, sous les pressions qu'une population vieillissante fera subir aux régimes publics de retraite et de santé.

Des réformes seront donc nécessaires. En cela, les États-Unis ne sont guère différents des autres pays occidentaux qui doivent tous, les uns après les autres, remettre en question des droits pourtant réputés «acquis».

C'est davantage du côté des recettes que le débat fait rage, surtout dans l'arène politique, où les positions des camps républicain et démocrate demeurent pour l'instant bien tranchées. Pourtant, le niveau actuellement faible des recettes budgétaires est lui aussi hors norme et un objectif somme toute réaliste devrait être de le ramener au moins à son niveau d'avant la dernière récession, niveau qui était aussi celui du début de l'ère Clinton, soit aux environs de 18% du PIB. Il existe même des manières d'accomplir cette tâche sans causer de préjudice particulier à la croissance de l'économie.

Évidemment, pour en arriver à une solution définitive, il faudra bien davantage que la volonté du seul président, le Congrès possédant en matière budgétaire les pouvoirs essentiels. Au-delà du précipice fiscal immédiat, c'est donc plutôt le blocage imposé par la partisanerie excessive du Congrès qui hypothèque la santé future de l'économie américaine et de ses finances publiques.

POUR NOUS JOINDRE *La Presse*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9
VOUS AVEZ UNE NOUVELLE À NOUS TRANSMETTRE? Écrivez-nous à **nouvelles@lapresse.ca**
VOUS VOULEZ EXPRIMER VOTRE OPINION? **debats@lapresse.ca**

RÉDACTION 514.285.7070 **commentaires@lapresse.ca**
ABONNEMENT 514.285.6911 ou 1.800.361.7453 **www.lapresse.ca/abonnement**
PETITES ANNONCES 514.987.8363 ou 1.866.987.8363 **petitesannonces@lapresse.ca**
DÉCÈS 514.285.6816 **deces@lapresse.ca**
CARRIÈRES 514.285.7320 **carrieres@lapresse.ca**
PUBLICITÉ 514.285.6931

Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés. ISSN 0317-9249. Le quotidien *La Presse* est publié et édité par *La Presse*, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 300, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

LE TOUR DU GLOBE



PHOTO HASAN JAMALI, ASSOCIATED PRESS

Manifestation illégale hier à Bahreïn.

Bahreïn Manifestations interdites

Les autorités bahreïnies ont annoncé l'interdiction des manifestations dans le but de préserver « la paix civile », ont-elles soutenu. La décision a été prise à la suite d'une série de protestations de l'opposition chiite, parfois émaillées de violences, contre le pouvoir.
— AFP



PHOTO RICARDO MORAES, REUTERS

Leçon de Michael Phelps à Rio de Janeiro.

Brésil Cours de Phelps dans une favela

Le champion olympique américain de natation Michael Phelps, l'athlète le plus médaillé de l'histoire des Jeux olympiques, a donné des cours de natation à des enfants dans une favela de Rio de Janeiro (un ancien bastion des trafiquants de drogue), où auront lieu les prochains JO, en 2016.
— AFP



PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Victoire Ingabire, condamnée à la prison.

8

L'opposante rwandaise Victoire Ingabire a été condamnée à Kigali à huit ans de prison ferme pour « conspiration contre les autorités par le terrorisme et la guerre » et négation du génocide de 1994, un verdict dont son avocat a déjà annoncé qu'elle allait faire appel.
— AFP

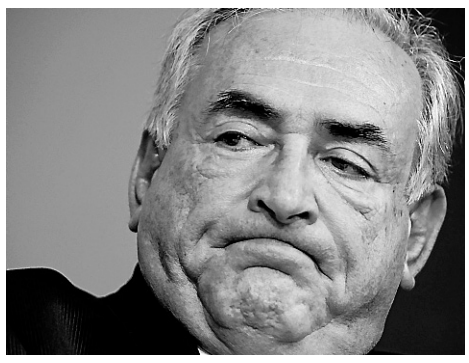


PHOTO ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Dominique Strauss-Kahn

France Condamnés pour des photos

Les magazines *VSD* et *Closer* ont été condamnés par le tribunal de Paris à verser au total 38 000 euros (quelque 49 000 $) de dommages et intérêts à Dominique Strauss-Kahn et une femme présentée comme sa nouvelle compagne, pour avoir publié le mois dernier des photos les montrant enlacés.
— AFP

FRANCE

L'« automne horrible » des socialistes



MARC THIBODEAU
PARIS

Le président français François Hollande, qui a permis en mai au Parti socialiste de reprendre la tête de l'État après une longue traversée du désert, aura connu une lune de miel de très courte durée. Les médias du pays se livrent aujourd'hui à une surenchère de qualificatifs pour décrire la baisse de popularité du chef de l'État et de son gouvernement. L'Agence France-Presse va même jusqu'à évoquer un automne « horribilis » pour la gauche. Notre correspondant explique ce qui est à la source de la grogne à l'égard du président.

Q Pourquoi le président chute-t-il ainsi dans les sondages ?

R À son arrivée au pouvoir en mai, près de 60 % des Français disaient avoir une opinion positive de François Hollande dans un sondage de la firme LH2. Mais le taux d'approbation a rapidement chuté pour s'établir à 40 %. Dans une autre étude récente, produite par Opinionway, seuls 10 % des répondants estiment que la situation du pays s'est améliorée depuis son arrivée au pouvoir. La montée constante du nombre de chômeurs, désormais supérieur à 3 millions, a un impact sur l'image du gouvernement et du président malgré leurs efforts pour en reporter la responsabilité sur l'administration sortante. Bien que concentrées sur les classes les plus aisées, les hausses d'impôt prévues dans la loi sur les finances publiques pour 2013 ont aussi alimenté la grogne populaire. Les erreurs de communication à ce sujet et la volte-face sur la taxation de la plus-value au moment de la vente d'entreprises ont donné une impression d'improvisation. Adélaïde Zulfikarpasic, analyste chez LH2, note que la popularité du président a d'abord chuté dans les classes sociales les plus fragilisées par la crise économique, qui étaient « impatientes » de voir un changement se produire. Le phénomène s'est ensuite étendu aux classes plus aisées. Les dissensions politiques, notamment avec les alliés écologistes sur la ratification du traité budgétaire européen, sont venues alimenter les doutes, souligne-t-elle.

Q Quel rôle joue le premier ministre dans les déboires du président ?

R Le prédécesseur de François Hollande, Nicolas Sarkozy, était parfois décrit comme « l'omni-président » en raison de sa propension à intervenir sur pratiquement tous les dossiers. François Hollande se montre plus discret depuis son arrivée au pouvoir, en plaçant au premier plan le premier ministre Jean-Marc Ayrault. Ce dernier a dû intervenir à plusieurs reprises pour rappeler à l'ordre des ministres qui semblaient déroger à la position officielle du gouvernement, ce qui a alimenté les interrogations sur son autorité. On lui reproche aussi ses ratés en matière de communication. Encore hier, les médias faisaient grand cas du revirement de M. Ayrault sur la question de la longueur de la semaine de travail. Dans un entretien au quotidien *Le Parisien,* il a semblé suggérer qu'il serait prêt à revoir la durée officielle de 35 heures, une réalisation socialiste, avant de faire marche arrière en assurant qu'une telle réforme était hors de question.

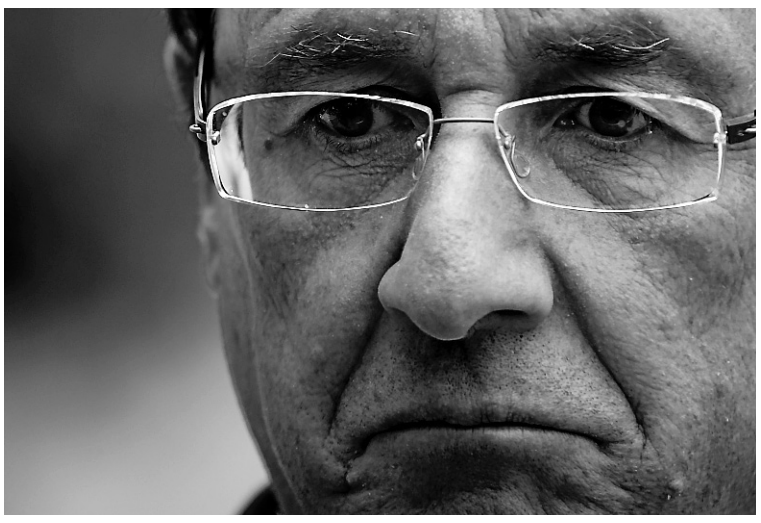


PHOTO PHILIPPE WOJAZER, REUTERS

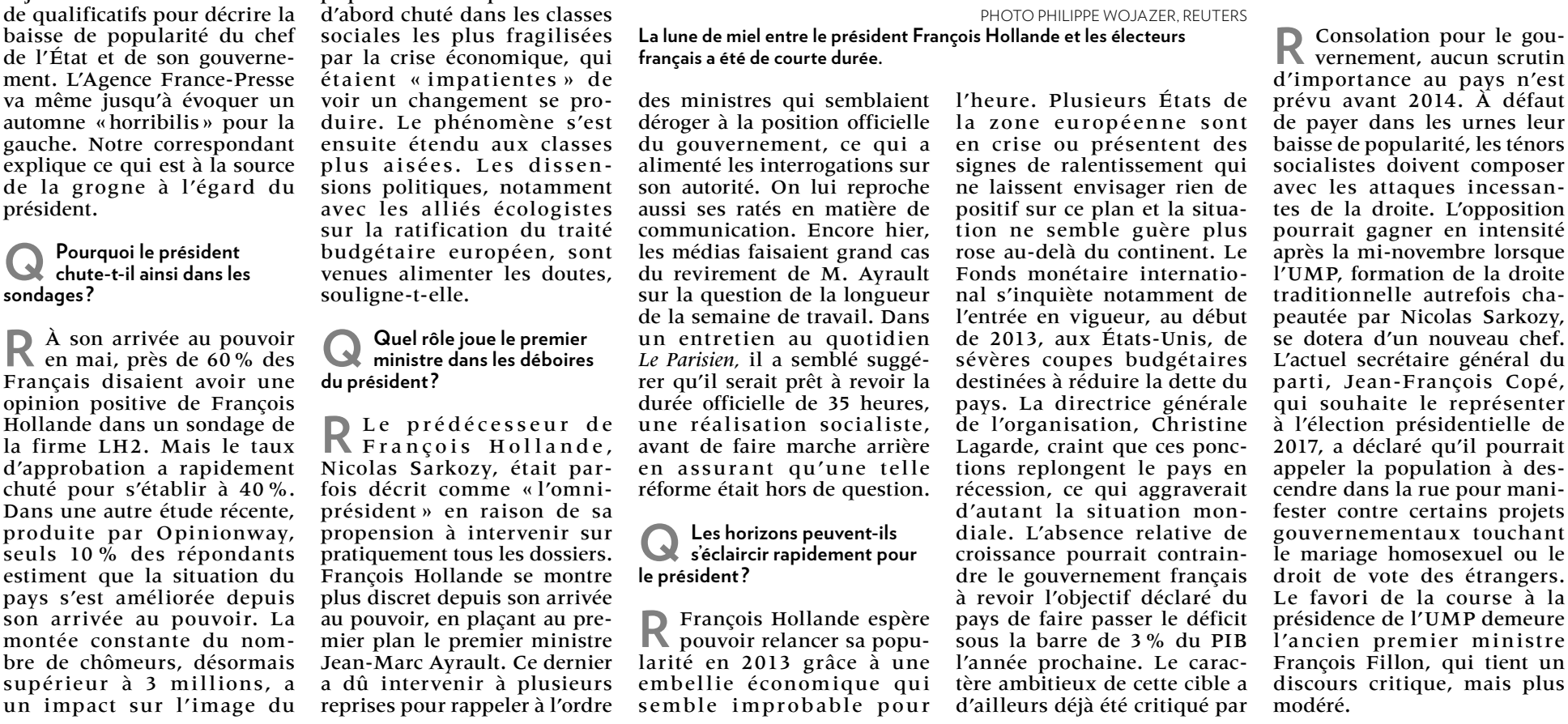
La lune de miel entre le président François Hollande et les électeurs français a été de courte durée.

Q Les horizons peuvent-ils s'éclaircir rapidement pour le président ?

R François Hollande espère pouvoir relancer sa popularité en 2013 grâce à une embellie économique qui semble improbable pour l'heure. Plusieurs États de la zone européenne sont en crise ou présentent des signes de ralentissement qui ne laissent envisager rien de positif sur ce plan et la situation ne semble guère plus rose au-delà du continent. Le Fonds monétaire international s'inquiète notamment de l'entrée en vigueur, au début de 2013, aux États-Unis, de sévères coupes budgétaires destinées à réduire la dette du pays. La directrice générale de l'organisation, Christine Lagarde, craint que ces ponctions replongent le pays en récession, ce qui aggraverait d'autant la situation mondiale. L'absence relative de croissance pourrait contraindre le gouvernement français à revoir l'objectif déclaré du pays de faire passer le déficit sous la barre de 3 % du PIB l'année prochaine. Le caractère ambitieux de cette cible a d'ailleurs déjà été critiqué par plusieurs élus socialistes, ce qui a relancé les accusations d'improvisation et d'incohérence. M^me^ Zulfikarpasic, de LH2, pense qu'un renversement de la courbe du chômage pourrait avoir pour effet de relancer la cote de popularité du président. D'autant plus que l'appréciation négative des dirigeants français n'est pas nécessairement, selon elle, le résultat d'un « jugement en profondeur » des mesures défendues.

Q Les difficultés de François Hollande profitent-elles à la droite ?

R Consolation pour le gouvernement, aucun scrutin d'importance au pays n'est prévu avant 2014. À défaut de payer dans les urnes leur baisse de popularité, les ténors socialistes doivent composer avec les attaques incessantes de la droite. L'opposition pourrait gagner en intensité après la mi-novembre lorsque l'UMP, formation de la droite traditionnelle autrefois chapeautée par Nicolas Sarkozy, se dotera d'un nouveau chef. L'actuel secrétaire général du parti, Jean-François Copé, qui souhaite le représenter à l'élection présidentielle de 2017, a déclaré qu'il pourrait appeler la population à descendre dans la rue pour manifester contre certains projets gouvernementaux touchant le mariage homosexuel ou le droit de vote des étrangers. Le favori de la course à la présidence de l'UMP demeure l'ancien premier ministre François Fillon, qui tient un discours critique, mais plus modéré.



SiriusXM

Les Recrues DODGE
FIER COMMANDITAIRE DU HOCKEY MINEUR PARTOUT AU CANADA

LA MÉGA VENTE RAM 2012



Ram 1500 Laramie à cabine d'équipe 2012 avec équipement optionnel montré*

FAITES VITE ! LA MÉGA VENTE DES PICK-UP LES PLUS DURABLES AU PAYS NE DURERA PAS LONGTEMPS.

GAGNANT «MEILLEUR ACHAT 2012» DE *CONSUMERS DIGEST*

Canadian TRUCK KING Challenge
GAGNANT DU PRIX 2012

COTE DE SÉCURITÉ 5 ÉTOILES DE LA NHTSA AUX ESSAIS DE COLLISION LATÉRALE†

RAM 1500 SXT V8 QUAD CAB 4X4 2012

«LA GAMME DE PICK-UP LA PLUS DURABLE AU PAYS» - R.L. Polk**

À PARTIR DE :

24 995 $‡

INCLUANT 9 750 $Ω DE REMISE AU COMPTANT.
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS.

OU CHOISISSEZ

UN FINANCEMENT À L'ACHAT DE
72 $±
PAR SEMAINE
POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

OU CHOISISSEZ

RAM 1500 OUTDOORSMAN V8 QUAD CAB 4X4 2012

- Puissance du moteur V8 HEMI[MD] avec économie d'essence du V6◊
- Transmission automatique 6 vitesses
- Rapport de pont de 3,92 avec différentiel arrière autobloquant
- Roues de 17 po en aluminium
- Attelage de remorque Classe IV
- Sièges baquets avec console
- Crochets de remorquage
- Télédéverrouillage
- Radio par satellite SiriusXM[MC] (inclut un an d'abonnement)
- Affichage de la température et des points cardinaux
- Console au pavillon
- Glace arrière coulissante

OBTENEZ UN TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT DE
3,99 %
JUSQU'À 60 MOIS■

PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP[MD] • DODGE • RAM DU QUÉBEC
www.camionram.ca

LE COURAGE · LA LÉGENDE RAM

Le consommateur avisé lit les petits caractères : ‡, Ω, ±, * Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 2 et le 31 octobre 2012 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées sans préavis. Le transport (1 500 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés au prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique au Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2012 (DS6L41 + 23A + AGR) : **24 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2012 : 9 750 $) sont offertes sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2012. Exemple : Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2012 (DS6L41 + 23A + AGR) avec un prix d'achat de **24 995 $** financé à un taux de 4,49 % pour 96 mois sans aucun acompte équivaut à 416 paiements hebdomadaires de 135,13 $, des frais de crédit de 3 293,80 $ et une obligation totale de 29 764,80 $. ■ Le taux de financement à l'achat de 3,99 % pour 60 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia, Financement Auto TD et Ally Credit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2012. Exemple : Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2012 (DS6L41 + 23A + AGR) avec un prix d'achat de **24 995 $** financé à un taux de 3,99 % pour 60 mois sans aucun acompte équivaut à 260 paiements hebdomadaires de 71,55 $, des frais de crédit de 4 769,80 $ et une obligation totale de 35 133,80 $. * Prix du modèle montré : Ram 1500 Laramie à cabine d'équipe 2012 (DS6H41 + 25T) avec un prix d'achat de **31 840 $** financé à un taux de 3,99 % pour 60 mois sans aucun acompte équivaut à 260 paiements hebdomadaires de 135,13 $, des frais de crédit de 3 293,80 $ et une obligation totale de 35 133,80 $. ◊ Affirmation basée sur l'*ÉnerGuide 2012*, comparaison d'économie d'essence entre camions pleine grandeur V8 et V6. Le sceau Best Buy est une marque de commerce de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. [MC] Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge • RAM** en opération au 30 juin 2011. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ** Affirmation basée sur la longévité de l'ensemble de la gamme de pick-up Ram par rapport à la longévité des gammes de pick-up compétitifs. Selon l'étude de R.L. Polk Canada, Inc. des véhicules canadiens des années modèles 1987 à 2011 inclusivement. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ■ Le taux de financement à l'achat de 3,99 % pour 60 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia, Financement Auto TD et Ally Credit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2012. Exemple : Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2012 (DS6L41 + 23A + AGR) avec un prix d'achat de **24 995 $** financé à un taux de 4,49 % pour 96 mois sans aucun acompte équivaut à 416 paiements hebdomadaires de 135,13 $, des frais de crédit de 3 293,80 $ et une obligation totale de 29 764,80 $. ■ Le taux de financement à l'achat de 3,99 % pour 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia, Financement Auto TD et Ally Credit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2012. Exemple : Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2012 (DS6L41 + 23A + AGR) avec un prix d'achat de **24 995 $** financé à un taux de 3,99 % pour 60 mois sans aucun acompte équivaut à 260 paiements hebdomadaires de 71,55 $, des frais de crédit de 4 769,80 $ et une obligation totale de 35 133,80 $. * Prix du modèle montré : Ram 1500 Laramie à cabine d'équipe 2012 (DS6H41 + 25T) avec un prix d'achat de **31 840 $** financé à un taux de 3,99 % pour 60 mois sans aucun acompte équivaut à 260 paiements hebdomadaires de 135,13 $, des frais de crédit de 3 293,80 $ et une obligation totale de 35 133,80 $. ◊ Affirmation basée sur l'*ÉnerGuide 2012*, comparaison d'économie d'essence entre camions pleine grandeur V8 et V6. Le sceau Best Buy est une marque de commerce de Consumers Digest Communications LLC et utilisée sous licence. [MC] Le logo SiriusXM est une marque de commerce enregistrée de SiriusXM Satellite Radio Inc. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep[MD] • Dodge • RAM** en opération au 30 juin 2011. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ** Affirmation basée sur la longévité de l'ensemble de la gamme de pick-up Ram par rapport à la longévité des gammes de pick-up compétitifs. Selon l'étude de R.L. Polk Canada, Inc. des véhicules canadiens des années modèles 1987 à 2011 inclusivement. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui sont commercialisés au Canada. † Selon le Programme d'évaluation des nouvelles voitures utilisé par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) (www.safercar.gov). ■ Le taux de financement à l'achat de 3,99 % pour 60 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia, Financement Auto TD et Ally Credit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2012. Exemple : Ram 1500 SXT V8 Quad Cab 4X4 2012 (DS6L41 + 23A + AGR) avec un prix d'achat de **24 995 $** financé à un taux de 4,49 % pour 96 mois sans aucun acompte équivaut à 416 paiements hebdomadaires de 135,13 $, des frais de crédit de 3 293,80 $ et une obligation totale de 29 764,80 $. ■ Le taux de financement à l'achat de 3,99 % pour 96